LES 52,

PAR

ÉMILE DE GIRARDIN.

VII—VIII.

LA POLITIQUE DE LA PAIX.





PARIS,
MICHEL LÉVY FRÈRES, ÉDITEURS
DES OEUVRES COMPLÈTES D'ÉMILE DE GIRARDIN,
rue Vivienne, 1.
1849.

LES 52.

Imprimerie de PLON frères, 36, rue de Vaugirard

LES 52,

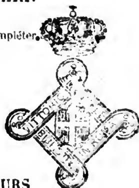
PAR

ÉMILE DE GIRARDIN.

VII — VIII.

LA POLITIQUE DE LA PAIX.

S'allier, c'est se compléter.



PARIS,

MICHEL LÉVY FRÈRES, ÉDITEURS

DES ŒUVRES COMPLÈTES D'ÉMILE DE GIRARDIN,

Rue Vivienne, 1.

1849.

LA PAIX GARANTIE PAR L'EMPRUNT.

14 septembre 1836.

Les plus fortes garanties de la paix européenne sont l'enchevêtrement européen, la difficulté d'une guerre générale, et les énormes sacrifices que cette guerre obligerait chaque gouvernement de demander à son peuple.

Ce qu'il importe de prévenir maintenant, ce ne sont plus les guerres, ce sont les révolutions : ce fléau a remplacé l'autre.

Les révolutions même n'enfantent plus de guerres. Voyez quel chemin a fait, en peu d'années, l'utopie de l'abbé de Saint-Pierre! Ce n'est plus vraiment la paix universelle qui

doit être traitée de chimère, mais la perpétuité dynastique. Les guerres maintenant ne seront plus de peuples à peuples, mais de peuple à roi. Il n'y a plus d'autre politique que celle qui consiste à maintenir l'ordre en perfectionnant l'administration, en disséminant les populations des grandes villes, et en donnant à tous les esprits, selon leur aptitude, le travail qui leur convient; il faut les en accabler.

Tout autre système suivi sera faux.

On l'a vu.

Napoléon n'a puisé dans son alliance avec l'Autriche que des illusions fatales.

Charles X n'a point été sauvé par le principe de la légitimité, dans lequel il avait mis toute sa force.

Louis-Philippe a acquis la preuve que ce n'est point le défaut de légitimité, mais celui de stabilité qui s'oppose aux alliances qu'il recherche pour sa famille.

Alibaud et Fieschi ont détruit l'ouvrage de six années de persévérance monarchique.

Aussi faut-il se garder d'attacher aux notes diplomatiques une importance plus grande que celle qu'elles ont en réalité. Une facon plus rapide de mener les choses ne serait pas moins prudente; seulement, pour cela, il importerait de s'appliquer d'abord à dévider soigneusement le fil des intérêts de la France du grand écheveau universel. Une fois qu'on tiendrait le fil des intérêts français à l'étranger, notre politique deviendrait simple, ferme, logique, nationale, enfin ce qu'elle doit être.

La seule diplomatie utile maintenant, disons-le, ce ne sont point les chancelleries qui la font, ce sont les banquiers. Les banquiers sont une transition du nouvel ordre social qu'il faut étudier et mettre à profit.

Il y a un gouvernement qui de longtemps n'aurait point à craindre la guerre et l'insurrection et qui pourrait en agir librement avec ses alliés, ce serait celui qui profiterait de la paix et du bon état de son crédit pour prendre les devants sur les autres et pour appeler, par un emprunt immense, de toutes les extrémités du globe où il y a des Juifs, des Genevois et des Hollandais, tous les capitaux néces-

saires à la fécondation de son sol. Avec cinq milliards, par exemple, savamment jetés dans la circulation, le gouvernement français pourrait assurer contre tous risques les quinze années très difficiles qu'il aura à traverser; il pourrait résoudre toutes les difficultés d'impôts et de budget; il pourrait regagner l'avantage qu'il a laissé prendre à l'industrie britannique sur la nôtre; il pourrait entreprendre la solution de toutes les grandes questions de morale publique et de bien-être populaire. Ce qu'on pourrait faire avec cinq milliards judicieusement employés, d'après un plan débattu, mais irrévocablement adopté, serait immense! Un tel emprunt, par le fait seul de son emploi, donnerait les moyens de créer un revenu équivalent au service des intérêts de la dette publique; il contribuerait à consolider la dynastie et la rendrait puissante et populaire; il préparerait un avenir glorieux en faisant un présent paisible. Un pareil emprunt paraîtra sans doute exorbitant, et cependant ce n'est point ce que coûterait à la France la guerre ou la révolution qu'il peut prévenir!

Mais cette idée de faire commanditer la

France par tous les capitaux étrangers ne sera point comprise, car c'est une idée qui a la prévoyance pour mère.

Emprunter en temps de paix et de prospérité à un taux débattu et avantageux, n'est pas une conception simple ; ce qui est plus simple et ce qui paraît préférable, parce que c'est plus commun, c'est d'emprunter à usure lorsque la guerre est déclarée, lorsqu'une révolution a éclaté, ou bien encore lorsqu'il faut reconquérir le trône que l'on n'a pas su conserver.

L'ALLIANCE ANGLAISE.

1er mars 1843.

La politique intérieure d'un pays qui s'appelle la France se lie étroitement à sa politique extérieure. Incontestablement, si nous avions un système d'alliance fondé sur une réciprocité d'intérêts qui ne fût pas passagère, sur une communauté de vues puisée dans l'étude approfondie de l'histoire des peuples; si la lecture et le savoir superficiel des journaux n'avaient pas malheureusement répandu parmi nous les notions les plus fausses, accrédité les préventions les plus funestes, éveillé les défiances les plus injustes, nous pourrions depuis longtemps faire facilement sur nos dé-

penses une économie annuelle de deux cents millions au moins; nous n'aurions pas des budgets en déficit; nous pourrions donner à notre crédit tout le développement qu'il comporte; nous pourrions faire au présent une part plus équitable entre le passé qui pèse sur lui et l'avenir qui devrait diviser le poids et le tenir en équilibre; nous saurions enfin dans quelles voies et vers quel but nous marchons. Il y a des essais que nous pourrions tenter, et auxquels un état de choses précaire nous interdit de songer. Nos hommes d'Etat ont d'ailleurs trop de petites préoccupations pour qu'il leur soit possible d'avoir de grandes pensées. Les grandes pensées, pour se produire, ont besoin que le recueillement les fasse naître et que le travail les féconde. Or, nos ministres n'ont le temps ni de se recueillir, ni de travailler, ni de se reposer. Toutes leurs facultés sont absorbées par la discussion; toute leur attention s'épuise à entendre des discours sans idées; toute leur énergie est employée à lutter contre les prétentions de toute nature qui les assiégent.

Cet état de choses, que personne ne conteste,

que tout le monde déplore, opposition et gouvernement, quel est le ministère qui entreprendra de le changer? Quel est le ministère qui se mettra sérieusement à l'œuvre, qui n'acceptera le pouvoir qu'avec la ferme volonté de lui rendre son prestige, qu'avec des idées arrêtées à l'avance et mûries par la réflexion, qu'avec des moyens efficaces d'améliorer le sort des masses, d'agir sur leur imagination que le désœuvrement pervertit, de les passionner pour de grandes choses, qui ne soient plus de grandes guerres meurtrières et ruineuses? Quel est ce ministère? Si on sait son nom, qu'on nous le dise, et nous ne nous bornerons pas pour hâter le jour de son avènement à faire des vœux stériles et à garder une neutralité qui, de notre part, n'est pas un défaut de résolution, mais un défaut de confiance dans la supériorité des hommes, dans la sincérité des concours et dans la solidité des combinaisons. Est-ce notre faute à nous si l'opposition, que nous avons vue deux fois au pouvoir, d'abord sous le nom de M. Laffitte en 1831, et ensuite sous le nom de M. Thiers en 1840, ne nous a pas donné d'elle-même, de son savoir, de sa prudence et de sa fermeté, une plus haute

opinion? Elle tonne contre l'abaissement moral dans lequel elle dit que notre gouvernement est tombé; mais que ferait-elle pour y mettre un terme? Elle se plaint de la rupture de nos alliances; mais que ferait-elle pour les renouer, sans un système irrévocablement arrêté, invariablement suivi, qui soit la politique de la France et qui survive à tous les ministères? Quels seraient, en cas de guerre, ses amis, ses auxiliaires et ses alliés?

Une opinion plus générale que réfléchie croit que l'alliance de l'Angleterre est utile à la France et nécessaire à la conservation de la paix; nous professons, nous, l'opinion absolument contraire; nous pensons que c'est cette alliance qui empêche la France de prendre en Europe le rang de puissance maritime de premier ordre qu'elle devrait avoir, et de remplir le rôle de grande nation continentale essentiellement pacifique, et cependant progressive, qui est dans sa destinée, destinée si mal comprise par tous nos hommes d'Etat. Nous pensons que l'Angleterre est le grand agitateur du monde; que c'est elle qui fomente la plupart des révolutions qui éclatent; que c'est elle qui

propage ou perpétue les discussions intestines, les défiances mutuelles qui énervent tant de gouvernemens et ruinent tant de peuples ! Nous lui imputons les malheurs de l'Espagne ; la faiblesse du Portugal ; les déchiremens auxquels sont en proie les républiques de l'Amérique du Sud ; les vicissitudes sans nombre et sans fin que subissent tous ces royaumes de l'Asie dont nous savons à peine les noms ; les déplorables susceptibilités qui se sont élevées entre la France et la Russie, au préjudice de leurs intérêts communs et de leur commune grandeur ; les fâcheuses mésintelligences qui ont éclaté entre notre gouvernement et le gouvernement espagnol ; les défiances inquiètes qui tiennent l'Allemagne en garde contre nous, défiances par lesquelles peuvent seuls s'expliquer les lourds sacrifices que la Confédération germanique s'impose pour entretenir et relever des places fortes sans utilité, et solder des armées sans proportion avec ses ressources, sans lien avec aucun système politique ; enfin les charges que fait retomber sur nous cet état de choses qui mine tous les empires, retarde l'achèvement de toutes nos voies de communication et la mise en exploitation de toutes

nos richesses encore enfouies dans le sol !

Ce n'est qu'à cette condition de porter partout le trouble, le désordre et l'instabilité, que l'Angleterre peut subsister, donner du travail à ses fabriques, du pain à ses populations affamées, de la solidité à ses institutions, de la grandeur à sa puissance. Elle le sait, et l'épouvante que lui causent les maux terribles qui lui déchirent le flanc, les plaies hideuses qui lui dévorent le sein et déjà le visage, est ce qui fait toute la science, toute la profondeur de sa politique, politique fatale ! Le malheur de l'Angleterre, c'est de n'en pouvoir choisir une autre, c'est d'être condamnée, pour retarder le jour prochain de sa décadence et de sa mort, à l'affligeante nécessité d'être l'ennemie systématique de la prospérité de toutes les industries et de toutes les marines susceptibles de faire concurrence à ses manufactures et à ses vaisseaux ; c'est d'être condamnée par la logique de ses intérêts à des inconséquences apparentes qui l'obligent d'arborer à Madrid une politique révolutionnaire, et à Lisbonne la politique opposée ; de porter ici des Bibles, là des idoles ; de passer alternativement de la

philantropie à la cruauté et de la cruauté à la philantropie; de s'apitoyer en Afrique sur le sort des nègres et de massacrer en Asie des populations, d'incendier des villes entières; c'est enfin d'être fatalement condamnée pour vivre à cette affreuse alternative d'empoisonner un peuple ou de le mitrailler, alternative sur les rigueurs de laquelle il n'est plus possible de garder d'illusions après sa dernière expédition entreprise contre la Chine!

Nous pensons que l'alliance de la France avec l'Angleterre nous est aussi funeste qu'elle lui est nécessaire; que les charges de la paix armée ne cesseront de nous énerver; que les gouvernemens ne s'affermiront; que les peuples ne respireront sous les impôts qui les grèvent; que le bien-être ne descendra dans les classes pauvres; que la civilisation n'accomplira son œuvre, ne résoudra les problèmes d'organisation dont la solution tourmente les esprits supérieurs; que le calme, enfin, ne se fera dans le monde, qu'alors que la France, étant le lien qui unira entre elles toutes les marines secondaires, assurera la liberté des mers, renoncera à la prétention, impossible à

soutenir, de tenir tête à elle seule à toute l'Europe, et associera étroitement ses destinées et ses intérêts aux destinées et aux intérêts du Continent.

Alors, mais alors seulement, la paix cessera d'être une trêve armée pour devenir un véritable système, un système fécond, portant tous ses fruits. Alors la France aura pour alliés tous les Etats dont les intérêts sont communs avec elle ; ce jour là, le lien de la confédération germanique se dénouera, mais pour s'élargir. L'association changera de but. Partout on verra le nombre des régimens diminuer et celui des vaisseaux s'accroître. C'est sur la mer que se porteront tous les regards et tous les efforts. Ce que l'on appelle entente cordiale n'est qu'un dangereux sommeil léthargique. Le réveil sera terrible. Que fait-on pour se mettre en garde contre lui? Rien. Craignons qu'il n'en soit de l'entente cordiale, brisée déjà deux fois, comme il en est de l'apoplexie dont on dit que la première attaque vous avertit, la seconde vous menace, la troisième vous foudroie. C'est la dernière goutte d'eau qui fait déborder le vase. Viendra le

jour ou une dernière concession sans réciprocité nous sera demandée, et où nous ne voudrons pas, où nous ne pourrons pas la faire !

La paix n'a point de partisans plus déclarés que nous ; mais, pour qu'elle dure, il faut qu'elle nous honore, il ne faut pas que nous l'achetions par des sacrifices et des concessions sans réciprocité ; il ne faut pas qu'on veuille nous imposer la reconnaissance !

De la reconnaissance pour l'Angleterre, qui pendant dix ans a fourni à toute l'Europe des subsides pour nous faire la guerre, et nous a dépouillés de la plupart de nos colonies ; et pourquoi donc ? — Parce qu'elle est la première, dites-vous, qui nous a reconnus après la révolution de 1830. Mais est-ce qu'il n'est pas dans la politique commerciale de l'Angleterre de se hâter de reconnaître toutes les révolutions, et parfois même de les fomenter ?

L'homme d'état qui comprendra que la politique de la France vis-à-vis de l'Angleterre doit être exactement la contre-partie de la politique de l'Angleterre vis-à vis de la France,

est encore à naître au monde parlementaire. En quoi consiste cette politique de l'Angleterre? — A exploiter habilement les souvenirs des règnes de Louis XIV et de Napoléon, pour tenir toute l'Europe en défiance de nous ; à nous prêter des desseins d'agrandissement de territoire que nous n'avons plus ; à exagérer nos prétentions les plus légitimes, les plus modestes ; à nous représenter sous les couleurs d'un peuple ambitieux, irascible, remuant, querelleur, vaniteux, toujours en guerre ou en révolution, menaçant la solidité des trônes, quand il ne menace pas l'indépendance des nations ! De bonne foi, aujourd'hui, une telle peinture est-elle fidèle? Si nous avons eu notre révolution teinte du sang d'un roi, l'Angleterre, avant nous, n'avait-elle pas eu la sienne déshonorée par les mêmes excès, par les mêmes crimes? Le nombre de nos conquêtes a été grand, mais que l'on compare donc ce qui nous en reste à ce que l'Angleterre, enrichie de ce qu'elle a enlevé à l'Espagne, à la Hollande, à la Turquie, au Danemark et à nous-mêmes, a conservé des siennes ! En quoi devrait consister la politique de la France?—A s'efforcer de tirer l'Europe de l'err ur dans la-

quelle l'Angleterre l'a jetée à notre égard, afin de détourner adroitement d'elle les regards du monde en les portant sur nous; et quoi de plus facile? — Il n'y aurait qu'à étendre une mappemonde sur la table d'un conseil, et qu'à faire colorier tous les points, toutes les colonies, toutes les stations, tous les passages, tous les détroits, tous les marchés dont la Grande-Bretagne s'est assuré la possession exclusive, pour convaincre à son tour l'Europe, que, si elle est menacée dans son industrie, dans son commerce, et par suite dans sa tranquillité, ce n'est pas par la France, mais par l'Angleterre. De là à une alliance entre tous les états ayant un intérêt commun, de là à un désarmement général, de là à un allégement des impôts, de là à une réduction dans les frais de main-d'œuvre, de là enfin à une confédération maritime qui étende au Continent, en vue des crises industrielles et pour les conjurer, le double principe de la Confédération germanique et du zollverein, il n'y aurait qu'un pas; mais c'est ce pas que redoute l'Angleterre et qu'elle met tous ses soins à nous emcher de faire, dans la crainte que l'empire des mers ne lui échappe. Comment cette vérité a-

t-elle besoin de se produire plus d'une fois pour s'emparer par son évidence de tous les esprits ? C'est qu'il en est ainsi de toutes les idées justes ; on n'y arrive jamais qu'après avoir fait le tour des idées fausses, et le cercle en est long à parcourir !



NI ALLIÉS, NI ARMÉE, NI MARINE.

11 septembre 1844.

La France ayant de son côté le bon droit, défendant la vérité de tous les temps et l'intérêt de tous ceux d'entre les peuples dont l'industrie est en progrès, qui ont des produits à échanger et qui aspirent à prendre part au commerce du monde, la France n'est pas si faible, même sur les mers, qu'il plait aux esprits timorés de le supposer.

L'Angleterre, sur laquelle pèse le poids d'une dette de vingt milliards, après trente années de paix, s'est vue forcée de recourir à la ressource extrême de l'impôt de guerre, de l'*income-tax;* elle ne pourvoit qu'avec

peine, au jour le jour, à la subsistance d'une multitude d'ouvriers que l'interruption d'une seule journée de travail condamnerait à périr dans les tortures de la faim ; l'Angleterre n'est pas aussi redoutable qu'on le prétend,

Nous pourrions démontrer que l'existence et la force de la France sont nécessaires à la sécurité de tous les états secondaires, au maintien de l'équilibre européen, et que d'insolentes menaces, d'injustes agressions nous rallieraient plus de sympathies qu'on ne le pense. Nous pourrions rappeler que le patriotisme a son génie qui s'exalte par les périls et s'inspire par les difficultés; mais nous ne voulons rien contester de ce qui a été avancé, nous admettons que c'en était fait de la France si, trop confiante dans la justice de sa cause, elle avait eu l'audace de refuser de payer au missionnaire Pritchard l'indemnité qu'elle a réclamée, sans rire ou sans rougir, pour le préjudice causé à son commerce par six jours de détention ! Oui, à la voix de l'Angleterre en courroux, les trois mers qui baignent la France se fussent tout à coup élevées autour de nous comme les murs d'une prison; deux fois dans le même siècle le monde

eût assisté au spectacle du supplice de Longwood, d'abord appliqué à un homme, puis à une nation, en expiation de leur gloire. Nous rendons graces à Dieu d'avoir fait naître à temps les deux ministres qui viennent de sauver la paix d'une rupture, notre indépendance, nos institutions, d'une catastrophe inévitable, d'un anéantissement certain. Mais aurons-nous si miraculeusement échappé à un si grand péril sans qu'il nous serve pour l'avenir d'avertissement et de leçon ? Voilà ce que nous demandons, car la reconnaissance la plus enthousiaste ne doit pas exclure la prudence la plus vulgaire. Or, pas plus en Angleterre qu'en France les cabinets ne sont éternels; M. Peel et M. Guizot peuvent cesser l'un et l'autre d'être ministres. Suspendus comme nous le sommes au-dessus de deux écueils : l'arrogante susceptibilité de l'Angleterre et la sourde défiance du Continent, le péril d'hier peut se renouveler demain.

C'est une situation grave qui doit préoccuper tous les esprits vigilans.

Un pays dont la politique serait de céder en toute circonstance décisive n'échapperait à un

danger que pour tomber infailliblement dans un autre.

La France, c'est vous qui l'avez dit, est dans l'impuissance de soutenir toute guerre sérieuse et prolongée, soit contre l'Angleterre, soit contre le Continent agissant séparément, à plus forte raison s'ils s'unissaient contre nous. Oui, en effet, notre marine et notre armée sont trop faibles; celle-là manque de matelots, celle-ci manque de chevaux; ni l'une ni l'autre ne sont l'expression d'une grande pensée mûrie dans le cabinet d'un homme d'état, ou d'un système se transmettant de ministère en ministère, de règne en règne; mais de ce douloureux aveu de notre impuissance en faut-il conclure que la France, qui fut l'arbitre des destinées du monde, n'a plus qu'un rôle passif à remplir?

Peut-être nous abusons-nous, mais nous tirons de notre aveu une autre conclusion : si elle n'est pas vraie, démontrez qu'elle est fausse.

Nous disons que cet aveu prouve seulement que notre gouvernement s'égare dans une

fausse voie, où il ne saurait persister plus longtemps sans courir à sa perte et mettre en question le sort de la France.

L'erreur de ceux qui nous gouvernent, c'est de partager, à leur insu, la présomption qui est le défaut saillant du caractère français, défaut que nous avons déjà si souvent et si durement expié, sans jamais nous en corriger : c'est de croire que la France peut impunément s'isoler et s'affranchir de la solidarité qui lie tous les états du continent ; c'est de croire qu'elle peut prétendre à la fois au rang de puissance maritime et à celui de puissance continentale de premier ordre; c'est de croire enfin que la France doit se tenir prête pour toutes les éventualités. Erreur, les admettre toutes, c'est s'ôter les moyens de résister à aucune; c'est gaspiller vos forces et vos ressources, c'est vous condamner à l'impuissance.

Si vous êtes si faibles que la prudence vous oblige à payer à M. Pritchard une indemnité que vous ne lui devez pas, et que vous en soyez réduits à vous féliciter de ce résultat comme d'un triomphe, voulez-vous en savoir la raison? C'est que vous vous exagérez vos

forces et vos ressources, c'est que vous voulez allier ce qui s'exclut, c'est que vous poursuivez deux buts, ce qui est le moyen de n'en atteindre aucun ; c'est que vous voulez être à la fois les alliés et les rivaux de l'Angleterre. Aussi, dans ce qui vous arrive, ne faites-vous que porter la peine de votre inconséquence et de votre présomption.

Il est temps que cet état de choses cesse et que cet aveuglement se dissipe.

Il faut que la France le sache!

Elle n'a pas d'alliés;

Elle n'a pas de marine;

Elle n'a pas d'armée.

Elle n'a pas d'alliés, car pour qu'une alliance existe, il ne suffit pas de la proclamer à deux tribunes; il faut un but, un intérêt communs. Où est le but, où est l'intérêt qui soient communs à l'Angleterre et à la France? Tandis que l'entente la plus cordiale règne entre M. Peel et M. Guizot, la rivalité entre leurs agens éclatent de toutes parts sans qu'ils puis-

sent l'empêcher, en Espagne, en Portugal, en Grèce, en Syrie, à St-Domingue, etc., sur tous les points du globe, enfin, où les deux influences se trouvent en présence. L'Angleterre a pour alliés la Turquie, qui tient les clés des Dardanelles, et le Maroc, qui va reporter en Angleterre l'argent qu'il a reçu d'elle à Gibraltar. Que faisons-nous? Après nous être emparé de l'Algérie, nous la gardons; nous prenons fait et cause pour l'Egypte contre la Turquie; nous bombardons Tanger, nous incendions Mogador. A Taïti, les missionnaires français sont chassés par les missionnaires anglais, et l'un d'eux à son tour est expulsé par un de nos capitaines de vaisseau. Tel est enfin l'antagonisme des intérêts, que les deux pays n'ont jamais pu parvenir à se mettre d'accord sur les termes du plus simple traité de commerce. Nous consacrons tous les ans cen millions à notre marine. Pourquoi? — Est-ce pour acquérir des droits à la reconnaissance du continent, à l'avenir industriel et commercial duquel il importe tant que l'empire des mers ne soit pas la possession exclusive d'une seule puissance? — Non; nos plus graves intérêts, nos intérêts permanens, sont

sacrifiés à de petites bouderies, à des susceptibilités passagères ; au lieu de nous élever fièrement au dessus d'elles et d'en appeler de la rancune des rois à l'intérêt des peuples, nous nous nous abaissons à d'indignes représailles, à une guerre d'épigrammes et d'étiquette. Ignorons-nous donc que les souverains passent, mais que les nations restent? Deux nations rivales peuvent s'allier par circonstance, mais quoi qu'on fasse, leur alliance sera toujours fragile et éphémère ; au contraire, deux gouvernemens ayant des intérêts communs, peuvent avoir à leur tête des chefs qui diffèrent d'opinions sur un point, mais ces dissidences ne seront jamais qu'accidentelles et temporaires. La force des choses l'emporte toujours à la longue sur la résistance des hommes. On ne choisit pas ses alliés, on les discerne. C'est pour avoir méconnu cette vérité qu'un revers est toujours venu faire perdre à la France l'avantage de cent victoires. L'expérience ne nous servira-t-elle donc jamais?

Non, la France n'a pas d'alliés, car il n'y a d'alliés véritables et sûrs que ceux qui n'ont pas moins besoin de vous que vous n'avez besoin d'eux.

Elle n'a pas de marine, car ce qui constitue la supériorité maritime d'un état, si riche qu'on le suppose, c'est moins sa marine militaire que sa marine marchande. Celle-ci est le pied de guerre de celle-là, ainsi que l'a judicieusement posé en principe, dans un écrit remarquable (1), un penseur profond, qui commença par servir dans la marine avant de devenir lieutenant-général. Or, en cas de collision entre la France et l'Angleterre, où serait le pied de guerre de notre marine? La confiance dans le chef, l'enthousiasme dans la cause, peuvent, de faibles recrues, faire d'invincibles héros; mais si l'enthousiasme a pu improviser une armée, il ne saurait improviser une flotte, pas même un vaisseau. On comprendrait que la France s'imposât de grands sacrifices pour avoir une marine militaire considérable si elle avait sur le Continent une position analogue à celle qu'occupe l'Autriche ou la Prusse au sein de la Confédération germanique, si elle pouvait compter

(1) *Mémoire sur la politique de l'Europe*, par M. le lieutenant-général COMTE DE GIRARDIN.

sur une communauté d'efforts, sur une réciprocité de concours, toutes les fois que la liberté des mers serait menacée. Mais si la France doit rester l'alliée de l'Angleterre en même temps que sa rivale, à quoi bon construire en temps de paix des navires de guerre, à moins que ce ne soit pour aller grossir le nombre de tous ceux dont nous avons payé les frais et dont les ports britanniques se sont enrichis à nos dépens (1) ?

Non, la France n'a pas de marine, car en aucune circonstance grave sa marine ne saurait suffire par elle-même à protéger notre commerce, nos colonies et nos côtes. Donc, de deux choses l'une : ou il faut que la France se décide à changer d'alliés, ou il faut qu'elle se résigne à dévorer sa honte toutes les fois qu'il plaira à l'Angleterre de lui faire porter le poids de sa suprématie.

Elle n'a pas d'armée, car une armée n'existe qu'aux conditions suivantes : — que la force

---

(1) Voir le tableau dressé par M. de Pradt, ancien archevêque de Malines, de tous les vaisseaux français dont s'est emparé l'Angleterre.

en soit prudemment calculée en raison de la résistance à vaincre; que la proportion des armes entre elles soit rigoureusement obserservée et maintenue; que son organisation régimentaire soit telle qu'en cas de perte de la première bataille, une réserve aguerrie lui permette de renouveler l'épreuve, avec l'espoir fondé de changer la défaite en victoire.

Où est l'armée que nous opposerions à l'Europe, si quelque révolution nouvelle ou quelque tentative insensée la coalisait de nouveau contre nous?

Que deviendrait la proportion des armes, si nous en étions réduits à incorporer dans nos rangs tout ou partie de la garde nationale mobile? Qui ne sait que la mobilité d'une armée, le succès ou le revers d'une journée, le prix auquel se paie une bataille perdue ou gagnée, dépendent souvent de la répartition exacte des forces qui doit être faite entre l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie? Supposez que les circonstances vous forcent de doubler l'effectif de votre infanterie, où trouverez-vous des chevaux en nombre suffisant pour augmenter proportionnellement votre cavale-

rie? Irez-vous, comme en 1840, proposer à l'Allemagne de lui en acheter pour aller porter la guerre sur son territoire? Vous ferait-elle une seconde fois l'injure de vous en vendre?

En cas de revers, où est la réserve à laquelle vous auriez à demander la réparation de vos pertes en hommes et en chevaux?

Non, la France n'a pas d'armée, car sa loi de recrutement est détestable; il faudrait que cette loi fondamentale fût, ou franchement militaire, ou franchement révolutionnaire; or, elle n'est franchement ni l'un ni l'autre; comme loi révolutionnaire, elle a le tort de n'appeler sous les drapeaux que des contingens trop faibles, et de ne pas faire de l'étude du maniement des armes l'obligation de tout citoyen en état de les porter; comme loi militaire elle a le défaut de ne pas exercer assez longtemps les forces et le courage du soldat, de ne pas faire de la carrière des armes une véritable profession, en donnant, selon le précepte des Romains, la préférence au choix sur le nombre. Nous arrachons violemment pendant quatre ans à leurs champs ou à leurs

ateliers des hommes que nous congédions dès qu'ils commencent à ressembler à des soldats, à la condition, il est vrai, de pouvoir les rappeler, mais après qu'ils auront eu le temps d'oublier le peu qu'ils auront appris, et alors qu'ils ne doivent plus à l état qu'un faible appoint sur leurs sept années de service. Voilà ce que nous faisons ! Voilà ce que nous appelons avoir une armée de 560,000 hommes ! Voilà ce que nous payons 360 millions par an, un million par jour !

En résumé :

Nous voulons avoir à la fois une marine imposante qui nous fasse respecter de l'Angleterre, et une armée redoutable qui nous fasse craindre du continent; et nous n'avons, en réalité, ni marine, ni armée.

Par l'inconséquence de notre politique, en même temps que nous autorisons l'Angleterre à mettre en doute la sincérité de notre alliance, nous tenons en défiance de nos institutions le Continent que nous forçons à s'imposer, à notre exemple, des sacrifices qu'il n'aspire qu'à s'épargner et qui finalement re-

tombent tout entiers à la charge des peuples ; voilà à quoi aboutit le double résultat de nos efforts !

Car lorsqu'une circonstance grave se présente, comme en 1840, elle ne nous trouve prêts pour accepter ou livrer le combat, ni sur terre, ni sur mer.

Malheureuse prétention que celle que nous avons de vouloir qu'aucune éventualité ne nous prenne au dépourvu, et de croire qu'il n'y a pas d'entreprises au dessus de nos forces et de notre courage ! C'est de cette prétention que naît notre faiblesse. Qu'eussions-nous fait dans l'isolement de notre vanité si l'Angleterre se fût placée entre nous et son allié l'empereur de Maroc, si elle eût persisté à exiger de nous une satisfaction plus ample que celle qu'elle vient d'obtenir ? Que ferions-nous si l'Angleterre et la Russie se mettaient d'accord pour s'emparer celle-là d'Alexandrie, celle-ci de Constantinople ?

Ces questions, nous les adressons à ceux qui nous gouvernent.

Ne serait-il donc pas temps, enfin, que nous

sortissions de cette politique au jour le jour, qui, des plus petits incidens, risque de faire d'immenses événemens, et qui nous place incessamment dans l'alternative d'une faiblesse ou d'une folie, d'une honte ou d'un désastre?

Encore une fois, profitons des deux leçons que nous avons reçues coup sur coup en quatre années; profitons-en pour mettre sans retard dans nos finances l'ordre qu'elles laissent à désirer, pour consolider une dette flottante qui est à notre crédit ce qu'est au vaisseau le brûlot qui s'attache à ses flancs; profitons-en pour contracter l'emprunt qui est nécessaire à l'achèvement de nos travaux publics, partout commencés, nulle part terminés; profitons-en pour porter l'économie dans toutes nos dépenses et la simplicité dans tous nos rouages; profitons-en pour donner à notre armée une organisation qui la rende à la fois plus forte et moins nombreuse, plus satisfaite de son sort et moins dispendieuse; profitons-en pour livrer à l'agriculture les routes et les chemins, sans lesquels elle ne saurait, à son tour, nous livrer les chevaux nécessaires à la remonte de notre cava-

lerie ; ayons ce but important constamment sous les yeux, et qu'une bonne loi sur la police du roulage devienne l'un des moyens de l'atteindre; profitons-en pour nous rendre enfin exactement compte de nos forces et de nos ressources, comparées à celles dont l'Europe dispose. Sachons bien ce que nous voulons. L'Angleterre, qui a une marine formidable, n'a pas d'armées; le continent, qui a des armées, n'a pas de marine. S'allier, c'est se compléter. Alliés de l'Angleterre, au lieu de faire de la rivalité avec elle, efforçons-nous de lu procurer, dans un intérêt commun, ce qui lui manque ; elle a des vaisseaux, mais elle n'a pas de bataillons ; complétons sa puissance en portant tous nos efforts sur l'organisation de notre armée; alliés du Continent, faisons le contraire; réduisons notre effectif et augmentons notre marine, afin qu'elle protége au loin son commerce tout en favorisant le développement du nôtre; consacrons judicieusement à l'accroissement de notre matériel naval tous les millions que nous éparpillons en fortifications, etc., etc. Sans doute, il nous manquera toujours des matelots; mais la science n'a pas encore dit son dernier mot; croyons-en les

paroles d'un jeune amiral ; ne doutons pas que ce ne soit pour châtier la morgue britannique que la navigation à vapeur a été inventée, en même temps que les chemins de fer sont, au contraire, appelés à rapprocher entr'eux tous les peuples du continent, à n'en faire qu'une seule grande famille, ayant les mêmes intérêts, le même avenir, la même politique, la même devise :

Respect des nationalités, liberté des mers !

Oui, grace à la navigation à vapeur, désormais les îles n'auront plus de situation privilégiée ; la mer, qui les dispensait d'entretenir dispendieusement une armée considérable, ne leur en épargnera plus les frais. Le commerce du monde ne sera plus le monopole d'une île. Il dépend de la France de faire que tous les états d'Europe lui doivent de venir y prendre librement leur part. Qu'elle le veuille donc ! Si haut que soit portée alors l'indemnité Pritchard, si haut que l'Angleterre la fasse sonner aux quatre coins du monde, si la leçon nous sert, elle n'aura pas été payée trop cher, et nous n'aurons pas à la regretter, car il n'y a d'humiliantes à recevoir que les leçons dont on ne sait pas profiter.

FORCE ET FAIBLESSE DE LA FRANCE.

13 septembre 1844.

Il faut, avons-nous dit, que la France le sache :

Elle n'a pas d'alliés ;

Elle n'a pas de marine ;

Elle n'a pas d'armée.

Nous en convenons : ces paroles étaient graves, aussi n'est-ce pas légèrement que nous les avons fait entendre.

Si la France n'était qu'un de ces petits états

de troisième ou de quatrième ordre, condamnés à un rôle passif, celui d'attendre l'événement, sans qu'il leur soit raisonnablement permis de chercher à le prévoir et à le conjurer, oh ! sans contredit, nous aurions eu tort de nous exprimer ainsi que nous l'avons fait, en toute liberté, en toute franchise, parce que la faiblesse a des droits qui la protègent ; il est des égards et des ménagemens auxquels il n'est pas permis de manquer envers elle sans se manquer à soi-même. Mais, quand il s'agit de la France, de tels ménagemens seraient une offense ; il n'est pas de vérité qu'elle ne puisse entendre, car il n'en est pas qu'on doive lui taire dans la crainte de l'humilier.

Oui, nous croyons que la France a en elle tout ce qu'il faut pour être forte et respectée à l'égal de la nation la plus respectée et la plus forte ; elle n'a pour cela qu'à le vouloir ; mais il faut qu'elle le veuille, avec la ferme conviction qu'il n'est pas de force sur la terre qui soit absolue, qu'il n'en est pas pour laquelle la présomption ne puisse devenir un dangereux écueil.

Non, nous ne croyons pas que la France

puisse entretenir à la fois et une armée assez considérable pour espérer raisonnablement de pouvoir lutter contre une nouvelle coalition, et une marine assez forte pour n'avoir rien à craindre de l'Angleterre.

On nous dit: « La France peut parler la tête » haute et sans crainte; elle n'a pas à redou- » ter l'effort d'une coalition, car l'effectif de » son armée est de 344,000 hommes et 83,416 » chevaux: savoir, pour les divisions de l'inté- » rieur 284,000 hommes et 69,220 chevaux; » pour l'Algérie 60,000 hommes et 13,896 » chevaux; les conséquences d'une guerre a- » vec l'Angleterre ne sont donc pas à redou- » ter, car la France possède une flotte de guer- » re à vapeur de 14 à 15,000 chevaux, et » quant à sa flotte à voiles elle est prête pour » un premier choc. »

Nous acceptons ces chiffres sans les contester, sans les discuter, sans leur faire subir la réduction par laquelle ils auraient à passer s'il fallait que ces 284,000 hommes et les 69,000 chevaux quittassent l'intérieur pour franchir la frontière, ou s'il fallait mettre nos

deux flottes en présence des forces navales de l'Angleterre.

Eh bien! que prouvent ces chiffres?

Ne prouvent-ils pas avec toute la rigueur d'une démonstration mathématique que nous n'avons rien avancé qui ne fût parfaitement vrai, parfaitement exact? De bonne foi, est-ce avec 284,000 hommes et 69,000 chevaux que nous pourrions raisonnablement prétendre tenir tête à toute l'Europe? L'empereur, dites-vous, était loin d'en avoir autant dans la campagne d'Austerlitz; nous ne nions pas le fait, mais nous n'en tirons pas la même conséquence. L'empereur avait d'abord son génie, dont il faut tenir compte; il avait ensuite la force qu'il puisait dans l'immense confiance qu'il inspirait à ses troupes, lesquelles, avec lui, se croyaient invincibles; aucun revers n'avait encore terni l'éclat de ses victoires. Les temps et les hommes sont-ils les mêmes? Qui oserait le prétendre? Souvenons-nous de la gloire immortelle d'Austerlitz; mais qu'elle ne nous fasse pas oublier la dure leçon de Waterloo. Ne mettons pas les prodiges au nom des probabilités, si nous ne voulons pas y faire

entrer en même temps les revers comme un risque de la guerre. Il est une hauteur au-dessus de laquelle il n'est donné à aucune gloire humaine, à aucun monument terrestre, de s'élever, sous peine de voir le faîte tomber plus bas que la base. Sans doute il nous est permis de croire et d'espérer que, pas plus dans l'avenir que dans le passé, les hommes ne manqueraient à notre pays pour le sauver et l'illustrer, si des événemens graves venaient mettre sérieusement en question son existence, son indépendance ; mais la raison, mais la prudence veulent que nous supposions entre nos adversaires et nous toutes les chances égales, et que nous tenions compte dans une juste mesure de l'inégalité du nombre. Or, quel que soit le nombre de soldats que nous puissions armer, il ne faut pas nous le dissimuler, une coalition pourrait toujours nous en opposer un nombre au moins quintuple, et, nous le savons, une coalition qui perd une bataille est une hydre à laquelle on abat une tête.

Sa tête est aussitôt remplacée par une autre. Une coalition ne se résigne jamais à sa

défaite; tant que la victoire n'est pas de son côté, il n'y a que des trèves, il n'y a pas de paix. La première bataille gagnée par nos soldats nous laisserait à peine le temps de nous préparer à la seconde; mais si, au lieu de la gagner, nous la perdions? Nous le demandons, où la France irait-elle chercher les chevaux qui lui seraient nécessaires pour remonter notre cavalerie? Les chevaux, pas plus que les vaisseaux, ne s'improvisent.

Si vous admettez au nombre des éventualités sérieuses que la France doive prévoir et puisse craindre la formation d'une nouvelle coalition, faites donc qu'à tout prix notre agriculture fournisse à notre armée tous les chevaux dont celle-ci, à tout risque, pourrait avoir besoin, dussions-nous subordonner le nombre des chevaux attelés au nombre des roues, limiter la force des essieux, élever le prix d'achat de nos chevaux de remonte, arrêter même le morcellement du sol, car le salut de la patrie est la suprême loi. Mais si cette éventualité est si improbable qu'elle ne doive pas être prévue, gardons-nous de nous affaiblir, en divisant nos forces, en donnant à

notre armée des proportions telles, qu'elles absorbent la plus forte part de notre budget, et fassent obstacle au développement de notre marine.

Nous avons, dites-vous, deux flottes, une flotte de guerre à vapeur de 14 à 15,000 chevaux, et une flotte à voiles prête pour un premier choc, force suffisante pour résister à une injuste ou arrogante prétention de l'Angleterre. — Comment pouvez-vous vous bercer et bercer le pays dans une si dangereuse illusion? Ne savez-vous donc pas que l'Angleterre a 106 bateaux à vapeur, 120 vaisseaux de ligne, 110 frégates, tandis que la France n'a que 43 bateaux à vapeur, 23 vaisseaux de ligne et 29 frégates, plus, il est vrai, sur les chantiers 379/24mes de vaisseaux et 297/24mes de frégates? Mais, non, vous ne le savez pas, car lorsque vous dites que notre flotte à vapeur représente une force de 14 à 15,000 chevaux, c'est la force de la flotte anglaise que vous prenez pour la nôtre, laquelle n'atteint pas 7,500 chevaux.

Ne savez-vous donc pas que le commerce anglais tient continuellement armés 840 bateaux

à vapeur, représentant 64,700 chevaux, et qu'un certain nombre de ces bateaux, en cas de guerre, pourrait être facilement utilisé? Ne savez-vous donc pas que la marine marchande à voiles de l'Angleterre se compose de 25,000 navires, tandis que la nôtre ne dépasse pas 6,000 navires? Ne savez-vous donc pas, enfin, que sa population maritime disponible est de 185,000 matelots et que la nôtre n'excède pas 62,000 matelots, ce qui est comme un est à trois? N'avez-vous donc pas lu la *Note* de M. le prince de Joinville? C'est en entretenant son pays dans de telles illusions, dans de telles erreurs, qu'on l'encourage dans sa prodigalité, qu'on l'endort dans sa présomption, et qu'on le conduit à sa perte, à moins que, réveillé en sursaut par le danger, il n'y échappe, comme en 1840, par une retraite prudente!

Assez de rois ont péri par la flatterie; n'exposons pas les peuples au même sort. Au risque de leur déplaire, ne craignons pas de leur dire la vérité, quelque dure qu'elle puisse leur paraître. La vérité, c'est que la France, en voulant avoir à la fois une armée exagérée et

une marine insuffisante, se condamne à l'impuissance, dans l'une et dans l'autre des deux éventualités qu'elle a la prétention de prévoir, inquiète tout le monde et ne protège personne, tandis qu'il en serait tout autrement si elle réduisait son armée à de justes proportions et reportait sur l'augmentation de sa marine l'économie résultant de la diminution de son effectif.

Le jour où la France occupera le rang maritime auquel il lui est permis de prétendre, il n'est pas douteux qu'elle ne voie promptement se ranger autour d'elle toutes les puissances que l'Angleterre effraie et dont elle gêne l'essor commercial. Comment la France ne voit-elle donc pas qu'elle est appelée par le cours des choses à devenir politiquement pour ces puissances ce qu'est la Prusse industriellement pour les états qui forment le zollverein ?

L'ALLIANCE CONTINENTALE.

14 septembre 1844.

I. Un pays peuplé de trente-cinq millions d'hommes agglomérés au centre de l'Europe, assis sur deux mers, maître de près de six cents lieues de côtes pourvues d'excellens ports, admirablement sillonné de fleuves et de rivières navigables, possesseur de la Corse et de l'Algérie, peut sans présomption et sans danger avoir la double prétention d'être à la fois puissance continentale et puissance maritime de premier ordre. La politique de la France est donc de veiller sur terre et sur mer, de s'assurer par sa civilisation et *ses principes*

chers aux opprimés, des sympathies durables et fécondes.

II. Ce qui existe est ce qu'il y a de mieux : La France a près d'un million d'hommes sous les armes ; sa marine est la seconde de l'univers pour le nombre comme pour la force de ses navires ; son alliance avec l'Angleterre n'est pas moins sincère que solide.

III. Si la France n'a pas d'alliés, c'est qu'elle a fait une révolution qui a rompu les liens qui l'unissaient aux puissances monarchiques ; que la France rétablisse sur le trône le principe de la légitimité, et elle aura aussitôt des alliés, une marine, une armée.

Tels sont les termes dans lesquels se résument les trois opinions, I. démocratique, II. ministérielle, III. légitimiste, représentées par leurs journaux. Si ce n'est pas nous qui nous trompons, si ce sont elles qui s'abusent, on ne pourra pas dire que ce soit l'imagination qui les égare, car il est impossible de faire moins d'efforts pour sortir de l'ornière, chercher le bien et découvrir la vérité. Optimistes et pessimistes sont de même force ; ils ne savent que répéter invariable-

ment ce qu'ils ont déjà dit mille fois; ni l'expérience, ni l'observation n'ont d'enseignemens pour eux; ils seraient nés sourds et aveugles qu'ils ne seraient pas demeurés plus étrangers à tous les faits qui depuis trente ans se sont accomplis et sont venus détruire tant d'illusions!

Les questions que nous avons soulevées sont graves; les débattre, c'est nous aider à les faire sortir de l'ombre pour les placer dans la lumière. Nous allons donc répondre à chacun de nos contradicteurs dans l'ordre où nous venons de présenter leurs réflexions.

Est-ce que nous avons jamais contesté que la France fût une grande nation, qu'elle comptât trente-cinq millions d'ames, qu'elle eût d'immenses côtes, d'excellens ports, un territoire admirablement situé? — Ne s'exagérer aucun des avantages dont Dieu, qui la protége, l'a généreusement dotée, est-ce donc les méconnaître? — Nous croyons fermement qu'il n'existe en Europe aucune puissance, prise isolément, dont la France ne soit au moins l'égale; mais nous croyons non moins fermement que, quelles que soient la bravou-

re de nos troupes, la supériorité de nos officiers, la France, à moins de circonstances extraordinaires qu'il ne serait pas prudent de mettre au nombre de ses prévisions, ne saurait prétendre à former à elle seule le contrepoids de l'Europe continentale, sans s'exposer de nouveau aux désastres de 1814 et de 1815, dont ne purent la préserver ni le génie de Napoléon ni le prestige de tant de victoires. L'opinion démocratique, à laquelle nous répondons, oublie trop facilement que l'Europe continentale, même en n'y comprenant pas la Russie, ne se compose point uniquement d'un état; que si nous avons 35 millions d'habitans, l'Autriche, à elle seule, en compte un nombre égal (34 millions); que si nous sommes baignés par deux mers, l'Autriche aboutit par tous ses fleuves à quatre mers, savoir : par l'Elbe à l'Océan atlantique, par l'Oder et la Vistule à la mer Baltique, par le Danube à la mer Noire, par le Pô et l'Adige à la mer Adriatique; que la confédération germanique unit entre eux quarante états, et M. Thiers sait comment, en 1840, ses ouvertures furent accueillies par le roi de Wurtemberg; qu'en cas de conflagration générale il n'est pas proba-

ble que ce fût de notre côté que se tournassent les Deux-Siciles, le Piémont et la Sardaigne; que le Portugal est dans l'étroite dépendance de l'Angleterre; que l'Espagne, affaiblie par vingt-cinq ans de dissentions intestines, attachât-elle ses destinées aux nôtres, ne nous porterait qu'une assistance illusoire, purement nominale, etc. Pour concevoir et entretenir l'idée d'une guerre où la France serait d'un côté et l'Europe continentale de l'autre, dans la proportion de cinq soldats au moins contre un, il faut avoir dans la propagande révolutionnaire une foi que nous avouons n'avoir pas. Oui, sans doute, les armées mises en mouvement par la République ont étonné le monde par leur audace et par leurs victoires; mais les temps sont-ils les mêmes? L'esprit de liberté, si ardent alors, ne s'est-il pas calmé par les garanties qu'il a conquises, par les satisfactions qu'il a données? Les progrès de l'industrie et du commerce, l'extension et l'habitude du bien-être n'ont-ils exercé aucune action sur nos mœurs et sur notre caractère? Dans les états qui ont encore conservé les formes du gouvernement absolu, le despotisme ne s'est-il pas singulièrement tempé-

ré? Vous mettez votre espoir dans les *opprimés*, et sous ce nom vous comprenez les Polonais, les Irlandais et les Lombards. Quand il s'agit de jouer aux boulets le sort d'un empire tel que la France, il importe de ne pas se faire d'illusions. Allez en Autriche, parcourez les rangs de son armée, les degrés de son administration, et vous verrez si la préférence n'est pas souvent donnée à ces Italiens sur le sort desquels vous vous apitoyez. Déjà, il s'en faut de peu que ce ne soit l'opprimé qui gouverne l'oppresseur.—Ne comptez donc pas trop sur l'Italie! Que l'imminence d'une guerre inquiète sérieusement le gouvernement britannique, soyez sûrs qu'il n'attendra pas qu'elle éclate pour faire droit aux légitimes griefs de l'Irlande. Ne comptez donc pas trop sur l'Irlande. Reste la Pologne, à laquelle la Russie a enlevé sa nationalité; mais si vous avez à vous défendre contre l'Europe continentale coalisée, que pourrait faire pour vous la Pologne, enclavée comme elle l'est dans la Russie, la Prusse, la Saxe et l'Autriche, et que pourriez-vous faire pour elle? La seule chance pour la Pologne de voir revivre sa nationalité, c'est la chute, c'est le partage de l'empire ottoman, si

ce partage peut se faire paciquement. Eh! pourquoi, d'ailleurs, la France s'isolerait-elle de l'Europe continentale? Quels sont les intérêts de l'une qui ne soient pas les intérêts de l'autre? Est-ce que la confédération germanique est exclusive? Est-ce qu'elle n'admet dans son sein que des états ayant le même principe de gouvernement? Est-ce que si l'Autriche et la Prusse sont encore assujéties à la forme absolue, le Wurtemberg et la Saxe ne sont pas soumis au régime représentatif? Affermissons nos institutions; faisons-leur porter des fruits qui, au dehors, en attestent la bonté, encore douteuse. Et comment ne le serait-elle pas, quand nos institutions n'ont pas de détracteurs plus violens que nous-mêmes? Qu'à leur ombre le peuple se moralise, s'instruise, s'élève; qu'il acquière l'habitude de l'ordre par la jouissance de la liberté; que notre agriculture se perfectionne, que notre industrie ne reste en arrière d'aucune autre, que notre commerce se développe, et cette propagande par le bien-être pourra défier en efficacité votre propagande par l'insurrection! Elle fera faire aux idées de la liberté plus de chemin dans le monde en dix ans que vous ne leur en feriez

faire en cent années, et cela sans danger de réaction. Elle nous ralliera les sympathies des peuples sans mettre contre nous les gouvernemens. Un tel espoir serait-il donc chimérique ? Un tel but ne saurait-il donc se poursuivre et s'atteindre ? Quarante états indépendans entre eux, limitrophes, de forces inégales, ont fait taire l'envie, la défiance, toutes les petites passions, et se sont associés pour se garantir mutuellement leur inviolabilité ; et une confédération analogue, augmentée de quatre ou cinq états, mais se proposant un but unique, ne pourrait pas se former dans un intérêt commun qui serait d'assurer à leur industrie, à leur commerce, la liberté des mers ! En vérité, soutenir une opinion contraire à la nôtre, ce serait moins nous combattre qu'insulter à l'esprit de notre temps et à la raison humaine ! — Le principe admis d'une telle confédération, les conséquences s'en tirent d'elles-mêmes : tous les états de l'Europe continentale, à commencer ou à finir par la France, n'ayant rien à craindre pour leurs nationalités respectives, réduisent leurs armées à ce qu'elles doivent être pour assurer le maintien de l'ordre et le respect de l'autorité ;

les impôts les plus lourds sont allégés ; des forces vives détournées du travail lui sont rendues ; grace au chemins de fer, la fraternité des peuples, si longtemps considérée comme un rêve, devient une réalité ; les questions de territoire sont reléguées au passé ; la guerre est détrônée par la concurrence : concurrence au dehors comme au dedans, concurrence entre les peuples comme entre les individus, désormais c'est à qui fabriquera le mieux, vendra à meilleur compte, trouvera le premier de nouveaux débouchés. L'Europe est appelée à assister à un nouveau spectacle ; autre spectacle, autre théâtre : le théâtre de la terre suffisait à la guerre, mais il en faut un plus vaste à la concurrence ; il lui faut la mer, et c'est précisément parce qu'il la lui faut que le temps est venu pour l'Europe continentale et pour la France de s'unir étroitement, d'effacer les traces de rivalités surannées, et de porter simultanément, exclusivement, tous leurs efforts sur l'extension de leurs forces maritimes ! Cessons de regarder la rive gauche du Rhin pour regarder la mer. La rive gauche du Rhin, c'est le passé ; la mer, c'est l'avenir ! Défenseurs de la democratie, amis des peu-

ples, trouvez-vous donc que l'ambition des rois, que leurs rivalités n'ont pas fait couler assez longtemps le sang des peuples ? — Est-ce que l'Autriche se tient armée contre la Prusse ? est-ce que la Prusse se tient armée contre l'Autriche ? Est-ce qu'à l'ombre de ces deux puissances la Saxe et la Bavière ne vivent pas en parfaite sécurité ? Pourquoi donc la France continuerait-elle de s'imposer une charge de 350 millions par an qu'elle peut du premier coup réduire de moitié, sans en être moins forte, moins respectée ? — Pourquoi ? — Dites-le.

A ces optimistes qui pour sauver un ministère sacrifieraient un gouvernement, qui n'admettent pas de différence entre avertir et combattre, comme ils n'en font aucune entre flatter et soutenir ; à ces optimistes qui ne conçoivent rien de mieux que ce qui est, répondrons-nous sérieusement ? — Non ; nous nous bornerons à leur demander de vouloir nous expliquer comment la France ayant, selon eux, près d'un million d'hommes sous les armes, n'a jamais eu, depuis 1830, — l'Algérie mise à l'écart, — une armée de cent mille hommes prête

à entrer en campagne? L'année 1840, où il a fallu que nous allassions acheter des chevaux en Allemagne pour monter notre cavalerie, est-elle donc si loin de nous qu'on paraît déjà l'avoir oubliée? Nous serions curieux de savoir où est ce prétendu million d'hommes sous les armes, et, s'il existe, pour quelle éventualité il se tient prêt? Qui cette armée menace, qu cette armée protège? N'y aurait-il donc pas eu un meilleur emploi à faire des quatre milliards que nous coûte notre armée depuis 1830; n'aurait-il pas amplement suffi de lui en consacrer deux, et d'affecter les deux autres milliards à l'achèvement de nos voies de communication, encore si imparfaites, encore si incomplètes ? Si ce réseau de chemins de fer que les chambres ont fini par voter l'an dernier, après tant de tergiversations, était maintenant livré à la circulation, au lieu de n'être encore qu'à l'étude, la France, plus riche, ne serait-elle pas plus forte, surtout dans le système qui s'est proclamé hautement en ces termes à la tribune : *La paix partout , la paix toujours?* Si ce but était atteint par une autre politique qui imposât à l'Europe continentale et à la France des sacrifices moins lourds, les-

quels n'eussent pas pour effet de ralentir, au profit de l'Angleterre, l'activité de leur énergie industrielle et commerciale, qui rendît enfin moins dispendieux le maintien de la paix, ne serait-ce pas préférable ? Une paix qui n'est assise que sur la défiance armée est-elle une paix bien sincère, est-elle une paix bien solide ? — Qu'importe, ainsi que vous le prétendez, que la marine de la France soit la seconde de l'univers, si celle qui est la première est la seule que nous ayons à redouter, et si nos ministres n'ont pas pour pensée fixe de niveler autant que possible cette inégalité en nous associant, dans un intérêt commun, toutes les marines qui sont sous le coup de la même suprématie? Isolement et impuissance avoués de la France en cas de guerre avec le Continent, isolement et impuissance avoués de la France en cas de guerre avec l'Angleterre, voilà cependant l'état de choses que l'on proclame le meilleur, le seul possible; et ceux qui, comme nous, ont l'audace d'en douter et d'en concevoir un autre, sont tournés en dérision! Ne pas croire à la sincérité et à la solidité de l'alliance anglaise, quand on a sous les yeux l'histoire des deux peuples, quand on a vu

cette alliance se rompre si facilement en 1840, et sur le point de se briser de nouveau pour un fait aussi légitime que celui d'avoir emprisonné un missionnaire qui prêchait le meurtre de nos soldats, quand on voit, enfin, les agens des deux pays en dissentiment et en lutte sur tous les points en discussion ; oui, en effet, qu'elle incrédulité !

Mais si notre dévoûment au gouvernement ne va pas jusqu'à l'optimisme, jusqu'à trouver bien sans exception tout ce qu'il fait, jusqu'à ne rien concevoir de mieux que ce qui est, jusqu'à fermer les yeux à l'évidence, il y a des illusions que nous pouvons encore moins partager, ce sont celles du parti légitimiste, lorsqu'il prétend qu'il n'y aurait qu'à mettre la couronne sur la tête d'Henri V pour que la France eût assitôt des alliés, une marine, une armée? Quelle est donc la force, quels sont donc les avantages que la restauration a tirés de ses alliances pendant les quinze ans qu'elle a régné? Par quels actes glorieux s'est-elle donc illustrée? Elle a conquis l'Algérie, nous l'avons gardée et nous l'avons étendue. Si elle est entrée en Espagne, nous sommes entrés en

Belgique ; si elle compte au nombre de ses faits d'armes la prise du Trocadero et l'incendie de la flotte de Navarin, nous pouvons hardiment leur opposer la prise d'Anvers, d'Ancône, de Saint-Jean d'Ulloa, le bombardement de Tanger, celui de Mogador. La Restauration a-t-elle laissé la France, en 1830, plus grande qu'elle ne l'avait reçue en 1815? Il faut être juste et reconnaître que ce que, ni la République, ni l'Empire, ni la Restauration n'avaient pû faire, le gouvernement actuel l'a fait. Il a gouverné avec la liberté de la presse, ce qui avait longtemps été regardé en France comme un problème insoluble. Henri V sur le trône, s'alliant à l'Europe continentale, ce serait une alliance de principes qui raviverait à l'intérieur toutes les défiances et pousserait à une révolution nouvelle. Le gouvernement actuel s'alliant étroitement à l'Europe continentale, ce n'est qu'une alliance d'intérêts, laquelle aurait pour résultat de le fortifier, de lui permette de reporter sur l'augmentation de sa marine toutes les sommes provenant des économies faites par la réduction de l'effectif, et d'appliquer en toute sécurité, à l'achèvement

de ses grands travaux, toute la puissance de son crédit.

C'est avec la conviction la plus profonde que nous le disons : l'alliance de la France avec l'Europe continentale n'est pas une question de dynastie, c'est une question de ministère ; c'est une question qui n'a besoin, pour être résolue, que de trouver son homme d'état. Mais quand la voix de M. de Chateaubriand, de cet adversaire de l'alliance anglaise, qui fut un jour ministre des affaires étrangères, n'a pas été écoutée sous la restauration, pouvons-nous, sous un autre régime, espérer d'obtenir un succès qui a manqué au plus illustre écrivain de son temps ? — Assurément non ; aussi n'est-ce pas dans une telle prétention que nous puisons notre persévérance : ce qui nous soutient, ce n'est pas l'espérance du succès ; c'est le sentiment que nous accomplissons un devoir, c'est la conviction que nous sommes dans la vérité.

LA MER ! LA MER !

15 septembre 1844.

La seule objection qu'on oppose à ce que nous avons dit de l'alliance de la France avec l'Europe continentale, c'est que notre gouvernement n'a pas le choix de ses alliances, c'est qu'entre le continent et lui il y a l'abîme d'une révolution, et que nous n'avons pas d'alternative entre l'alliance fragile et trompeuse de l'Angleterre ou l'isolement.

A cette objection, nous répondrons qu'aucune tentative sérieuse, aucune négociation suivie n'ont été entreprises pour donner un démenti à cette opinion superficielle, exploi-

tée et accréditée par les partis ; que les alliances sont ou ne sont pas dans la nature des choses, et qu'au dessus de la volonté et des sympathies des gouvernemens sont la raison et les intérêts des nations qui l'emportent toujours à la longue.

Nous allons supposer un homme d'état profondément animé de la conviction que nous venons d'exprimer ; qu'aurait-il fait, que ferait-il ? Aurait-il envoyé, enverrait-il à Saint-Pétersbourg, à Vienne ou à Berlin, des plénipotentiaires allant courber le dos, fléchir le genou et croiser les mains pour implorer la grace de la révolution de juillet et désarmer la colère des rois ? — Non; d'abord, ni à Vienne, ni à Berlin, il n'aurait de colère à désarmer; c'est tout au plus s'il aurait à calmer quelque défiance soulevée par nos institutions, à détruire quelque doute sur leur durée. Saint-Pétersbourg serait le seul point de la Russie dont il ne s'occuperait pas. Que ferait il donc? Voici ce qu'il ferait : — Il interrogerait isolément et collectivement les intérêts de chacun des États qui forment l'Europe continentale, et réglerait sa conduite et sa politique sur ces

observations, sans se laisser détourner ni de sa route, ni de son but, par quelques boutades et quelques épigrammes auxquelles il ne ferait pas l'honneur de les laisser parvenir jusqu'à la hauteur de son oreille. S'il demeurait pleinement convaincu que la paix n'est pas moins dans les intentions et dans les intérêts de l'Europe continentale que dans ceux de la France, il n'attendrait pas, pour réduire la dépense d'un effectif dont le poids annuel est égal à celui de notre dette, qu'une convention ait été délibérée et conclue entre les divers cabinets; il ne perdrait pas son temps à rédiger des notes et à attendre qu'il y soit répondu; le risque de prendre les devans ne l'arrêterait pas; à défaut des gouvernemens, il traiterait avec les peuples par voie d'assentiment tacite; il ferait leurs affaires en même temps que les siennes, jusqu'au jour où s'écrouleraient d'elles-mêmes, sous leur fragilité, ces préventions des rois dont on fait tant de bruit, qui ont moins de racines qu'on ne pense, qui existent bien plus dans la supposition que dans la réalité. Prétendrez-vous que tous les États du continent ne tendent pas à se rapprocher? Est-ce que la Prusse, l'Autriche, toute l'Allemagne

n'ont pas devancé la France dans la nouvelle ère politique qui s'est ouverte par les chemins de fer? Est-ce que si ces gouvernemens nourrissaient contre nous ces sombres desseins, ces fantasques projets de coalition armée, fantômes qu'une presse ignorante se plaît depuis trop longtemps à évoquer dans le but d'agir sur l'imagination populaire, est-ce qu'ils auraient puisé à pleines mains dans leurs trésors, comme ils l'ont fait, pour suppléer l'impuissance des compagnies et hâter la pose de rails qui nous mettent à quelques heures de leurs capitales et qui les mettent à quelques heures de la nôtre? Comment la clarté projetée par un tel fait n'a-t-elle pas frappé tous nos regards et dissipé l'obscurité de tous nos doutes? Quand vous voyez l'Allemagne industrielle centralisée par la Prusse, faire tant d'efforts pour élever sa production au dessus de sa consommation, multiplier ses objets d'échange et s'affranchir des tributs que des pays plus avancés prélevaient sur elle, comment pouvez-vous raisonnablement mettre le risque d'une guerre au rang de probabilité si prochaine, que vous ne trouviez pas trop cher et profondément insensé de l'éloigner au prix de 360

millions par an? Comment ne voyez-vous pas que l'Europe continentale vous tend amicalement la main, et qu'il est absurde de l'obliger de s'exprimer autrement pour se faire entendre? Comment ne voyez-vous pas qu'elle n'aspire qu'à se décharger du fardeau que font peser sur elle des armes inutiles, qu'à jeter bas l'uniforme, le sac et la giberne, pour vêtir la veste, allumer ses forges et metire en toute liberté ses machines en mouvement? Comment ne voyez-vous pas que la guerre est partout considérée et redoutée comme un chômage par l'ouvrier qui, a besoin de son travail pour vivre, comme par les nations, impatientes de regagner l'espace que l'Angleterre a devant elles, et de porter au loin, par delà les mers, les produits de leur industrie ombragés de leur pavillon?

Le rapprochement de la France et de l'Europe continentale s'opère tous les jours de lui-même; pour qu'il fut complet, il suffirait de ne rien faire qui lui fît obstacle? Cela est bien simple, assurément. Comment donc n'est-il pas encore venu à l'esprit d'un homme d'Etat de regarder devant lui au lieu de regarder der-

rière? Il n'aurait que cela à faire pour prendre place parmi les grands ministres, à côté des Richelieu et des Mazarin. Il verrait que nous sacrifions à la crainte d'un danger imaginaire deux cent millions par an, et que nous ne faisons que des efforts impuissans pour conjurer un danger réel, celui qui menace nos côtes, nos vaisseaux, nos colonies et notre commerce! Il verrait que le même danger qui nous menace menace aussi l'Europe continentale, devenue industrielle en même temps que pacifique, et du sentiment d'un danger commun, sans efforts, sans sacrifices, sans génuflexions, sans protocoles, sortirait la politique nouvelle dont notre aveuglement et d'indignes bouderies peuvent retarder la naissance, mais non pas empêcher l'avénement.

La terre! la terre! tel est le cri d'angoisse que jettent les passagers dont une tempête menace la vie; *la mer! la mer!* tel est le cri de ralliement que poussent tous les peuples que la guerre viendrait arracher au travail. Ouvrez les oreilles, vous l'entendrez!

L'EXEMPLE DE L'ANGLETERRE.

15 septembre 1844.

« *La France est assez riche pour payer sa gloire* (1). » Si nous insistons sur cette expression, c'est qu'elle vaut la peine qu'on s'y arrête ; c'est qu'elle est une de ces erreurs qui perdent les peuples qu'elles fascinent. Il faut bien s'entendre sur le mot de gloire. Combien de temps la gloire de la Pologne a-t-elle protégé son indépendance? Où la gloire de l'Empire, encore si resplendissante en 1811, l'avait-elle conduit en 1814 ? Au temps où nous

(1) Expression du *Journal des Débats*.

vivons, la gloire des peuples ne réside plus dans le gain d'une ou de cent batailles plus ou moins chèrement disputées; elle est dans tout ce qui ajoute à la force qui est nécessaire aux Etats pour assurer le respect de leur droit et le triomphe de ce qui est juste. Dire qu'un pays est assez riche pour payer sa gloire, c'est dire une pompeuse sottise; toute gloire qui ne porte pas avec elle son profit, qui ne produit pas au moins ce qu'elle a coûté, est une fausse gloire. Cette maxime est celle de l'Angleterre, c'est aussi la nôtre ; c'est à cette maxime que l'Angleterre doit le degré de grandeur auquel elle s'est élevée, et l'immense empire qu'elle exerce. La vraie gloire n'est pas celle qui passe et qui détruit, qui ensevelit les nations dans leurs drapeaux, et leur donne l'histoire pour cercueil; c'est celle qui dure et qui fonde, c est celle qui les fait vivre, qui, de faibles et petites, les fait fortes et grandes. Or, qu'est-ce qui constitue aujourd'hui la force et la grandeur d'une nation?—Est-ce le nombre des victoires qu'elle a remportées?—Non. Est-ce même le nombre de bataillons qu'elle peut mettre en ligne, ou de vaisseaux qu'elle peut équiper?—Non. Ce qui fait principalement la

force et la grandeur d'une nation, c'est sa patience, c'est la solidité de son crédit, c'est le bon emploi de ses finances, c'est l'ordre régnant dans son administration, c'est la sagesse de ses institutions, c'est la suite dans les idées, la persévérance dans les desseins et la maturité dans l'exécution, c'est enfin l'assiette de sa politique ; si sa politique repose invariablement sur l'étude approfondie et la connaissance exacte de ses intérêts, elle saura profiter habilement de toutes les circonstances et laisser prudemment passer les mauvais jours ; si sa politique, au contraire, flotte au gré des événemens qui se heurtent et des hommes qui se démentent, elle fera en pure perte de grands efforts. Ne demandez jamais à ce qui est mobile de résister et de durer.

Toute la gloire que l'on consent à payer est une gloire dont il faut se défier ; car ce n'est plus une gloire, mais un luxe, luxe que la nation la plus riche ne se donne jamais impunément, car il ne sert qu'à la faire accuser de faiblesse ou d'iniquité. Si elle ne se fait pas rembourser par le vaincu ses frais d'expédition, le monde en conclut hautement, ou que

sa victoire est douteuse, ou qu'elle a reconnu que la guerre qu'elle avait faite n'était pas légitime, ou qu'elle n'a pas osé la pousser jusqu'au bout. Voilà cependant à quels commentaires dangereux un état s'expose par une fausse générosité ! Il n'y a pas de danger que l'Angleterre tombe dans une pareille faute. Elle est bien trop sensée pour faire jamais dégénérer la victoire en faste et lui faire perdre ainsi une partie de sa valeur d'intimidation. Voyez ce qu'elle a fait en Chine ! Assurément, s'il fut jamais une guerre inique, infâme, ce fut celle-là ; qui en a payé les frais cependant ? Vous le savez ! L'Espagne et la Belgique nous doivent plus de cent millions, intérêts non compris, pour les expéditions de 1823 et 1832 ; quel gré nous en savent-elles ? Croyez-vous donc que si ces millions nous eussent servi à mettre à la mer vingt bâtimens de guerre de plus ou à améliorer nos ports, ne fût-ce qu'à mettre en bon état nos chemins vicinaux et à bâtir des maisons d'école dans toutes celles de nos communes qui en sont encore privées, la prise du Trocadero et celle d'Anvers en auraient moins honoré nos armes ? Quand donc l'expérience nous servira-t-elle, quand donc

cesserons-nous de nous conduire comme une nation au berceau ou près de la tombe, quand donc laisserons-nous de côté la pompe des mots et l'exagération des sentimens, quand donc cesserons-nous de prendre l'ombre pour la réalité ?

En Angleterre, ce n'est pas l'industrie qui est poussée en avant par la politique, c'est la politique qui est poussée en avant par l'industrie.

Le moyen d'empêcher l'industrie de produire ! Le moyen de modérer l'activité de la concurrence ! Le moyen de régler la production selon la consommation, en même temps que le moyen d'occuper tous les bras !

Dans l'état actuel de la science économique, alors que l'industrie d'un pays produit, en somme, au delà de ce qu'il peut consommer, que fait-il ?—Sa première pensée est de jeter les yeux sur tous les marchés du monde pour y chercher des débouchés. C'est ce qu'a fait l'Angleterre, c'est ce que font à sa suite toutes les nations qui ont un excédant à exporter.

L'Angleterre obéit à une nécessité impé-

rieuse. La nécessité, c'est là tout le génie de sa politique, infiniment plus simple et moins profonde qu'on ne le croit généralement. Cette nécessité est telle, qu'elle ne permet à l'Angleterre ni de s'arrêter, ni de reculer, ni de s'écarter dans les voies de l'envahissement commercial.

Si elle cessait dc fabriquer un jour, que deviendraient tous ces ouvriers auxquels elle ne suffit pas à donner assez de travail? Et, si elle ne discontinue pas de fabriquer, il faut qu'elle vende tout ce qu'elle est impuissante à consommer. *Vendre!...* Toute la politique anglaise est renfermée dans ce seul mot, qu'elle ait pour traducteurs sir Robert Peel ou lord John Russell.

Nécessité de vendre : — Origine de sa grandeur.

Difficulté de vendre : — Cause de sa décadence.

Impossibilité de vendre : — Achèvement de sa ruine, signal de sa perte.

Relativement à l'Angleterre, la situation de

la France est celle de l'homme qui sort de l'adolescence relativement à l'homme qui entre dans le déclin de l'âge. Tel est notre seul avantage ; nous sommes moins vieux en industrie, mais aussi nous sommes moins avancés. L'horizon est moins près de nous, mais aussi nous avons un plus long trajet à parcourir.

Le même sort attend toutes les nations qui se proposent le même but : or, toutes, en Europe, n'en ont plus qu'un seul : le développement de leur industrie, car il faut bien occuper les bras que n'emportent plus les boulets de canon.

SOYONS FORTS.

21 septembre 1844.

Un homme d'honneur blessé dans sa dignité n'a de conseils à prendre que de son courage; il ne risque au plus que sa vie ; il n'en est pas de même des gouvernemens, qui sont responsables devant Dieu et devant les siècles du présent et de l'avenir, de l'indépendance et de la nationalité des peuples dont ils ont la garde; car, alors même qu'ils ont de leur côté le droit et l'équité, ils ne doivent jamais séparer la prudence de la fermeté, céder à leur fierté avant d'avoir consulté et comparé leur force, mesuré sans illusion l'étendue de leurs ressources, compté le nombre de leurs

bataillons, de leurs vaisseaux, fait la part des circonstances et sondé la profondeur des solidarités, cette pierre d'achoppement de toutes les alliances sans racine ou sans bonne foi. L'honneur n'exige pas que pour repousser une prétention injuste ou arrogante, un peuple s'expose à une défaite probable, à un désastre certain ; les peuples et ceux qui les gouvernent ne sont pas responsables de la faiblesse qui est l'œuvre de l'inégalité humaine ; ils ne sont responsables que de la faiblesse qui a pour cause leur imprévoyance, leur incurie, leur présomption, l'excès enfin quel qu'il soit. Toute atteinte portée par eux au sceau divin des nationalités, à l'inviolabilité du droit, à la consécration des principes, ne déshonore, ne flétrit que les peuples et les gouvernemens qui, ayant pu la prévenir, ne l'ont pas fait.

Ce que l'honneur exige d'un peuple et de ceux qui le gouvernent, c'est qu'ils aient constamment devant les yeux le rôle qu'ils sont appelés à remplir, c'est qu'ils ne se laissent pas détourner un seul instant de leur tâche, c'est qu'ils ne prodiguent aucune des forces, ne gaspillent aucune des ressources dont

l'histoire aura à leur demander compte.

Il est, dans l'histoire des peuples, des époques, époques de transition, où la prudence est surtout ce qui doit caractériser leur politique; il en est d'autres, au contraire, où ils ne sauraient déployer trop de fermeté ; il ne faut pas confondre inconsidérément celles-ci avec celles-là, ni faire porter injustement sur un gouvernement ou sur un cabinet une responsabilité qui peut être le fait de leurs prédécesseurs ; il ne faut pas enfin médire légèrement de la prudence, car si on doit être forcé d'abaisser le ton, il vaut mieux ne l'avoir pas élevé, car si on est impuissant à frapper, il vaut mieux n'avoir pas menacé, car si une réclamation juste et fondée ne doit être qu'une réclamation vaine et méprisée, il vaut mieux l'avoir étouffée dans le silence.

On le voit : personne plus que nous n'est disposé à faire une large part à la prudence ; nous nous sentons capables de l'honorer à l'égal du courage, mais sous la réserve qu'elle ne demeurera pas stérile, qu'elle saura mettre à profit le temps et l'expérience.

Ce n'est point en nous mentant à nous-

mêmes; ce n'est point en exagérant tour à tour nos forces ou notre humilité; ce n'est point en renversant cabinets sur cabinets ; ce n'est point en les accusant tous, sans exception, d'abaisser la dignité du pays, que nous nous maintiendrons en Europe au rang que nous y devons occuper. Ce langage de l'opposition systématique s'est usé sans rien produire : c'est en appelant, sans distinction de partis, les hommes éminens à suivre le noble et utile exemple qu'un jeune prince leur a donné avant de se rendre à Tanger et à Mogador ; c'est en les appelant tous à se livrer sérieusement à l'étude et à la recherche des causes de notre infériorité relative et des moyens de la faire cesser.

Notre infériorité, et sur terre et sur mer, en cas d'événemens graves qui armeraient le continent contre nous, ou qui mettraient en présence les deux pavillons français et britannique, est un fait avoué par ceux-là même qui défendent le ministère avec le plus d'ardeur.

Ou cette infériorité a pour cause l'imprévoyance des hommes ;

Ou elle a pour cause la mauvaise organisation des choses.

Dans l'un comme dans l'autre cas, il n'y a pas un instant à perdre pour la faire cesser.

Il ne faut pas attendre qu'une nouvelle circonstance nous contraigne à faire encore une fois le même aveu d'impuissance.

Il faut prévoir que les hommes prudens qui composent aujourd'hui le ministère, peuvent être contraints de faire place à des hommes élevés à cette école de l'opposition de laquelle on sort convaincu que lorsqu'on s'appelle la France, il suffit, pour faire respecter son droit, de porter la tête haute et de parler un angage ferme et digne, — expression consacrée.

Les périls que nous ferait courir leur témérité s'aggraveraient en raison même de notre faiblesse; ces périls seront d'autant moins grands que nous serons plus forts.

Soyons forts, si nous voulons être fermes.

Soyons forts, si nous voulons paraître modérés.

Soyons forts, si nous voulons nous montrer prévoyans.

Soyons forts, si nous voulons consolider nos institutions, affermir la paix et calmer les susceptibilités du pays.

Plus le pays se sentira fort, et moins il sera disposé à se montrer ombrageux.

Mais pour que la France soit forte et paraisse modérée, pour qu'elle n'ait plus désormais à faire au maintien de la paix aucun sacrifice qui ne soit réciproque, quelles modifications devrait-elle introduire dans la constitution de ses armées de terre et de mer, quel système d'alliances politiques, et par suite quel système de défense militaire devrait-elle adopter ?

Là est la question.

A qui conviendrait-il d'en confier l'étude et d'en demander la solution ?

Serait-ce aux ministres qui déjà fléchissent sous le poids d'une centralisation mal réglée, qui n'ont pas une heure par jour à donner à la méditation et à la prévoyance ?—Non.

Serait-ce aux chambres législatives ?—Pour répondre non, sans hésiter, il n'y a qu'à se souvenir de l'indifférence avec laquelle a été votée la loi de recrutement. C'est à peine si cette loi fondamentale et si essentiellement politique dans la plus haute acception du mot, a été discutée ; on n'y a vu que la question de savoir si la durée du service serait étendue à huit ans ou resterait fixée à sept années ; rien de plus. Et cependant, que de graves questions renfermait et soulevait le vote de cette loi ! N'était-ce pas l'occasion d'examiner quel rapport devait exister entre nos forces de terre et nos forces de mer ; quelles alliances nous devions préférer ; quels dangers nous pouvions avoir à craindre : quelles éventualités enfin nous devions prévoir ?

Une telle question voudrait qu'on en confiât l'étude et qu'on en demandât la solution à une institution qui nous manque :—à la création d'un Conseil supérieur de défense, qui réunirait dans son sein les hommes les plus éminens de la politique, de l'armée et de la marine, et dont seraient membres de droit tous les ministres.

S'il existe un moyen plus efficace de donner à notre politique extérieure de la force et de l'unité, qu'on l'indique, car nous ne pouvons rester plus longtemps livrés à l'imprévoyance.

Le sort d'un Etat aussi important que la France ne doit pas dépendre :

D'un changement de cabinet ;

D'une exigence de l'Angleterre ;

D'une seule bataille perdue.

LES PÉRILS QU'IL FAUT PRÉVOIR.

22 septembre 1844.

Dites-nous quels sont les périls du dehors contre lesquels votre pays doit se tenir en garde, et nous vous dirons ce qu'il faudra faire pour les conjurer, de quelles alliances il sera prudent qu'il s'entoure, et de quelles alliances il sera sage qu'il se défie.

Les deux éventualités en vue desquelles la France doit régler son crédit, ses dépenses, ses travaux publics, son armée et sa marine, constituer enfin son système de défense, sont :

Une guerre entre elle et l'Angleterre ;

Une guerre entre elle et l'Europe continentale coalisée.

Or, de ces deux éventualités, la première n'est-elle pas aussi probable que la seconde l'est peu ?

Dans quel but, dans quel intérêt l'Europe continentale s'armerait-elle, se liguerait-elle contre nous, à moins que ce ne fût pour repousser de notre part une injuste agression ?

A-t-elle besoin de s'agrandir ? Avons-nous besoin de nous étendre ?

Qu'ajouterait de plus à nos forces la possession de la rive gauche du Rhin ? Qu'ajouterait de plus aux siennes le partage de notre territoire entre cinquante Etats divers, en admettant qu'ils s'entendissent pour l'opérer ? Si ce partage avait été possible, n'aurait-il pas eu lieu en 1815 ?

Rayez la France de la carte d'Europe, que devient l'équilibre européen ? Qui la remplacera ? Qui protégera l'indépendance des Etats secondaires et des petits Etats ? Qui fera contrepoids, sur terre à la Russie, sur mer à l'Angleterre ?

Quels sont les intérêts de la France qui ne soient pas ceux de l'Europe continentale?

Les questions de frontières, pour lesquelles tant de guerres ont été livrées, n'ont-elles pas perdu presqu'entièrement leur importance, depuis l'invention des chemins de fer et de la navigation à vapeur, depuis qu'on traverse sous des tunnels les montagnes et les fleuves?

Les questions de territoire ne tendent-elles pas aussi partout à faire place aux questions de marchés, de débouchés et d'échanges?

Que cherchent toutes à l'envi les nations en progrès? Ne sont-ce pas surtout des consommateurs? De toutes parts, en Europe, ne se montrent-elles pas moins occupées de conquérir que de fabriquer et de vendre, de se faire la guerre que de se faire la concurrence?

Tel est le cours de ce nouvel état de choses, que bien que tout le monde soit d'accord pour reconnaître que le partage de l'Europe, ainsi qu'il résulte des derniers traités, a été mal fait, personne cependant ne songe sérieusement à y rien changer. Chacun a pris son

parti de ce qui lui manque et s'est arrangé pour en souffrir le moins possible.

On peut donc, sans crainte d'être taxé d'aveuglement, considérer comme hors de toutes probabilités toute prise d'armes de l'Europe continentale contre la France ?

Chaque année, les idées de paix et de civilisation, d'industrie et de commerce, poussent des racines nouvelles; chaque année, au contraire, les idées de guerre tendent à s'éloigner de nos anciens champs de bataille.

La seule objection qu'on oppose est celle qu'on tire du libéralisme de nos institutions qui, dit-on, menace de s'étendre à tous les Etats absolus et les tient en défiance de nous.

Cette objection n'est pas sérieuse.

Les gouvernemens auxquels on fait allusion savent bien qu'alors que la France aurait cessé de compter au nombre des nations, les idées de liberté et de progrès n'en suivraient pas moins leur cours. Elles sont le fruit du temps. Et d'ailleurs, est-ce que la France est le seul Etat représentatif qui existe dans le

monde, le seul Etat qui ait donné aux peuples le spectacle d'une révolution? Est-ce que l'Angleterre, un siècle avant nous, n'avait pas passé par les mêmes épreuves et les mêmes excès?

Est-ce que la liberté de la presse, alors qu'elle aurait cessé de régner à Paris, ne continuerait pas de régner à Londres; est-ce qu'elle y serait moins à craindre?

Est-ce que l'esprit démocratique ne continuerait pas d'avoir son empire aux Etats-Unis?

Est-ce qu'il est vrai de dire enfin que la France soit plus révolutionnaire que l'Angleterre? Qu'a donc fait celle-ci que n'ait pas fait celle-là?

Est-ce que dans tous les pays où l'Angleterre a trouvé le plus léger profit à semer les idées de liberté, d'émancipation, souvent même d'insurrection, elle s'en est fait faute et scrupule?

Cessons donc de nous faire l'écho d'une banalité qui ne supporte pas l'examen.

L'Europe continentale, elle le sait bien, n'aurait qu'à perdre à l'affaiblissement, à l'anéantissement de la France; donc, du côté de l'Europe continentale la France n'a aucun péril grave à redouter; du côté de l'Angleterre en est-il de même?

Ce n'est pas nous qui oserions répondre négativement, le lendemain surtout du jour où il s'en est fallu de si peu que la guerre n'éclatât entre les deux alliés.

Il ne faut pas se le dissimuler: tout progrès que fait notre industrie, tout débouché que s'assure notre commerce, tout navire à voiles ou à vapeur dont s'augmente notre marine, le plus petit îlot dont nous prenons possession dans la mer la plus éloignée, sont autant de causes qui tendent à faire perdre à l'alliance des deux pays, ce qu'elles font, au contraire, gagner à leur rivalité.

Cette rivalité, où n'existe-t-elle pas?

Tous les matins nos ministres, qui connaissent la morgue britannique et la susceptibilité française, doivent craindre, en ouvrant leurs dépêches, de recevoir de quelque mer éloi-

gnée la nouvelle qu'une grave collision a éclaté entre les deux pavillons.

Assurément, s'il est une paix précaire dont le maintien dépende moins de la volonté de deux gouvernemens, c'est celle-là; s'il est une alliance fragile sur laquelle, des deux parts, on ne doive pas réciproquement compter, c'est celle que nous avons déjà vue sur le point de se rompre deux fois depuis 1840.

La France n'ayant réellement rien à craindre d'un côté, et ayant incontestablement tout à redouter de l'autre, rien de plus facile à tirer que les conséquences de cette situation.

Il n'en est pas de plus simple :

Retrancher le superflu, avoir le nécessaire;

C'est à dire :

Avoir une armée qui nous coûte moins;

Avoir une marine qui nous protége mieux;

Diminuer l'une sans l'affaiblir;

Augmenter l'autre sans élever le chiffre du budget, en reportant judicieusement sur celle-ci les économies faites sur celle-là;

Calmer les justes défiances de toutes les puissances qui règlent leur effectif sur le nôtre;

Contenir l'arrogance de l'Angleterre;

Donner ainsi de nouveaux gages à l'affermissement de la paix qui n'a pas de plus fermes partisans que nous, et nous n'en exceptons pas même le cabinet qui a déclaré hautement la vouloir partout et toujours. Le seul point qui nous ait jamais divisé, c'est qu'il pense qu'il est des circonstances où il peut être nécessaire d'acheter le maintien de la paix par des concessions, tandis que nous pensons, nous, que tous les peuples ayant un égal intérêt à sa conservation, aucun n'a de sacrifices à lui faire.

L'ISOLEMENT DE LA FRANCE.

8 octobre 1844.

Tandis que l'Autriche tente de se faire point de ralliement pour les diverses puissances italiennes et convoque à Trieste leurs souverains ou leurs ambassadeurs ; tandis que la Prusse continue par l'exposition à Berlin des produits de l'industrie allemande ce qu'elle a commencé par l'établissement du zollverein ; tandis que la Russie se porte sur la mer Noire comme l'Autriche sur l'Italie ; tandis que l'Angleterre achève de s'emparer des derniers débouchés et des derniers marchés qu'il lui reste encore à conquérir pour avoir le monopole du commerce du monde ; tandis que toutes les

forces tendent, enfin, à se centraliser ou profit de quelques puissances prépondérantes, la France seule demeure dans l'isolement. Cet isolement est un fait qu'il faut être frappé d'aveuglement pour ne pas voir, qu'il faut être de mauvaise foi pour nier. Mais comment le faire cesser, à moins d'établir soit entre nous et l'Angleterre, soit entre nous et la Russie, soit enfin entre nous et l'Allemagne, une communauté d'efforts, une solidarité d'intérêts?

Entre nous et l'Angleterre, il peut y avoir *accidentellement* communauté d'efforts, association temporaire, *entente spéciale*, mais peut-il y avoir solidarité d'intérêts, entente vraiment cordiale, alliance durable? — M. Guizot lui-même ne répondrait pas affirmativement; mieux que personne il sait qu'il n'est pas un point du globe où les agens des deux gouvernemens se trouvant en présence ne se trouvent en rivalité. Il n'y a donc pas à songer sérieusement à unir étroitement les deux pays.

Entre nous et la Russie, s'il n'y a pas communauté d'efforts, s'il y a éloignement, il n'en faut point chercher la cause dans un antago-

nisme d'intérêts entre les deux empires, antagonisme qui n'existe pas, loin de là ! Il faut la chercher dans les sentimens personnels des deux souverains l'un à l'égard de l'autre ; un cabinet habile, nous le croyons, s'il l'eût voulu fermement, fût parvenu, sans de très grandes difficultés, à changer la nature de ces sentimens ; mais, depuis 1830, quel cabinet l'a seulement essayé, quel cabinet a laissé entrevoir à la Russie le désir de reprendre les négociations de 1828, et de s'entendre avec elle sur la question d'Orient et des traités de 1815, sur le remaniement pacifique de l'Europe, en respectant tous les droits légitimes, en faisant à toutes les nationalités leur équitable part ? — Aucun, il n'en faut pas même excepter le ministère du 15 avril, auquel on a souvent prêté, à tort, une politique qui était la nôtre, mais qui n'était pas la sienne. Il n'y a malheureusement pas lieu d'espérer qu'un désaccord déplorable qui sacrifie à des préventions fâcheuses, qui pour être réciproques n'en sont pas plus fondées, les intérêts de deux grands pays et ceux de l'Europe, ait une fin prochaine, car l'homme d'Etat qui entreprendra de réconcilier les deux souverains et d'unir les

deux peuples, est encore à naître, en France, au monde politique. Cependant, l'alliance de la France et de la Russie était incontestablement la seule qui pût accomplir pacifiquement de grandes choses ! Le roi Louis-Philippe l'avait bien compris lorsqu'il s'empressait d'écrire à l'empereur Nicolas le 19 août 1830 « *La France aime à voir dans la Russie son » allié le plus naturel et le plus puissant.* » Si cette alliance est indéfiniment ajournée, c'est moins à la révolution de juillet en elle-même qui a mis une dynastie sur le trône à la place d'une autre, qu'il faut s'en prendre, qu'à l'insurrection de la Pologne, à M. de Talleyrand et à ses disciples, aux idées fausses et aux discours violens des chefs de l'opposition, dont la foi en l'alliance anglaise était si aveugle pendant les premières années qui suivirent celle de 1830, qu'ils eussent certainement demandé la mise en accusation du ministère qui n'aurait pas partagé leur confiance.

Entre nous et l'Allemagne, il y a froideur, indifférence ; mais il n'y a ni rivalité d'intérêts, ni éloignement de personnes. Cette froideur, cette indifférence, s'expliquent précisé-

ment par le défaut d'un but poursuivi en commun. Quel pourrait être ce but ? Nous l'avons cent fois indiqué, ou plutôt il s'indiquait de lui-même. Que cherchent, que doivent chercher tous les peuples dont l'industrie est en progrès ? — Des débouchés pour leurs produits, des marchés pour leurs échanges, des ports pour leur commerce. Que leur manque-t-il ? —Une marine assez forte par elle-même, pour que, réunie à la leur, cette marine mette leur pavillon à l'abri de tout ce qu'il pourrait avoir à craindre du mauvais vouloir et de la morgue de l'Angleterre. N'est-ce pas cette crainte qui lie si étroitement l'Autriche à la Grande-Bretagne ?— Qu'avons-nous entrepris, dans cet ordre d'idées, pour former une union maritime composée de toutes les marines secondaires, à l'instar de l'union douanière si habilement réalisée par la Prusse, et celle que projette l'Autriche en Italie ? — Rien. La liberté des mers est-elle donc moins importante à assurer que la liberté de circulation des marchandises d'un Etat à l'autre ? Etonnons-nous ensuite que la France demeure isolée et que notre politique manque d'éclat, de force, de grandeur ! Seule, que peut faire la France ?

Résister à l'Angleterre avec plus de fermeté. Mais cela suffirait-il pour nous tirer de l'isolement? A l'extérieur pas plus qu'à l'intérieur, la résistance ne suffit pour constituer un système politique. L'Angleterre n'a jamais hésité de placer ses intérêts permanens au dessus de ses susceptibilités passagères. Nous en avons eu un grand et instructif exemple lorsque, pour être plus libre de déployer toute sa rigueur contre la Chine, nous l'avons vue si accommodante avec les Etats-Unis dans l'affaire de Mac-Leod. Jamais l'Angleterre ne s'engage dans deux difficultés à la fois; avant d'en affronter une, elle transige sur l'autre. C'est à cette politique transmise de règne en règne, de cabinet en cabinet, que la Grande-Bretagne doit ce qu'elle est devenue. Condamnée par son industrie et par son commerce à n'avoir pas d'alliés, elle le sait, que fait-elle? — Pour empêcher de se réunir contre l'empire qu'elle exerce tous les Etats qu'elle écrase par sa supériorité industrielle et par sa suprématie maritime, elle sème entr'eux la défiance et la division, et par la division les réduit à l'impuissance de lui nuire. Le contre-pied de cette politique devrait être la nôtre :

Ceux qu'elle divise, nous devrions les réunir. Cela est simple, manifeste, incontestable. Nous l'avons dit maintes fois. Mais quand nous tenons un pareil langage exempt de toute passion de parti, qui trouvons-nous pour nous aider? Personne. Cependant il n'est pas de question plus grave et qui mérite un examen plus approfondi, car de cet examen pourrait surgir un grand fait de nature à changer toute la face de la politique européenne, un fait qui complèterait ce qu'ont si bien commencé les chemins de fer : — l'union de toutes les marines secondaires dans un but d'intérêt commun : — *La liberté des mers!*

LA SINCÉRITÉ BRITANNIQUE.

16 octobre 1844.

L'histoire montre quel degré de confiance mérite la durée des sentimens qui s'épanchent dans les adresses, les harangues et les discours d'apparat prononcés en tous temps et en tous pays, alors même que la sincérité n'en est pas suspecte. Il n'est plus permis à personne de s'y tromper. La démarche faite à Windsor par la corporation de la Cité de Londres est une manifestation qui a certes une valeur, comme hommage personnel rendu au caractère de l'ancien réfugié de Twickenham, aujourd'hui roi des Français ; mais attribuer à cette mani-

festation une grande importance politique, c'est tomber dans l'exagération et la courtisanerie, au risque de se briser au choc de quelque rude mécompte ou de recevoir bientôt un éclatant démenti. Pour ne s'écarter ni de la vérité ni de la prudence, il convient de distinguer, entre les sentimens qui allient les deux souverains, les idées qui rapprochent les deux cabinets et les rivalités qui séparent les deux pays. Ces rivalités ont existé de tout temps et ne peuvent désormais que s'accroître : espérer et prétendre les faire taire ou les calmer par des harangues, ce serait s'abuser étrangement. Quel homme sensé pourrait partager une telle illusion, alors surtout qu'il s'agit d'Etats constitutionnels où l'existence des ministères est soumise à la fluctuation des majorités, et où les deux cabinets peuvent très bien n'être pas toujours animés l'un à l'égard de l'autre des mêmes sentimens que ceux qui continueraient d'exister entre les deux souverains. Malheureusement les phrases cordiales et pacifiques qui ont été échangées à Portsmouth et à Windsor n'empêcheront pas que partout où des agens français et anglais sont en présence, ils ne soient en dissentiment et en rivalité ; elles

n'ôteront pas à la marine britannique son mauvais vouloir et sa morgue ; elles ne feront pas que les sentimens d'hostilité invétérée, d'ombrageuse jalousie et d'insolent dédain que nous avons vus récemment éclater à Taïti et à Gibraltar dans toute la conduite des consuls Pritchard et Robert Wilson, dans les discours de sir Robert Peel lui-même, et percer en 1840, dans les propos injurieux de lord Palmerston et dans les dépêches diplomatiques de M. Bulwer, ne soient pas, au fond, les sentimens vrais de la nation anglaise à notre égard, aussitôt qu'elle rencontre de notre part la plus faible résistance, la contrariété la plus involontaire. Est-ce que l'accueil enthousiaste fait en 1838, à M. le maréchal Soult, a empêché deux années plus tard la signature de la convention du 15 juillet ? Oui, il y a un moyen certain de faire que « les deux pays vivent en » paix l'un avec l'autre, » que « leur union » soit cordiale et durable, » c'est d'accepter de tout cœur la suprématie britannique ; c'est de nous résigner au rôle de puissance secondaire ; c'est de trouver tout simple que l'Angleterre, qui nous a déjà ravi le haut et le bas Canada, l'Acadie, Terre-Neuve, la Grenade,

Saint-Vincent, la Nouvelle-Zélande : — qui a pris à l'Espagne : — Gibraltar, la Jamaïque, Campêche, Honduras, Bahama, la Trinidad, les îles Falkland ; à la Hollande : — Demerari, Berbice et Essequibo, le Cap de Bonne-Espérance ; à la Turquie : — les Iles Ioniennes ; à l'ordre de Malte : — Malte et Gozzo, etc., etc., s'empare exclusivement des derniers points du globe et des derniers marchés, dont il reste à sa marine et à son commerce à prendre possession ; c'est de renoncer, nous, à toute prétention de faire flotter notre pavillon sur le plus petit îlot ; c'est d'aller, à son instigation, porter dans nos colonies la perturbation en devançant le jour marqué par les progrès du temps à l'émancipation des noirs ; c'est de réduire, de préférence à toute autre dépense, celle que fait peser sur nous le département de la marine ; c'est de continuer à entretenir un effectif exorbitant et ruineux ; c'est de temps à autre de donner à l'Europe continentale, sur le maintien de la paix, des craintes qui retardent les progrès de l'industrie et fassent éclater des crises commerciales ; c'est enfin de nous associer à elle partout où il s'agit de fomenter un mouvement révolutionnaire et

de perpétuer le désordre, comme elle le fait encore, en ce moment, en Espagne. Oui, à ces conditions, l'on peut compter que l'entente entre les deux pays ne sera pas moins cordiale qu'entre les deux souverains. Qu'est-ce qui s'oppose à ce que l'alliance entre les deux pays soit sincère et solide ? — C'est la rivalité qui existe entre eux. Supprimons la rivalité, il n'y aura plus d'obstacle à l'alliance. Alors la France occupera à la gauche de l'Angleterre, la place secondaire que l'Autriche occupe à sa droite.

Tout le passé de la France se soulève contre cette pensée.

GUERRE DE LA FRANCE AVEC L'ANGLETERRE.

27 janvier 1845.

L'Angleterre, qui connaît le nombre de nos vaisseaux pour le moins aussi exactement que le nombre des siens, sait, de plus, que nous portons jusqu'à l'extrême la conscience de notre faiblesse relative, et sait encore que nous poussons jusqu'à l'aveuglement la crainte de la guerre ; de là ses exigences menaçantes. La vérité, c'est que nos ministres, par un excès de prudence, ne tiennent pas suffisamment compte, d'un côté, de ce qu'il y a de force dans le droit, de l'autre côté, ce qu'il y aurait de faiblesse dans la violence ; de là des concessions sans réciprocité. Enfin, la vérité, c'est qu'on ne croit pas généralement que la guerre puis-

se éclater entre la France et l'Angleterre sans s'étendre à toutes les autres parties de l'Europe, erreur que propagent ceux-là qui devraient le plus s'appliquer à la détruire. Tenez-le pour certain, la Grande-Bretagne n'eût pas exigé de nous ce qu'elle savait être une concession contraire à l'équité, à la réciprocité, à la dignité, si nous n'avions pas perdu de précieuses années et gaspillé d'immenses ressources, si nous avions appliqué à l'amélioration de nos ports, à l'accroissement de nos forces navales, d'abord les cent cinquante millions employés inutilement à entourer Paris de fortifications et ensuite toutes les économies considérables qu'une réduction judicieuse de notre effectif militaire et une meilleure constitution de nos forces de terre nous eussent permis de réaliser annuellement. Telle qu'elle est constituée, notre armée nous énerve ; elle nous affaiblit; elle prélève sur notre budget une part sans proportion avec la part faite à notre marine, et lorsqu'il nous reste encore tant de grands travaux publics à entreprendre ou à achever, en enlevant à ces travaux un trop grand nombre de bras, elle en rend l'exécution plus lente ou plus coûteuse. Pourquoi

avait raison, et de donner une indemnité à un de ses missionnaires qui avait tort, croyez-vous que dans ce cas il se fût trouvé au sein d'une chambre française une majorité qui consentît à voter l'indemnité exigée sous peine de rupture? — Non, non, mille fois non. Mais nous voulons admettre un instant que nous nous trompions, et que l'Angleterre, au lieu de renoncer à ses exigences, y persistât; dans ce cas, de deux choses l'une : — ou elle se bornerait à rappeler, sous un prétexte quelconque, son ambassadeur, et nous serons alors vis à vis d'elle dans la même position exactement que celle où nous sommes vis à vis de la Russie, ce qui changerait assez peu de chose aux rapports des deux pays, puisque l'entente cordiale de la part de l'Angleterre se borne à nous demander tous les sacrifices et à ne nous en faire aucun ; — ou elle nous déclarerait la guerre. Quelqu'invraisemblable que soit cette hypothèse, nous l'admettons. La guerre est déclarée entre les deux pavillons. Qu'arrive-t il? Si vous supposez que l'Angleterre capture ou coule bas tous nos vaisseaux, vous supposez aussi qu'ils ne se laisseront ni capturer, ni brûler, ni couler bas, sans se bien défendre,

et sans que la perte ne soit au moins égale des deux côtés. Eh bien! Après? Pousseriez-vous donc la crainte jusqu'à redouter une invasion de nos côtes? Non, vous savez que l'Angleterre n'a pas de troupes de débarquement; mais elle s'emparerait, — dites-vous,— du peu de colonies qui nous restent, et n'épargnerait rien pour intercepter toute communication entre notre armée d'Afrique et nous. Bien que tout cela ne fût pas aussi facile à réaliser qu'à concevoir, nous admettons que toutes ces prévisions qu'on nous oppose soient fondées; nous admettons l'impuissance absolue de la part de la France de soutenir une lutte à main armée avec l'Angleterre, dans l'état actuel de notre marine et de nos alliances. Eh bien! de cette concession que nous vous faisons, quelle conclusion faut-il en tirer? — Ou, il faut nous résigner à subir toujours, en toutes circonstances, dans l'avenir aussi bien que dans le présent, toutes les exigences de l'Angleterre, les moins fondées comme les plus justes, ou il faut, au contraire, ne plus perdre un instant pour nous mettre en mesure de résister d'une manière moins inégale à ses prétentions inacceptables. Or,

c'est là où nous en voulons venir ; nous nous adressons au pays, au ministère, aux deux chambres, à la majorité aussi bien qu'à la minorité, et nous leur demandons : en vue de ce danger d'une lutte qui a failli déjà éclater deux fois en quatre années, qu'a-t-on fait, que fait-on ? Quelles précautions a-t-on prises ? quelles précautions prend-on ? Où sont nos approvisionnemens ? Où sont les jalons d'une nouvelle voie ouverte à notre politique ? Quels sont les alliés sur lesquels nous pourrions compter, et qu'avons-nous déjà fait pour nous les attacher ? Non, assurément, il n'y aurait pas à craindre que l'Europe prît parti pour l'Angleterre contre nous dans le cas d'une injuste agression de sa part ; mais l'intérêt de toutes les marines secondaires étant le même que le nôtre, et le nôtre étant le même que le leur, serait-il donc si difficile de les faire passer de la neutralité à la solidarité, à la réciprocité de concours ? — Nous ne le croyons pas, et c'est cette conviction qui sert de base à toute notre politique. Nous savons bien quelles sont les difficultés que la France a à surmonter dans le choix de ses alliances ; mais est-ce en n'essayant rien pour aplanir ces difficultés

qu'on parviendra à les faire disparaître? Or, nous le demandons à tous les hommes qui nous ont gouvernés depuis dix ans, qu'ont-ils tenté dans la voie que nous ne nous lasserons pas de leur indiquer, parce que nous la croyons la seule voie, pour la France, de grandeur et de salut? Avons-nous seulement réduit d'un régiment les cadres de notre armée? Loin de là; au lieu de faire un pas en avant, nous en avons fait un en arrière; nous avons entouré Paris de fortifications, et sans doute ce n'a pas été en vue de le mettre à l'abri du canon d'une escadre britannique. Dans l'embastionnement de Paris, cette erreur commune aux deux cabinets du 1er mars et du 29 octobre, l'un si belliqueux, l'autre si pacifique, le Continent a vu et a dû voir une pensée sinon d'aggression, au moins de défiance à son égard. Etonnez-vous donc ensuite qu'il se tienne avec vous sur la réserve! Non, il faut bien le reconnaître, nous n'avons rien fait enfin pour changer les dispositions du Continent relativement à nous; nous n'avons rien fait pour le rassurer sur les nôtres, relativement à lui; nous n'avons rien fait pour l'attirer vers une politique nouvelle plus conforme à ses intérêts et aux

nôtres; nous n'avons rien fait enfin, pour l'arracher aux préventions que l'Angleterre, profitant des circonstances qu'elle avait souvent fait naître, a su habilement lui inculquer, en lui persuadant que nous aspirions à la domination de toute l'Europe, que nous avions une ambition qu'aucune conquête ne pouvait assouvir, qu'aucun revers ne pouvait modérer! Où nous conduisent une telle insouciance, un si grand dédain de l'avenir, un tel mépris de ce qui doit s'appeler : la grande politique? Cela nous conduit à perpétuer indéfiniment la situation fâcheuse dans laquelle nous sommes vis à vis de l'Angleterre, plus convaincue que jamais, qu'elle n'a qu'à nous menacer d'une rupture pour obtenir de nous toutes les concessions qu'il lui plaira d'exiger, et surtout pour nous empêcher de rien faire qui pût nous soustraire à cette dépendance.

Il y a dans cette situation un grave danger qui doit fixer au plus haut degré l'attention du pays et du gouvernement. Nous ne récriminons pas, nous avertissons. La situation de la France ne peut rester ce qu'elle est. L'An-

gleterre a su, dans un intérêt commun, coaliser contre nous l'Europe menacée par nos armes; il faut que son exemple nous serve, car, s'il ne nous servait pas, c'est vainement que nous dévorerions humiliations sur humiliations ; cette entière abnégation de toute dignité ne nous sauverait même pas, parce que, si vaste qu'elle soit, il n'y a pas de mesure que le temps ne parvienne à combler ? Toute concession sans réciprocité n'est jamais que le prélude d'une concession nouvelle.

LA RÉCIPROCITÉ.

28 janvier 1845.

Tout doit être réciproque entre la France et l'Angleterre. Voilà le principe ; mais il faut aussi admettre l'hypothèse d'une infraction, soit de l'une, soit de l'autre des deux parts.

Commençons par supposer que le tort soit de notre côté, car dans un gouvernement soumis à la loi des majorités, la formation d'un cabinet téméraire n'est pas une hypothèse invraisemblable, et ne serait pas un fait sans exemple. Nous avons parlé à l'Angleterre un langage arrogant, nous lui avons demandé une satisfaction qu'elle ne nous devait pas,

nous avons exigé d'elle une concession sans lui en offrir une égale ; le droit et l'équité sont de son côté, que fait-elle ? — Elle refuse hautement, car en même temps qu'elle n'a rien à céder, elle n'a rien à craindre.

Maintenant, supposons qu'au lieu d'être de notre côté, la hauteur de langage, l'exagération des prétentions, l'injustice des exigences soient du côté de la Grande-Bretagne, que faire ? — Céder ? C'est la honte ! — Résister ? c'est la guerre ! Comment la soutenir ?— Telle est la question à laquelle la prudence nous ramène toujours ; telle est la question que tout cabinet français devrait avoir constamment sous les yeux.

Poser cette question, c'est faire apparaître dans tout son jour le système politique qui convient à la France.

Que manque-t-il au Continent, sillonné en tous sens de chemins de fer qui, avant peu d'années, auront mis toutes ses capitales à quelques heures les unes des autres, émaillé de toutes parts de fabriques, de manufactures, d'usines, dont la production devance et dépasse déjà la

consommation, menacé à l'horizon de crises industrielles qu'il ne saurait trop tôt conjurer, obligé enfin de multiplier ses échanges et d'étendre ses débouchés? — Il lui manque une marine qui, s'alliant à sa marine, puisse au besoin la protéger, en cas d'agression la défendre, en cas d'insulte la venger. Cette marine complémentaire de la sienne, à qui le Continent la demandera-t-il? — Est-ce à l'Espagne? Est-ce au Portugal? Est-ce à la Hollande? — Ni la Hollande, ni le Portugal, ni l'Espagne, n'ont plus de marine. Si vous voulez savoir ce que sont devenus les vaisseaux et les colonies de ces trois Etats autrefois si prospères et si puissans, interrogez l'Angleterre, feuilletez son histoire, jetez les yeux sur la carte de son immense empire! Si le Continent ne peut demander cette sécurité ni à l'Espagne, ni au Portugal, ni à la Hollande, tous et tour à tour dépouillés et ruinés par la Grande-Bretagne, il faudra bien qu'il la demande à la France. La France, il est vrai, ne possède encore qu'un nombre insuffisant de vaisseaux de guerre à voile et à vapeur, et de navires marchands; mais ce nombre s'augmentera vite, le jour où la France et le Continent, rapprochés

par la communauté du danger, liés par la solidarité des intérêts, éclairés par l'exemple de l'Angleterre et par celui plus frappant encore des Etats-Unis, comprendront que vouloir à la fois entretenir une marine et une armée redoutables, c'est manquer le but, c'est s'énerver, c'est se condamner volontairement à l'impuissance et sur terre et sur mer! Le moyen d'avoir de grandes marines, c'est d'avoir de petites armées. Voilà tout le secret de la puissance maritime de l'Angleterre et des Etats-Unis.

Disons nous que la seule guerre qui soit à prévoir, que la seule guerre qui soit à craindre, est une guerre entre l'Angleterre et la France. Prévoyons le cas où le gouvernement britannique exigerait du gouvernement français des concessions qui ne seraient pas admissibles, afin que cette guerre ne nous surprenne pas sans nous y être préparés, au moins tant bien que mal, ainsi qu'il s'en est fallu de si peu déjà en 1840 et 1844. Voilà tout ce que nous demandons, convaincus que nous sommes que le Continent n'attend que notre exemple pour le suivre.

Si ces précautions légitimes brisent l'entente cordiale, c'est qu'elle n'est pas sincère, c'est qu'elle n'est qu'une sorte d'opium destiné à traiter la France comme la Chine, destiné à nous engourdir, à nous fasciner, à nous énerver, c'est que notre défiance est fondée ; alors qu'importe que la rupture ait lieu un peu plus tôt, un peu plus tard. Si l'entente cordiale, au contraire, survit à l'adoption de ces idées, c'est alors, mais alors seulement, que sera assuré l'affermissement de la paix, car un Etat, un peuple, un souverain, peuvent s'honorer en renonçant à tout projet de conquête, à toute idée d'agrandissement, à tout ce qui ressemblerait enfin de leur part à un acte d'agression ; mais ils ne sauraient sans déchoir renoncer à la nécessité de se défendre, de venger une injure, de résister à une menace, de repousser une injuste prétention.

Maintenir fermement son droit et respecter scrupuleusement celui des autres, voilà le principe de toute bonne politique, le devoir de tout gouvernement attaché à la paix, mais qui sait qu'il n'y a de paix durable que celle qui ne s'achète au prix d'aucune faiblesse.

LA POLOGNE.

13 mars 1846.

Le même déchaînement qui nous fit mettre au ban de la presse, en août 1840, parce que, seul contre tous, nous entreprîmes de contenir le flot de passions tumultueuses qu'avait fait déborder le traité du 15 juillet, traité qui, un an plus tard, presque jour pour jour, devait aboutir à la convention du 13 juillet, le même déchaînement a lieu aujourd'hui contre nous, parce qu'aujourd'hui, comme il y a six ans, nous avons l'inexcusable tort de nous servir de nos yeux pour regarder au fond des choses, de ne pas nous laisser aveugler par des

sentimens généreux, mais irréfléchis, d'engager la France à consulter avec maturité ses forces et ses intérêts avant de s'abandonner à l'entraînement de ses sympathies ou de ses colères. C'est le sort de la raison de commencer toujours par être condamnée. Aussi ne nous plaignons-nous pas des clameurs qui s'élèvent contre nous, et n'en parlons-nous que pour leur donner une date.

Certes, nous le disons hautement, s'il ne fallait faire que des manifestations et des souscriptions pour rendre à la malheureuse Pologne son rang parmi les nations libres et indépendantes, notre voix ne serait pas la dernière à se faire entendre, et notre contribution ne serait pas la plus faible, ni la moins spontanée; mais par vos manifestations sans autorité et sans effet, par vos souscriptions sans prestige et presque sans produit, que faites-vous? Est-il bien sûr que vous ne nuisiez pas à la cause que vous prétendez servir, et que vous ne portiez pas au dehors une fâcheuse atteinte à la considération du caractère français?

En intercalant tous les ans, depuis quinze

années, dans votre adresse, un paragraphe où le vœu du rétablissement de la nationalité polonaise est exprimé, que faites-vous ? Vous accoutumez l'Europe à considérer vos manifestations les plus solennelles comme de vaines protestations qui ne vous engagent pas sérieusement à vos propres yeux, et dont elle n'a pas à tenir plus de compte que vous-mêmes. De telles manifestations ont un double tort : ce n'est pas assez pour rectifier les déviations de la politique dans son cours; ce n'est pas assez pour faire revivre dans toute sa pureté la lettre maculée de l'article 5 du traité entre la Russie et l'Autriche, en date des 21 avril-3 mai 1815, de l'article 3 du traité conclu à la même date entre la Russie et la Prusse, et enfin de l'article 1er de l'Acte général du congrès de Vienne du 9 juin 1815; ce n'est pas assez pour contraindre l'oppression d'adoucir ses rigueurs; c'est assez pour l'inquiéter, la rendre plus ombrageuse et plus vigilante; c'est assez pour entretenir dans le cœur de l'opprimé de dangereuses illusions; c'est assez pour lui faire ressentir plus ardente la soif d'indépendance et plus cruelle la privation de sa nationalité.

En dénaturant sciemment dans vos journaux tous les faits, en les tronquant puérilement pour donner à une tentative de soulèvement plus d'importance et plus d'étendue qu'elle n'en a en réalité, que faites-vous? Vous appelez les événemens à donner le lendemain, à vos versions, à vos affirmations, à vos prédictions de la veille, des démentis dont la conséquence est de faire rejaillir sur une noble cause mal défendue le discrédit de votre parole suspecte.

En vous abusant jusqu'à ce point de vous persuader qu'une réunion de députés dans l'un des bureaux de la chambre élective sera considérée comme une manifestation efficace, amis malencontreux de la malheureuse Pologne, que faites-vous? Vous vous faites compter un à un; vous laissez voir à l'Europe que vous n'êtes qu'une minorité au sein du parlement français; vous commettez l'immense faute de forcer d'anciens conseillers de la couronne, qui ont passé du pouvoir dans l'opposition, et qui marchent à votre tête, à se séparer de vous dans une circonstance décisive, montrant ainsi aux gouvernemens que vous

voulez contenir que nous aurons beau changer de cabinets, nous ne changerons pas de politique; qu'il n'y a rien de plus à attendre ou à redouter de MM. Thiers et de Rémusat que de MM. Guizot et Duchâtel.

En vérité, si vous vouliez donner à réfléchir aux trois grandes puissances qui se sont partagé entre elles les dépouilles de la Pologne, n'eût-il pas mieux valu que les 116 sur 459 députés, qui se sont réunis mardi dans le premier bureau, s'en abstinssent, plutôt que de constater qu'ils n'y avaient été suivis par aucun des ministres du 1er mars, aujourd'hui à l'écart du pouvoir, mais qu'il suffit d'un vote pour ramener aux affaires? Votre liste de 116 députés, presque tous appartenant aux oppositions extrêmes, ne signifie rien; l'absence sur cette liste des seuls noms qui auraient eu au dehors un sens politique signifie beaucoup. Aussi cette absence, qui n'a pas échappé à la remarque, n'échappera-t-elle pas aux commentaires de toutes les chancelleries.

Enfin, en ouvrant des listes de souscription, qu'avez-vous fait? Vous vous êtes exposés in-

considérément à faire prendre pour mesure de la profondeur de vos sympathies l'étendue de votre générosité. Quelle générosité! 149 députés ont adhéré à la souscription et ont versé, tous ensemble, la somme totale de 6,955 francs! Quel élan! Quel entraînant exemple! Le beau subside pour une population de vingt-quatre millions d'opprimés qui entreprend une lutte desespérée! Le beau secours pour tant de victimes! Toutes les colonnes de tous les journaux sont remplies de noms de souscripteurs; mais les sommes versées sont si minces, qu'il est à craindre que la souscription n'atteigne qu'un chiffre tellement faible, qu'au lieu d'attester de la part de la France une grande sympathie pour les malheurs de la Pologne, ce chiffre soit, au contraire, interprété par l'Europe comme la preuve matérielle ou de notre indifférence ou de notre parcimonie. C'était là le danger d'une souscription, c'était là le danger qu'il fallait prévoir et éviter; mais, de toutes les fautes qu'on pouvait commettre, on n'en a pas omis une seule!

Il y avait, en 1830, à choisir entre deux politiques :

La politique de la Guerre et la politique de la Paix.

Si l'on choisissait la première, il ne fallait pas donner à l'Europe le temps de se reconnaître, il fallait commencer par déchirer à notre profit les traités de 1815 et rendre à la France ses limites naturelles; il fallait voler au secours de la Pologne insurgée, proclamer son indépendance, rétablir sa nationalité, attiser partout le feu révolutionnaire, en Belgique, en Espagne, en Italie. C'était la politique conseillée par l'opposition et que la majorité a constamment condamnée. Quels en eussent été les résultats? Nul ne saurait affirmer qu'ils eussent été satisfaisans, car on a vu reculer devant elle les esprits les plus téméraires.

La seconde nous a toujours paru de beaucoup la plus sûre et la meilleure, et si nous avons adressé souvent des reproches au gouvernement, ce n'est pas de l'avoir préférée, c'est de ne l'avoir pas pratiquée assez franchement, assez hardiment, assez systématiquement.

Dès que la France s'imposait à elle-même la loi de respecter les traités de 1815, elle n'a-

vait rien de mieux à faire qu'à désarmer, qu'à réduire son effectif militaire au nombre d'hommes strictement nécessaire pour assurer pleinement le maintien de l'ordre, afin de faire concourir le plus rapidement possible toutes les ressources de son budget au développement de toutes ses facultés productrices, et ultérieurement à l'extension de sa marine, appelée à servir de point de ralliement et de garantie à toutes les puissances maritimes de second ordre. Dans ce système, il est vrai, ce n'était pas de la propagande et de l'insurrection, c'était du progrès des esprits et de la civilisation qu'il fallait attendre l'amélioration du sort des populations polonaises et italiennes. Cette amélioration, nous ne doutons pas qu'on ne l'eût déjà obtenue, si à cette politique de la Paix franchement pratiquée, qui eût apaisé la défiance des puissances continentales et les eût rapprochées de nous, on n'eût pas préféré cette politique mixte appelée la Paix armée dont nous croyons pouvoir dire sans exagération que les fruits n'ont pas été en rapport avec les sacrifices qu'elle nous a coûtés, politique dont la conséquence a été de

nous faire considérer l'alliance de l'Angleterre comme une nécessité.

On sait quel fond il faut faire sur cette alliance.

C'est parce que nous n'y avons jamais compté, et que nous y comptons moins que jamais, que nous professons l'opinion que la France ne saurait éviter avec trop de soin toute occasion de donner au continent des motifs de se plaindre ou de se défier d'elle.

Il faut à la France des alliés ; il n'y a que des politiques d'estaminet et des orateurs de carrefour qui puissent s'abuser à ce point de croire qu'elle est assez forte pour ne consulter dans le monde que ses inspirations et ses sympathies.

Toute alliance a ses conditions et ses servitudes.

Si vous souffrez de voir que l'alliance de l'Angleterre ne soit qu'une sorte de vassalité de la France ; si vous souffrez de vous rappeler que nous avons été obligés, en 1840, de faire rentrer notre flotte, et de donner aux traités de 1831-1833 sur le droit de visite une extension nouvelle pour prix de la signature

de la convention des détroits, de payer en 1844 une indemnité que nous ne devions pas, de ne tirer du Maroc qu'une satisfaction incomplète, soyez donc conséquens, et ne poussez pas la France dans le sens contraire à celui où elle doit marcher pour arriver au but.

Le rôle de la France en Europe doit être un rôle d'initiation presque passif.

C'est d'elle que les gouvernemens qui l'entourent doivent apprendre que le développement des libertés publiques n'est pas incompatible avec le maintien de l'ordre, et que les institutions représentatives donnent plus de ressources à la royauté qu'elles ne lui enlèvent de prérogatives; c'est d'elle que les peuples doivent apprendre à se préserver des excès révolutionnaires, à modérer leur impatience, puisant leur calme dans la certitude que la prolongation de la paix et la facilité de jour en jour plus grande des moyens de communication de tous les peuples entre eux ne sauraient tarder longtemps à les faire jouir des mêmes droits et des mêmes garanties que ceux dont nous sommes en possession.

Modérer les gouvernemens et calmer les peuples, même ceux qui souffrent, éclairer

ceux-ci et ceux-là, leur donner à tous indistinctement l'exemple de l'ordre et de la liberté, leur faire envier notre prospérité, leur faire souhaiter de s'associer étroitement à nos destinées, telle doit être, selon nous, la politique de la France ; et c'est parce que nous la comprenons ainsi qu'on nous a vu demeurer à l'écart de toutes ces bruyantes et stériles manifestations qui, d'ici à peu de temps, auront passé sans laisser après elles d'autres traces que des défiances et des colères plus difficiles à apaiser, tandis que nous resterons, nous, avec l'idée que nous poursuivons : — *la révision pacifique des traités de* 1815 *et l'institution d'une grande confédération maritime,* composée dans un intérêt commun : l'intérêt de la liberté des mers, cette condition de salut de toutes les puissances continentales, à l'égard desquelles la France serait dans l'avenir ce qu'est aujourd'hui l'Autriche par rapport aux autres puissances de la confédération germanique.

Le triomphe de cette idée, puisée dans l'observation des faits, peut être tardif, mais il est infaillible ; ce jour-là, le sort de la Pologne et de l'Italie ne sera plus le même !

LE DÉCLIN DE LA FRANCE.

15 mars 1846.

La politique terre à terre, la politique au jour le jour, cette pente insensible sur laquelle nous nous laissons nonchalamment glisser, nous fera vite passer de notre ancienne grandeur à une rapide décadence, si nous ne nous hâtons de nous arrêter. Déjà, il ne faut pas nous le dissimuler, nous avons fait de grands pas vers le déclin. Notre impuissance et notre isolement sont manifestes ; ils éclatent de toutes parts : aussi bien lorsqu'il s'agit de voter une indemnité au missionnaire Pritchard, sous le

coup des arrogantes menaces du cabinet britannique, que lorsqu'il faut porter à la tribune nationale l'aveu que la France éleverait en vain la voix dans les conseils de l'Europe pour y réclamer à l'égard de la Pologne l'exécution des traités de 1815, de ces traités dont nous avons cependant payé assez chèrement les frais pour avoir acquis le droit d'en demander la stricte observation!

Pourquoi en est-il ainsi? — Nous l'avons déjà dit cent fois, et nous allons le répéter une fois de plus, c'est que voulant posséder en même temps une marine et une armée assez forte pour faire face aux éventualités dont la prévision devrait être écartée d'une saine politique, nous arrivons à n'avoir qu'une armée et qu'une marine trop faibles pour donner au langage de notre diplomatie un poids décisif. La grande erreur de l'opposition a toujours été de croire qu'il suffisait de parler haut pour se faire écouter. Si vous êtes faible, c'est en vain que vous menacerez; vous ne ferez qu'allier l'imprudence à la faiblesse; vous n'aboutirez qu'à l'humiliation par la forfanterie. Si vous êtes fort, vous n'aurez pas

besoin d'élever la voix pour être entendu; vous serez compris à mi-mot et satisfait avant même d'avoir eu le temps d'exprimer toute votre pensée.

Pourquoi la France, qui compte dans l'histoire tant de pages glorieuses, tant de batailles gagnées, qui est renommée pour la valeur de ses soldats, qui entretient sous les armes cinq cent mille hommes, qui pourrait facilement doubler ce nombre et qui perçoit sans difficulté un budget de quinze cents millions, pourquoi la France ne pèse-t-elle plus dans les balances de l'Europe qu'un si faible poids ? C'est qu'elle n'a pas une ligne politique qu'elle suive avec persévérance; c'est qu'elle veut être une nation à deux fins; c'est qu'elle veut cumuler deux prétentions qui s'excluent; c'est qu'elle veut être à la fois puissance maritime et puissance continentale de premier ordre; c'est qu'elle veut en même temps être l'égale de l'Angleterre et tenir tête à elle seule à tout le Continent; c'est qu'elle croit qu'il suffit d'avoir une prétention pour la justifier; c'est qu'il n'y a que ce qui brille qui l'attache; c'est qu'elle met moins d'impor-

tance aux actes de ses ministres qu'à leurs discours; c'est qu'elle ne tient compte que des succès de tribune et des triomphes de scrutin : ce mode d'épreuve pour juger de la bonté d'une cause ou de la vérité d'un fait a remplacé parmi nous les épreuves usitées du neuvième au douzième siècle, et qui portaient le nom de *jugement de Dieu;* mais ce mode d'épreuve, pour être moins barbare et moins superstitieux que l'autre, n'en est pas plus infaillible. Nous n'avons pas tout dit encore : c'est qu'elle ne sait pas vouloir les moyens de ce dont elle veut la fin; c'est qu'elle aime mieux attendre les événemens que de les prévenir; c'est que les revers les plus cruels ne l'ont pas guérie de la dangereuse habitude de croire moins en elle-même qu'en la Fortune; c'est que s'il y a deux dépenses à faire, l'une qui soit urgente et nécessaire, l'autre qui puisse être ajournée et même épargnée, ce sera toujours la seconde qu'elle se hâtera de faire et la première qu'elle ajournera; c'est qu'elle a pour tous les hommes doués de l'esprit d'organisation, d'administration et de réforme, qu'elle traite dédaigneusement de *commis,* le plus souverain mépris, et même de

l'éloignement, d'où il résulte qu'au lieu de voir ses immenses ressources utilisées, fécondées, ménagées, par un *commis* tel que Turgot ou Colbert, qui simplifierait tout, elle les voit, mais avec toute l'insouciance du prodigue, gaspillées et taries par une multitude de commis de mille à cinq mille francs d'appointemens, qui compliquent tout, retardent tout, et ne laissent faire que ce qu'ils ne peuvent empêcher. C'est là ce qui explique comment nous entreprenons tant de choses sans en finir aucune, car celles-là même que par exception nous achevons sont à recommencer. Voyez toutes nos grandes entreprises de travaux publics! C'est là ce qui explique comment, tout en dépensant un million par jour pour notre armée, 360 millions par an, nous n'avons qu'une armée où la proportion des armes est si mal observée que si la première bataille livrée ne nous donnait pas la victoire, nous n'aurions pas de chevaux pour remonter notre cavalerie. Mais c'est là un menu détail indigne d'occuper nos ministres; ils ont bien autre chose à faire; il s'agit bien de penser à l'indépendance de notre territoire! Est-ce que l'ennemi me-

nace nos frontières? Ce qui leur importe uniquement, c'est de garder la majorité, c'est de ne pas la laisser rompre ses rangs. C'est là ce qui explique, enfin, comment, en dépensant plus de cent millions par an pour notre marine, nous avons aujourd'hui moins de vaisseaux et de matelots que nous n'en avons jamais eus.

Il en est ainsi de tout.

— Mais si tout va aussi mal que vous le prétendez, pourquoi, nous dira-t-on, n'abandonnez-vous pas le ministère pour entrer ouvertement dans l'opposition? — C'est qu'avec les dangers de plus qui lui sont inhérens, elle commettrait les mêmes fautes, tomberait dans les mêmes travers ; c'est qu'elle porterait encore plus loin l'abus des discours, le mépris des affaires, l'inconséquence des idées. Le ministère ne compromet que l'avenir ; l'opposition, elle, compromettrait l'avenir et le présent.

Nous n'avons donc rien de mieux à faire que ce que nous faisons : saisir toutes les occasions d'avertir le pouvoir et le pays qu'ils marchent sans savoir où ils vont ; qu'ils sont

sur une pente que chaque pas fait en avant rendra plus difficile à remonter; qu'ils ne sont prêts pour aucune éventualité; qu'ils se mettent à la merci des plus minces événemens; qu'ils gaspillent de précieuses ressources; qu'il est fait du gouvernement représentatif un tel abus qu'il y a lieu de craindre que la déconsidération n'en amène la ruine; que l'Europe attentive voit tout cela, et que c'est la raison pour laquelle nos protestations sont sans crédit et demeurent sans effet, soit qu'il s'agisse de la Pologne ou de Tahiti, que nous ayons à nous adresser à l'Angleterre ou au Continent!

Il en serait autrement si nous avions des alliés dont la fidélité nous fut garantie par des intérêts communs, par une égale crainte d'un même péril; si nous avions des ministres qui ne bornassent pas leurs fonctions à celle de gardeurs de la majorité, qui donnassent moins de temps à l'importunité et aux détails parasites, afin de pouvoir en donner un peu à la méditation des hautes questions et à l'étude approfondie des grandes affaires. Simplifier les affaires, élever les questions, c'est une manière et c'est la meilleure de conquérir le

temps dont on a besoin. Il en serait autrement enfin si nous avions les deux choses qui nous manquent :

Un régime administratif qui ne prît pas la complication pour la centralisation et la dépense pour la richesse ;

Un système politique qui ne fût pas un contresens, et ne paralysât pas toutes nos forces en accouplant violemment la France à l'Angleterre, sa rivale.

Mais telle est l'impuissance à laquelle nous nous condamnons par nos propres fautes, par notre déplorable imprévoyance, par notre dangereux laissez aller ; telle est cette impuissance, que, s'il plait à la Russie, à la Prusse, à l'Autriche de faire subir à la république de Cracovie le même sort qu'au royaume de Varsovie, au mépris des traités de 1815, il nous faudra encore en souffrir la violation, ne pouvant ni l'empêcher, ni la venger.

Est-ce vrai ?

Que sommes-nous donc maintenant en Europe, et où allons-nous ainsi ? Nous allons où

il plaît à l'Angleterre de nous mener : si vous tenez à le savoir, interrogez l'histoire où sont écrites les causes de sa grandeur, où s'écrivent celles de notre décadence.

Le déclin de la France, c'est la résurrection de la guerre.

L'ALLIANCE RUSSE.

9 janvier 1847.

Le 22 juin (4 juillet 1807) l'empereur Napoléon écrivait à l'empereur Alexandre :

« Monsieur mon frère, j'envoie à Votre Ma-
» jesté une note sur la discussion qui nous
» occupe, Votre Majesté y verra mon désir de
» me tenir dans une position d'amitié et ***d'al-***
» ***liance*** avec la Russie, et d'écarter tout ce
» qui pourrait s'opposer directement ou indi-
» rectement à ***cette belle et grande pensée.*** Sur
» ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et
» digne garde. NAPOLÉON. »

NOTE JOINTE A LA PRÉCÉDENTE LETTRE.

« Les relations géographiques de la Russie
» et de la France, dans la situation actuelle
» des choses, sont aussi favorables que leurs
» relations de commerce, tellement que, *mê-*
» *me en état de guerre, les deux puissances ne*
» *sauraient où se rencontrer pour se bat-*
» *tre. Discussions de limites, petites guerres*
» *de douane, discussion pour les eaux, dis-*
» *cussions pour les subsistances, et mille et*
» *un petits sujets de querelles qui refroidissent*
» *et précèdent ordinairement les brouilleries*
» *ouvertes et sont les préludes de guerres nous*
» *sont totalement étrangers, de sorte que pour*
» *chercher des raisons d'animosité il faut*
» *avoir recours aux choses les plus abstraites*
» *et les plus imaginaires.* L'amitié et cette con-
» fiance sans bornes qu'ont inspirées à l'em-
» pereur Napoléon les hautes qualités de l'em-
» pereur Alexandre ont fait sceller par le
» cœur *ce qu'avait déjà établi et approuvé la*
» *raison.* Dans cette situation des choses, gar-
» dons-nous de rien faire qui change les rap-
» ports généraux de commerce et de géogra-

» phie que la nature a établis entre les deux » états. Appeler le prince Jérôme au trône de » Saxe et de Varsovie, c'est presque dans un » instant bouleverser tous nos rapports. Il n'y » aura pas une querelle de douane sur le » Niemen, une altercation de commerce, une » discussion de police, qui n'aille sur-le-champ » et directement au cœur de l'empereur Napo- » léon; et par cette seule faute politique, nous » aurons déchiré notre traité d'alliance et d'a- » mitié, et préparé des sujets plus réels de » mésintelligence que ceux qui ont existé jus- » qu'ici. La politique de l'empereur Napoléon » est que son influence ne dépasse pas l'Elbe, » et cette politique il l'a adoptée parce que » c'est la seule qui puisse se concilier avec le » système d'amitié sincère et constante qu'il a » contracté avec le grand empire du Nord. » Aussi les pays situés entre le Niémen et » l'Elbe seront la barrière qui séparera les » grands empires, *amortira les coups d'épin- » gles qui, entre les nations, précèdent les coups » de canon*. Dans une époque aussi grande, ce » qu'il importe surtout, c'est de bien fixer les » rapports et les limites. Il faut se rappeler » ce que produisent de maux les états entre-

» mêlés, témoin le passage d'Anspach. »

Le 19 août 1830, le roi Louis-Philippe écrivait à l'empereur Nicolas : « *La France aime » à voir dans la Russie son allié le plus naturel » et le plus puissant.* »

Forts de tels témoignages, nous n'éprouvons aucune gêne à déclarer hautement qu'en principe, nous sommes les partisans de l'alliance de la France avec la Russie. Cette opinion, que nous soutenons depuis dix ans, était aussi celle que soutenait avant 1830 M. Thiers, alors qu'il appartenait à la rédaction du *National*. Mais de ce que nous sommes les partisans hautement déclarés de l'alliance russe, s'ensuit-il nécessairement que nous conseillions de paraître la mendier? C'est ce que nous nions formellement. Nous ne croyons pas qu'une bonne manière de contracter une alliance sérieuse, sincère, durable, soit de s'offrir à elle, de la rechercher sans opportunité, sans dignité, sans réciprocité; nous ne l'avons jamais cru et nous ne l'avons jamais dit. Non, nous ne croyons pas aux alliances improvisées; pas plus aux alliances de dépit qu'aux alliances de principes, pas plus aux alliances ourdies dans

les ténèbres des chancelleries, qu'aux alliances proclamées avec plus de bruit que de sincérité à l'ouverture des chambres législatives, et à la tribune parlementaire dans de solennels discours que les événemens semblent s'être faits un malin plaisir de toujours démentir. Nous ne croyons qu'aux alliances ayant pour fondemens de grands intérêts communs, et pour lien une solidarité non équivoque. Cette solidarité existe-t-elle entre l'Angleterre et la France? Deux grands états ne s'allient à long terme qu'à la condition de se compléter. Que manque-t-il à l'Angleterre que puisse lui offrir la France? Que manque-t-il à la France que puisse lui donner la Russie? Telles sont les très simples questions que nous nous bornons à poser. Ceux qui pensent qu'un peuple, pour contracter avec un autre peuple une alliance durable, n'a qu'à se tourner vers lui, et qu'à dire : Allions-nous, se trompent également; ce sont des esprits irréfléchis, qui n'ont jamais interrogé les faits, et demandé à l'histoire rien de plus que d'interminables séries de dates et de confuses multitudes de noms d'hommes et de lieux.

Non seulement une alliance durable,—nous

laissons ici complètement à l'écart toute alliance momentanée conclue en vue d'un objet spécial et temporaire, — non seulement une alliance durable ne s'improvise pas, mais pour qu'on puisse dire avec autorité qu'elle existe véritablement, il ne suffit pas qu'elle ait été négociée, acceptée et avouée, il y a encore un ensemble de mesures dont elle doit être alternativement la cause et l'effet; il y a, enfin, des épreuves qu'elle doit avoir subies et aux quelles elle doit avoir pleinement résisté.

Alliée de l'Angleterre, si elle pouvait l'être, la France, à moins de s'exposer à de continuelles ruptures, devrait tenir une tout autre conduite que si elle était l'alliée de la Russie ou l'alliée des Etats de second ordre. Dans chacun de ces trois systèmes, ce sont trois conduites différentes à tenir, c'est un autre but à poursuivre, c'est un autre emploi à donner à ses forces, à son crédit, à toutes ses ressources. Précisément ce qui rend si visible en ce moment, et malheureusement si réelle, la faiblesse de la France, c'est l'absence d'un système politique régulateur, c'est l'absence complète d'une politique qui ait un lendemain.

Quelle est l'éventualité qui pourrait éclater sans nous prendre au dépourvu?

L'isolement de la France est un fait. Le nier, ce serait nier l'évidence.

Mais mieux vaut encore l'isolement que l'abaissement; or, l'alliance avec l'Angleterre aux conditions qu'elle y met, ce serait l'abaissement. Ce n'est pas nous qui l'affirmons, ce sont tous les faits qui l'attestent.

Cet isolement, qui n'est qu'un fait accidentel, doit-il être érigé en système politique? Ce n'est pas notre avis.

Comment en sortir? En s'abstenant de toute démarche inconsidérée; en se renfermant dans une réserve qui sache concilier la fermeté avec la prudence; en pesant tout et ne précipitant rien; en mettant à profit les leçons que nous avons reçues et les expériences que nous avons faites; en prenant nos intérêts pour boussole de notre politique; en étudiant ce qui nous manque et ce que nous pouvons donner; en regardant autour de nous ce qui tombe et ce qui s'élève; en distinguant ce qui est rival de

ce qui est émule; en dressant, ce qui doit être l'œuvre de tout grand ministre à son avènement au pouvoir, une table des probabilités politiques ; en utilisant toutes ses forces et toutes ses ressources ; en se gardant avec soin de toute fausse dépense ; en bornant ses prétentions à ses moyens ; en prenant ceux-ci pour mesure de celles-là ; en réglant son langage sur la connaissance exacte de soi-même; en n'entretenant pas dispendieusement, follement, des armées inutiles aux dépens de flottes nécessaires, ou bien des flottes superflues aux dépens d'armées indispensables; en ne se proposant pas à la fois deux buts opposés, en en ayant un seul, mais poursuivi avec persévérance ; en se mettant enfin en telle situation que chacun n'ait qu'à vous regarder pour voir l'appui qu'il peut attendre de vous, les intérêts que vous représentez, les dangers que vous éloignez, les ambitions que vous contenez.

Est-ce qu'il est nécessaire que les Etats-Unis proclament annuellement qu'ils sont nos alliés pour que nous puissions compter sur eux en cas de conflagration grave et prolongée entre l'Angleterre et la France ? Assurément non.

Les bonnes alliances sont celles qui n'ont pas besoin d'échanger de vaines déclarations d'entente cordiale.

L'alliance de la France avec la Russie est un fait qu'une politique plus ou moins intelligente, plus ou moins habile, plus ou moins sympathique, peut éloigner ou rapprocher, mais qui tôt ou tard aura lieu par la force des choses et le cours des évènemens. Par cette raison même que les gouvernemens sont impuissans à faire durer des alliances contre nature, ils ne peuvent que retarder, c'est déjà trop, l'avènement des alliances appelées par la communauté des intérêts et la solidarité des destinées.

Pour résumer en deux mots toute notre pensée, nous dirons que s'il fallait absolument opter entre l'Angleterre et la Russie, nous aimerions mieux la Russie qui nous délie, que l'Angleterre qui nous défie.

LES ALLIANCES DE LA FRANCE.

21 mars 1847.

Puisque nous y sommes provoqués, expliquons-nous donc encore une fois sur la question des alliances de la France.

I. Alliée de l'Angleterre ;

II. Alliée des Etats secondaires ;

III. Alliée de la Russie ;

IV. Isolée.

Telles sont les quatre alternatives entre lesquelles il faut que la France choisisse.

Alliée de l'Angleterre !..... On sait à quelles

conditions la France l'a été depuis dix-sept ans : à la condition de concourir à tout ce qui pouvait ajouter à la grandeur et à la prospérité de l'industrie, du commerce et de la marine britanniques; à la condition de nous effacer partout où les deux influences se trouvaient en présence et en lutte; à la condition de subir à Alger un consul dont la situation irrégulière est l'espérance opiniâtre qui a soutenu le courage, fait la force et entretenu la persévérance d'Abd-el-Kader et des Arabes; à la condition de lui accorder enfin, sous une forme ou sous une autre, le droit de visiter nos vaisseaux, ce droit auquel elle tenait tant et qu'elle avait en vain réclamé si longtemps; à la condition ou de nous humilier sous la crainte de la menace de guerre la plus arrogante et la moins fondée, ou de voir ses ambassadeurs à Madrid et à Paris tenir l'étrange conduite dont nous avons été les témoins... Est-ce là l'alliance que vous voulez? S'il en est ainsi, soyez conséquens, et acceptez-la aux seules conditions qui peuvent la rendre durable. Ne vous exposez pas à la rompre pour une méchante indemnité de 25,000 francs, ou pour marier un de vos princes! Si nous avions été les partisans

de l'alliance anglaise, nous n'eussions pas protesté contre le droit de visite et l'indemnité Pritchard, nous eussions désapprouvé le mariage de M. le duc de Montpensier, et nous eussions trouvé tout simple que la France s'arrêtât à Tanger, devant un allié de l'Angleterre. Les alliés de nos alliés ne doivent pas être nos ennemis.

Alliée des Etats secondaires!... Quel est le rôle que cette alliance fait jouer à la France en Europe? Sans doute, c'est une noble mission que celle de protéger les faibles, d'entretenir l'espérance au cœur des opprimés; mais il faut en voir toutes les conséquences, en mesurer toutes les charges. Alliée des Etats secondaires, la France a toujours à prévoir et à redouter une alliance formée contre elle entre l'Angleterre et la Russie. Alliée des Etats secondaires, la France, comme puissance continentale, n'occupe que le deuxième rang après la Russie; comme puissance maritime, elle n'occupe également que le deuxième rang après l'Angleterre; elle se condamne volontairement ainsi à n'être, comme nous l'avons déjà dit, que la première des puissances de second or-

dre. Alliée des Etats secondaires, si la France a pour elle toutes les sympathies des peuples, elle a contre elle les défiances des gouvernemens. Alliée des Etats secondaires, il faut que la France se tienne prête pour toutes les éventualités; en conséquence, qu'elle entretienne une armée formidable et une marine imposante, ce qui représente une charge annuelle d'un demi-milliard au moins. Avec une telle charge ajoutée au poids de votre dette, réduisez donc ceux de vos impôts qui pèsent si lourdement sur les classes ouvrières, font obstacle à la consommation, élèvent vos prix de revient de telle sorte qu'il est impossible à votre industrie de prendre aucun essor sur aucun des points où elle est exposée à rencontrer l'industrie britannique; dégrevez donc la propriété, que l'hypothèque étouffe; achevez donc tous vos grands travaux publics commencés, vos lignes de chemins de fer, vos canaux, vos routes; améliorez donc vos voies fluviales et vos ports; dotez donc ceux de vos services qui sont en souffrance; faites donc enfin ce qu'il faut pour que la France, par l'illustration de ses écrivains, de ses savans et de ses artistes, par la renommée de ses monu-

mens et de ses musées, de ses théâtres, garde la place que le siècle de Louis XIV et le règne de Napoléon lui ont faite à la tête des nations civilisées! Alliée des Etats secondaires, la France cesse d'être une grande nation; ce n'est plus qu'une sentinelle, une vigie; elle ne marche pas, elle piétine; l'initiative fait place à la consigne. Sous ses pieds sont des révolutions, au-dessus de sa tête est la guerre. Il n'y a que des révolutionnaires ou des aveugles qui puissent donner à la France le conseil de s'allier avec les Etats secondaires.

Alliée de la Russie!..... La France peut réduire considérablement la dépense de son armée, et se servir des sommes devenues disponibles pour donner à son industrie, à son commerce et à sa marine, tout le développement qu'une fausse politique les empêche de prendre. Alliée de la Russie, la France devient une puissance navale de premier ordre, et le centre d'une grande confédération maritime, comme aujourd'hui l'Autriche est le centre de la confédération germanique. Alliée de la Russie, la France devient l'alliée du Continent; leurs marines réunies protégent toutes les marines

impuissantes à se protéger elles-mêmes, et la liberté des mers n'a plus rien à redouter de l'audace du pavillon britannique. Alliée de la Russie, la France attend patiemment que le jour soit venu de remanier pacifiquement l'Europe ainsi qu'on doit désirer dans l'intérêt de la prospérité de tous et de la sécurité de chacun. Alliée de la Russie, la France exerce au profit des peuples une influence tutélaire plus efficace que l'influence révolutionnaire qui a toujours été le rêve, nous pourrions dire la chimère de l'opposition parmi nous. Tenez ceci pour certain : si la nationalité polonaise a encore une chance d'être rétablie, ce ne sera pas par une révolution, ce ne sera pas par la guerre, ce sera par la paix, ce sera par l'alliance de la France avec la Russie. A quoi l'alliance de l'Angleterre avec la France a-t-elle servi depuis 1830? A-t-elle empêché la Pologne de périr?

Isolée!... La France n'a de force qu'une force d'expansion révolutionnaire. Oui, en effet, elle peut révolutionner l'Allemagne, l'Italie, la Suisse, galvaniser la Pologne, mettre le feu à l'Europe; mais le feu qu'elle aurait allumé

pourrait-elle l'éteindre et n'y aurait-il pas à craindre qu'il ne la consumât? Sans doute, la liberté est un bien précieux, mais c'est un bien qui ne suffit plus aux peuples; il leur faut aussi le bien-être, qu'une longue paix, mise habilement à profit, peut seule donner. Jetez les yeux à côté de vous; jetez les yeux sur les Flandres, où toute une population expire dans les angoisses de la faim; là, cependant, en Belgique, la liberté est à peu près aussi étendue, aussi absolue qu'on peut l'imaginer dans une société assujétie au régime des lois. Ne vous y trompez pas, la liberté est un mot qui a grandement perdu de son prestige depuis qu'on a pu mesurer à l'œuvre quelle était l'impuissance de la presse périodique, de l'urne électorale et de la tribune parlementaire, à résoudre les graves questions qui sont pendantes entre le riche et le pauvre, le maître et l'ouvrier, le très grand nombre qui manque du nécessaire et l'infiniment petit nombre dont l'aisance va jusqu'au superflu. Il ne faut pas s'abuser, ce n'est pas avec des droits politiques, les semassent-ils à pleines mains, que les gouvernemens désormais échapperont aux difficultés et aux périls que l'avenir laisse entrevoir. Le

sentiment révolutionnaire tend à changer de nature; il n'est plus le même qu'à la fin du siècle dernier; il n'est plus le même qu'à l'époque de la chute de l'Empire et de la Restauration. Nul ne sait, nul ne peut prédire ce qui arriverait le jour où l'isolement de la France la contraindrait de demander à ce nouveau sentiment révolutionnaire des moyens d'attaque ou de défense. Il serait fort à craindre que ce ne fût plus la gloire, mais la vengeance qui devînt l'ame de la guerre; que ce ne fussent plus les chefs qui commandassent aux soldats, mais les soldats aux chefs. Aveugles et imprudens sont ceux qui érigent en système politique l'isolement permanent de la France. Cet isolement prolongé, ce serait la faiblesse au dedans, la défiance au dehors, l'insécurité partout; ce serait l'aggravation de nos budgets et la ruine de nos finances. L'isolement se traduit par la paix armée. La paix armée, ce sont deux boulets mis aux pieds de la nation à laquelle on dit : Travailles comme si tu n'avais aucun poids à traîner, et ne te laisses pas dépasser par la concurrence, sous peine de périr dans la double torture, de ne pas vendre ce que tu auras produit trop chèrement, et

d'être trop pauvre pour consommer ce que tu n'auras pu vendre. L'isolement d'un grand état comme la France ne saurait donc être qu'accidentel et non systématique, temporaire et non permanent.

La meilleure alliance est celle qui nous imposera le moins de charges et nous donnera le plus de sécurité. Le meilleur allié est celui avec lequel nous aurons le plus d'intérêts communs et le moins d'occasions de contact involontaire, de frottemens inévitables.

Nous avons déjà fait deux grandes expériences :

L'expérience de l'alliance anglaise, alliance si précaire qu'il a suffi du mariage de l'un de nos princes pour la rompre;

L'expérience de l'isolement, où nous avons vu, en 1840, l'Autriche, la Prusse et la Russie s'allier à l'Angleterre pour s'armer contre nous, à l'occasion de l'empire turc menacé par le vice-roi d'Egypte.

Il ne nous reste donc plus que deux expériences à faire :

L'alliance avec les États secondaires;

L'alliance avec la Russie.

Nous venons d'exposer la question, résumons-la :

L'alliance avec l'Angleterre, c'est l'abnégation de la France;

L'alliance avec les Etats secondaires, c'est la guerre, car c'est la révolution;

L'alliance avec la Russie, c'est le progrès, car c'est la paix;

L'isolement systématique, c'est la décadence.

LA NOUVELLE CARTE D'EUROPE.

12 janvier 1847.

Nous avons dit assez souvent ce que nous pensions des agrandissemens de territoire et de l'importance exagérée attachée à la possession de certaines frontières naturelles, pour qu'on le sache et que nous soyons dispensés de le rappeler longuement. La force des Etats n'est plus là. Que nous vaudraient quelques provinces de plus, dont il faudrait acheter à grands frais la conquête par la guerre, lorsqu'il suffit de l'invention ou du perfectionnement de quelques machines pour élever au plus haut degré la puissance productive d'un pays : exemple, l'Angleterre ; le mettre en re-

lations avec le monde entier, promener de toutes parts son pavillon; lorsque nous recélons tant de richesses encore inexplorées; lorsque par l'effet du crédit plus largement compris, du travail plus équitablement distribué et du bien-être plus généralement répandu, nous pourrions doubler rapidement notre population et décupler au moins nos forces. Les meilleures frontières naturelles, les plus sûres maintenant, ne sont plus ni les fleuves, ni même les montagnes, c'est la facilité des relations et la solidarité des intérêts; ce sont, ne criez pas au paradoxe! ce sont les chemins de fer. Désormais, en Europe, les guerres ne peuvent plus être que d'inexcusables fautes; nous en exceptons les guerres maritimes, qui peuvent être d'impérieuses nécessités. Nous concevons pour la France une autre gloire que celle qui consiste à arroser de sang des champs de bataille, une autre grandeur que celle qui consiste à ravir à des populations leur nationalité pour leur en imposer une nouvelle; aussi nous a-t-on toujours vu attendre patiemment du temps et sans déclamation qu'il se chargeât d'effacer des traités de 1815 tout ce qui les a marqués à l'empreinte de la violence

et de l'iniquité, tout ce qui fausse en eux l'équilibre de l'Europe qu'ils ont eu la prétention d'établir. Toutefois, sans aller par aucune provocation téméraire au-devant d'un remaniement de l'Europe, qui, pour n'être pas imminent, n'en est pas moins inévitable, nous avons dû le prévoir. De quelle manière aura lieu ce remaniement? S'accomplira-t-il pacifiquement ou révolutionnairement? Entre l'Opposition et nous, telle est toute la question, car sans doute l'Opposition ne pense pas que le partage de l'Europe, tel qu'il a été dicté par l'Angleterre, en 1814 et 1815, soit immuable, définitif et le meilleur possible dans le meilleur des mondes politiques.

Toute la politique de l'Opposition se résume dans le désir que l'Angleterre et la France s'allient pour émanciper tous les peuples qui aspirent à devenir libres: en d'autres termes, l'Opposition veut mettre l'Italie et l'Allemagne au régime actuel du Portugal et de l'Espagne, régime que ces deux Etats ont fort peu à se féliciter d'avoir importé en toute hâte et avant le temps de la maturité? Voyez leurs fi-

nances, leur crédit, leur industrie, leur commerce, leur marine, leur armée, l'éclat qu'elles jettent dans les arts, les sciences et les lettres, le poids qu'elles pèsent dans les balances du monde, le bien-être, la paix, la concorde dont jouissent leurs populations à l'ombre de la tribune parlementaire et de la liberté de la presse! Est-ce là, vraiment, un sort si digne d'envie qu'il y ait lieu de s'étonner que les peuples moins bien partagés ne se lèvent pas tous, comme un seul homme, pour ne pas demeurer plus longtemps privés d'un tel bonheur?

Selon toute vraisemblance, les gouvernemens plus ou moins absolus ne laisseraient pas l'Angleterre et la France organiser ainsi la propagande révolutionnaire, sans essayer de résister, de se coaliser et de se défendre. La prétendue grande politique, ressuscitée de 1830, nous conduirait donc droit à la guerre générale, s'il arrivait que l'on voulut l'appliquer. Eh bien! quand la France, avec le concours de l'Angleterre, réussirait à donner des constitutions à tous les peuples qui n'en ont pas, qu'y gagnerions-

nous? Quel serait notre rôle? Nous aurions décimé notre population, épuisé nos finances, exposé la stabilité de nos institutions, suspendu et retardé l'exécution de travaux dont le prompt achèvement importe si essentiellement à notre agriculture et à notre industrie, détourné violemment toutes les idées de leur cours ; pourquoi ? — Pour assumer sur nous la responsabilité de toutes les fautes inévitables commises par des gouvernemens improvisés et inexpérimentés, aux prises avec l'immense difficulté, le lendemain d'une révolution, de concilier l'ordre et la liberté, de souder le régime nouveau au régime brisé, de contenir les partis exclusifs, les ambitions individuelles, de ramener les vaincus, de modérer les vainqueurs, de se garder enfin de tout excès, de toute réaction alternative. A tout moment, à tout propos, il nous faudrait intervenir : ici, envoyer un régiment; là, une flotte; ailleurs, une armée; car même ce qu'on appelle un gouvernement libre, un gouvernement représentatif, ne se fonde pas sans résistance et sans lutte. Est-ce que don Miguel n'a pas conservé des partisans en Portugal, et le fils de don Carlos des

sympathies et des intelligences en Espagne? Voilà cependant où nous mènerait cette politique dans l'hypothèse la plus favorable, celle de son triomphe ; voilà où cette politique nous eût menés en 1831, si MM. Laffitte, Mauguin et Barrot n'avaient pas eu pour les combattre MM. Casimir Périer, Thiers et Guizot. Cette politique, nous le confessons, n'est pas la nôtre: à chacun sa tâche. Celle que nous nous sommes donnée n'est pas d'allumer les révolutions, mais, au contraire, de tout faire pour les prévenir. Les révolutions sont des fleuves qui font payer trop chèrement, par d'immenses désastres et de longues guerres, le peu de limon qu'ils laissent en se retirant après avoir débordés. Au jeu des révolutions, on sait ce qu'on y peut perdre, on ne sait jamais ce qu'on y gagnera. Les Etats les plus forts y risquent leur nationalité ; les chefs les plus prudens, comme les plus hardis, les individus les plus obscurs, les moins inoffensifs, y jouent tous leur tête sur un billot ; les plus heureux sont ceux qui, par la fuite, parviennent à sauver ce dernier enjeu. Elles ne s'éteignent qu'après qu'elles n'ont plus rien à

consumer. Elles s'éteignent; on ne les éteint pas.

Si nous sommes les partisans déclarés de l'alliance russe, de l'alliance continentale, c'est qu'à nos yeux cette alliance est la seule voie qui conduise au remaniement pacifique de l'Europe, à un nouveau partage plus équitable, sans révolutions, sans guerres, sans propagande. Et le jour où ce partage aurait lieu, tel que nous le comprenons, l'Allemagne n'aurait rien à y perdre. Topographiquement, la Russie s'éloignerait d'elle, la France au contraire s'en rapprocherait; l'Allemagne, sous le point de vue du progrès des idées, y gagnerait donc doublement. Ce jour-là verrait se dénouer le lien de la confédération germanique, comme trop étroite, pour faire place à une grande confédération maritime, où les vaisseaux, les canons et les tonneaux se compteraient respectivement comme se comptent aujourd'hui les régimens, les baïonnettes et les chevaux destinés à former les contingens des trente-huit états qui ont leur diète à Francfort, présidée par l'Autriche. Ce n'est pas la politique, ce n'est pas la crainte d'un con-

quérant, ce n'est pas la main d'un vainqueur qui transformera infailliblement ainsi la confédération germanique, et y fera entrer la France et la Russie : ce sera la mécanique; oui, la mécanique, ce sera le progrès des machines, la crainte des classes laborieuses, la main de l'ouvrier, le développement de l'industrie, le manque de matières premières à échanger contre des matières ouvrées, le besoin impérieux de débouchés et de marchés, n'en fût-il plus au monde qui ne soient déjà aux mains de l'Angleterre.

L'Alliance russe, l'alliance continentale!... à ce prix seul est le remaniement pacifique de l'Europe, le progrès durable des saines idées de liberté, la solution des grandes questions d'organisation sociale dont les hommes d'Etat de l'Allemagne, en tête desquels nous plaçons le prince de Metternich, se préoccupent infiniment plus qu'on ne le fait en France, et même en Angleterre, dans ces deux pays où l'on se croit, peut-être à tort, beaucoup plus avancés, ce qui doit vouloir dire, apparemment, plus voisins de l'avenir.

LA POLITIQUE DE LA RESTAURATION.

27 septembre 1847.

Le 10 février 1825, M. de Villèle, alors président du conseil, écrivait à l'ambassadeur de France à Londres :

« Paris, le 1er février 1825.

» ... La France est dans une situation mixte
» qui lui impose une conduite plus ménagée et
» moins tranchée qu'aux Etats dont la position
» est simple. Nous avons un pied sur terre et
» l'autre sur mer, une constitution nouvelle et
» un roi de la famille qui règne sur nous de-
» puis des siècles. Nous vivons sur un crédit

» fondé sur le produit de contributions indi-
» rectes, et nous n'avons de solide que le pro-
» duit de notre sol. L'Angleterre nous regardera
» toujours comme le seul pays dont elle ait à
» redouter la rivalité sous les rapports qui la
» touchent le plus, et les puissances du Con-
» tinent comme une monarchie imparfaite-
» ment restaurée, et dont les institutions nou-
» velles et l'ancienne puissance militaire met-
» tront leur repos et leur sûreté en péril.

» Nous ne pouvons donc, en réalité, comp-
» ter sur personne, et surtout nous ne devons
» nous livrer à personne. Aux injustices de
» l'Angleterre, nous devons opposer notre
» union avec les puissances du Continent; aux
» exigences de ces dernières, la crainte de
» voir cesser l'union de tous les cabinets du
» Continent. *Nous ne sommes assez forts ni*
» *pour résister seuls à l'Angleterre sur mer,*
» *ni pour lutter sur le Continent avec l'al-*
» *liance formidable qui y existe.*

» Que faire dans cette situation? Défendre
» notre honneur et notre sûreté envers et con-
» tre tous, si jamais on cherchait à y porter

» atteinte ; mais renoncer à la prétention
» d'imposer aux autres des lois que nous ne
» sommes pas en état de faire exécuter. Ainsi,
» à l'égard de l'Angleterre, ne pas suivre son
» exemple quand elle fait mal, et lui dire net-
» tement, comme nous le faisons, que nous
» ne l'imitons pas parce que nous trouvons
» qu'elle fait mal. A l'égard de nos alliés du
» Continent, résister à leurs exigences, si ja-
» mais ils en montraient de déraisonnables et
» de contraires à nos intérêts.

» Avec cette conduite peu brillante, mais
» sûre, maintenir le plus longtemps que nous
» pourrons la paix générale dont nous avons
» tant besoin pour réparer nos pertes, soit
» comme puissance maritime, soit comme
» puissance continentale, soit comme pays
» restauré après une terrible révolution.

» Attendre que les colosses continentaux ou
» maritimes qui se sont formés de nos débris
» et durant nos folies, s'affaiblissent ou se di-
» visent ; surveiller avec soin les nouvelles
» combinaisons que les événemens doivent
» amener, et être toujours prêts à en profiter,
» pour reprendre une place que ce qui reste

» encore à la France de force réelle et morale
» ne peut manquer de lui rendre bientôt.

» Voilà mon opinion sur l'ensemble de la
» conduite, ce qui n'exclut point l'examen à
» chaque circonstance des actes isolés qui
» pourraient contribuer à nous élever plus tôt
» à une plus forte position. Enfin les affaires
» de l'Orient peuvent amener sur le Continent
» des combinaisons propres à nous donner
» une plus haute importance.

» JH. DE VILLÈLE. »

Il y a dans cette lettre un éclair de vérité qui aurait dû suffire pour mettre M. de Villèle sur la voie de la seule politique tracée par les grands intérêts de la France. On s'étonne qu'il l'ait indiquée et qu'il ne l'ait pas comprise!

Il y avait, il y a tout un système dans ces trois lignes :

« *Nous ne sommes assez forts ni pour résis-*
» *ter* SEULS *à l'Angleterre sur mer, ni pour*
» *lutter sur le Continent avec l'alliance formi-*
» *dable qui y existe.* »

Oui, cela est vrai, la France n'est pas assez forte pour résister SEULE à l'Angleterre sur mer; que fallait-il, que faut-il donc faire?

Il y avait, il y a à arborer le drapeau d'une grande confédération maritime ayant pour objet de supprimer « *toute lutte sur le* » *Continent avec l'alliance formidable qui y* » *existe.* » Il y avait, il y a à rassurer le Continent et à le convaincre qu'entre lui et la France les intérêts ne sont pas rivaux, mais solidaires.

La France avait à prendre sa revanche contre l'Angleterre; il fallait que la France la prît.

L'Angleterre, faisant de l'ambition victorieuse de Napoléon un sujet d'épouvantail pour le monde entier, était parvenue à coaliser le Continent contre la France, il fallaitque la France à son tour parvînt à coaliser le Continent contre l'Angleterre, en montrant à l'Europe la Grande-Bretagne s'emparant successivement de toutes les mers, commandant tous

les détroits, fermant toutes les issues, envahissant tous les marchés du globe.

Quelles représailles plus justes à exercer !

Quel exemple meilleur à suivre !

Quelle belle tâche, quelle belle œuvre pour une diplomatie habile, patiente, persévérante!

Si l'empire de la mer n'est pas moins glorieux à conquérir et moins précieux à conserver que l'empire de la terre, pourquoi donc le Continent alarmé, qui s'est ligué contre Napoléon à la voix de l'Angleterre, ne se liguerait-il pas à la voix de la France contre la Grande-Bretagne ?

La France n'a conservé aucune de ses conquêtes, l'Angleterre a gardé toutes les siennes.

Il existe une sorte d'équilibre territorial créé par les traités, mais tout équilibre maritime a été rompu au profit de la suprématie britannique. L'équilibre maritime est-il donc moins important à rétablir et à maintenir que l'équilibre territorial ? Qui pourrait le prétendre ?

Tel est sommairement ce qu'il y avait à dire à l'Europe, et ce qu'on ne saurait trop souvent répéter.

Dès que la France reconnaît (et c'est la vérité) qu'elle n'est assez forte ni pour résister seule à l'Angleterre sur mer, ni pour lutter sur le Continent avec une formidable alliance, la logique et la prudence veulent qu'elle fasse un choix, afin d'avoir, au lieu de deux ennemis, un allié et un seul rival.

Mais c'est ici qu'arrive cette objection de M. de Villèle : « Les puissances du Continent re-
» garderont toujours la France comme une
» monarchie imparfaitement restaurée dont
» les institutions nouvelles et l'ancienne puis-
» sance militaire mettent leur repos et leur
» sûreté en péril. »

C'était là précisément l'objection qu'il fallait détruire à tout prix. Or, le moyen de la détruire, c'était de donner à ces « institutions nouvelles » un fondement solide, en se servant de l'esprit de liberté pour modérer l'esprit de révolution ; c'était de rompre hautement, sans réticence et sans retour, avec les idées de

guerre et de conquête qui n'avaient abouti qu'à la chute de l'empire et au désastre de deux invasions; c'était de chercher la puissance dans la richesse au lieu de chercher la puissance dans la gloire, dans le développement du crédit, de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, au lieu de la chercher dans une extension soit de limites, soit de territoire; c'était enfin de saisir toutes les occasions de montrer au Continent que la France n'avait pas dans l'avenir d'autres intérêts que les siens. Sans doute, la France ne fût pas parvenue tout de suite à apaiser les défiances du Continent; mais de ce qu'une politique n'est pas l'œuvre d'un jour, s'ensuit-il qu'il soit préférable de n'en avoir aucune et de marcher au hasard dans l'isolement ?

Lorsqu'on veut jeter un pont sur un fleuve, ne faut-il pas commencer par en détourner le cours et par en creuser le lit, afin de trouver le sol ferme au dessous des sables mobiles ? Que fait le jeune homme judicieux qui aspire à conclure un mariage avantageux et honorable ? Il ne va pas s'offrir inconsidérément; il travaille à se mettre dans une situation qui

présente assez de garanties pour lui donner le droit et la liberté de choisir. C'est ainsi que se contractent entre les nations les alliances sincères et durables. Du jour où la France pacifique sera bien convaincue qu'il n'y a de grandeur et de prospérité pour elle qu'en s'unissant étroitement au Continent, et où elle réglera sur cette conviction l'emploi de ses ressources, le chiffre de ses régimens et celui de ses vaisseaux, ce jour-là, l'alliance, pour être conclue, n'aura pas besoin d'être signée : elle n'existera pas encore de droit, en vertu d'un traité, qu'elle existera déjà de fait.

C'est ce qu'aurait dû comprendre M. de Villèle ; c'est ce qu'il n'a pas compris. Toute sa politique, il le déclare, consistait à attendre une occasion, à surveiller les combinaisons que les événemens devaient amener. Mauvaise politique ; politique d'aguets, politique de rencontre, dont le moindre inconvénient est d'entretenir l'inquiétude dans les esprits et de semer partout l'instabilité ; politique de bascule, vide d'idées et grosse de risques ! Avec une telle politique de hasards et d'embûches, la paix est à peine une trêve ; on est tou-

jours à la veille d'une guerre; il faut demeurer armé.

Pas plus à l'extérieur qu'à l'intérieur, la politique de bascule n'est bonne. Assez de faits l'ont prouvé. Comment donc se fait-il que les régimes changent et que cette erreur leur survive? Il n'y a pas, dans la dépêche de M. de Villèle, une seule ligne que les événemens n'aient condamnée, une seule prévision qu'ils n'aient déçue. Cette dépêche trahit de la part de la Restauration l'absence absolue de toute politique.

La politique, la vraie politique, la grande politique ne se fait pas avec de généreuses phrases, de patriotiques déclarations, de belles dépêches; elle se fait avec des idées longuement mûries, des desseins invariablement arrêtés, des ressources habilement ménagées, un crédit solidement établi, un caractère fermement trempé; elle se fait enfin avec un peuple, un homme et un but.

---

30 septembre 1847.

Non; quoi qu'on en puisse dire, l'erreur commise par M. de Villèle dans sa dépêche du 1er février 1825 est d'avoir écrit que « la situa-» tion de la France n'était pas une *situation* » *simple*, et *qu'en réalité nous ne pouvions* » *compter sur personne*. »

En quoi donc la situation de la France n'est-elle pas *simple?*

Serait-ce parce que la France n'est pas une île comme la Grande-Bretagne, ou un Etat n'ayant que des frontières de terre comme les royaumes de Bavière et de Wurtemberg?

S'allier, c'est se compléter.

Qu'est-ce qui manque à l'Allemagne industrielle, représentée par le zollwerein? Des ports, des côtes, une marine en état de protéger son commerce. Ce qui manque au Continent est précisément ce que la France peut lui donner. Donc, la France et le Continent ont un intérêt commun et réciproque à s'allier.

La France a d'excellens ports militaires et de commerce dans deux mers : l'Océan et la Méditerranée ; elle a une immense étendue de côtes ; il ne dépend que d'elle d'avoir une marine formidable !

La France n'a pour cela qu'à réduire ses armées de terre au chiffre de baïonnettes strictement nécessaire pour assurer à l'intérieur le maintien de l'ordre et protéger en Algérie le développement d'un bon système de colonisation

Les autres Etats du continent ne tarderaient pas à suivre cet exemple ; chacun d'eux pourrait alors consacrer au perfectionnement de ses voies de communication et de transport, à l'encouragement de son industrie, à l'extension de son commerce, et enfin au développement de sa marine, ce qu'il consacre aujourd'hui en pure perte à l'entretien d'un effectif militaire exagéré. Si faible que fût isolément chacune de ses marines, toutes, réunies à celle de la France, formeraient une imposante confédération maritime. La liberté des mers alors ne serait plus un vain mot ! L'Angleterre, dont

le trident pèse seul aujourd'hui dans la balance, aurait son contrepoids nécessaire.

C'est précisément parce que la France a six cents lieues de côtes, d'excellens ports, et peut avoir de nombreux vaisseaux, que sa situation est simple et que son alliance est utile au Continent. Cette alliance n'est encore qu'utile; un jour elle sera indispensable, comme le fut au Continent l'alliance de l'Angleterre alors qu'il tremblait devant les armées victorieuses de Napoléon. Aujourd'hui, ce n'est plus dans son indépendance et dans ses capitales que le Bontinent est menacé : c'est dans son commerce et dans ses fabriques.

Le zollverein, s'il n'est la pierre d'attente sur laquelle doivent être scellées la réconciliation sincère et l'alliance durable du Continent et de la France, n'est qu'un dangereux contresens.

Lorsque les fabriques du zollverein auront un trop plein, où l'exporteront-elles, comment l'échangeront-elles? Le zollwerein aura sa marine! Soit. Mais qui la protéger contre

la morgue et les avanies du pavillon britannique ?

Toutes les marines secondaires doivent s'unir, en vertu du même principe qui a groupé trente-huit Etats sous le nom de Confédération germanique. Ainsi le veut l'industrie ! Une politique habile peut hâter la formation de cette confédération maritime; mais, quoi qu'on fasse, tôt ou tard elle aura lieu par la force des choses.

Le jour où la France occupera dans cette confédération maritime la place qu'occupe aujourd'hui l'Autriche dans la confédération germanique, ces paroles de M. de Villèle : « *la France ne peut compter sur personne ;* » ces paroles de M. de Villèle seront une violation faite à l'évidence.

La France n'est dans « une *position mixte* » (c'est fausse qu'on doit dire) qu'alors qu'elle a la prétention de tenir en équilibre le Continent par l'Angleterre, et l'Angleterre par le Continent, prétention qui a pour conséquence de nous imposer une armée qui nous coûte quatre cent millions par an, et une marine qui

nous coûte cent millions : total, un demi-milliard. Armée trop faible pour intimider le Continent, marine insuffisante pour contenir l'Angleterre ! Deux dangers intermittens, et pas une force supérieure ! Comment une chose si simple, si claire, si manifeste, a-t-elle donc besoin d'être si souvent répétée pour être universellement comprise ?

Cette politique est plus sûre que celle qui consiste « *à attendre que les colosses continen-* » *taux ou maritimes qui se sont formés de nos* » *debris et durant nos folies, s'affaiblissent ou* » *se divisent.* »

Pour le prouver, il suffit de rappeler la date à laquelle les lignes ci-dessus de M. de Villèle ont été écrites : 1er février 1825.

Il y a de cela vingt-deux ans !

Depuis cette époque, l'Angleterre s'est-elle affaiblie, le Continent s'est-il divisé ?

2 octobre 1847.

Il n'est aucune question qui importe plus à l'avenir de la France que celle soulevée par la dépêche de M. de Villèle du 1er février 1825; aussi n'hésitons-nous pas à nous apesantir sur les explications qu'elle a soulevées.

Nous avions dit :

« S'allier, c'est se compléter. »

L'*Union monarchique* nous répond :

« S'allier, c'est s'engager, et souvent se com-
» promettre. »

Cela est vrai, si on s'allie mal ; cela est faux, si on s'allie bien. Se bien allier est donc toute la question.

L'*Union monarchique* ajoute :

« Il faut, avant tout, avoir la liberté de bien choisir ses alliances. »

Dangereux principe ! fausse politique !

Choisir ses alliances, c'est risquer de se tromper: c'est déjà faire fausse voie. Un pays a des alliances naturelles qu'il ne peut pas plus changer à son gré qu'il n'est permis à la locomotive lancée sur un chemin de fer de s'écarter du rail. Or, s'il ne peut pas les changer, il n'a pas la liberté de les choisir. Croire et prétendre qu'un pays a la liberté de choisir ses alliances est une erreur profonde. Cette erreur nous coûte plus de deux cent millions par an, en ce qu'elle nous impose un pied de paix armée ruineux et inutile ; cette erreur est un boulet que nous traînons au pied, qui ralentit notre marche et nous empêche de prendre notre essor.

L'*Union monarchique*, qui n'ose pas contredire l'évidence de cette vérité, se borne à expliquer timidement que « ce n'est pas en 1825 » que la restauration pouvait songer à rallier » le Continent sous le rapport maritime. » Notre intention n'est point ici de récriminer et d'accuser, mais uniquement de puiser dans les faits d'utiles enseignemens. Cependant, nous ne saurions nous empêcher de dire rapidement, en passant, que, s'il y eut une occa-

sion propice d'unir le Continent et la France par le lien des intérêts communs, ce fut certainement après l'expédition d'Espagne, en 1823. C'est ce que comprit admirablement M. de Chateaubriand, c'est ce que ne comprit pas malheureusement M. de Villèle. En cette occasion, l'homme de génie vit plus juste que l'homme d'affaires.

L'*Union monarchique* ne fait qu'une objection à notre plan de politique extérieure, dont elle reconnaît la logique, c'est « d'être inapplicable dans l'état actuel des choses. » Objection banale qui devrait être usée depuis plus de vingt ans qu'on la répète ; car cette objection ne date pas seulement de 1830, elle remonte plus haut, ainsi que l'attestent ces paroles de M. de Villèle du 1er février 1825 : « Les » puissances du Continent nous regarderont » toujours comme une monarchie imparfaitement restaurée, et dont les institutions nouvelle et l'ancienne puissance militaire mettront leur repos et leur sécurité en péril. » Nous ne pouvons donc en réalité compter » sur personne ! »

Si cette objection était fondée, elle serait in-

vincible; car il faudrait, pour qu'elle s'aplanît, qu'une contre-révolution vînt abattre en France l'œuvre d'un demi-siècle, et effacer les traces de deux Révolutions, de l'Empire et même de la Restauration. C'est ce qui ne saurait avoir lieu. Là où le régime représentatif et la liberté de la presse ont poussé des racines, le pouvoir absolu et la censure ne sauraient plus jamais fleurir.

Au point de vue d'une alliance avec le Continent, nous le reconnaissons, la Restauration avait sur le gouvernement qui l'a remplacée des titres que celui-ci n'a pas; mais, à son tour, le gouvernement actuel peut mettre en avant des argumens qui manquaient à la Restauration, argumens d'un poids décisif et au moins égal au principe de la légitimité : nous voulons parler des chemins de fer, qui n'existaient pas en 1825, de la navigation à vapeur, qui ne faisait que de poindre, de l'immense essor pris par l'industrie dans tous les Etats que l'Angleterre n'a pas ruinés, tels que le Portugal et la Hollande; enfin, de la formation du zollwerein. Entre tous les Etats de l'Europe, aujourd'hui, c'est à qui produira ce qui est

nécessaire à sa consommation, c'est à qui fabriquera le mieux et le plus économiquement, c'est à qui importera le moins d'objets manufacturés et à qui en exportera le plus.

L'exemple de l'Angleterre a partout trouvé des imitateurs. Des vastes flancs du monopole industriel auquel elle aspirait, et qu'elle a possédé un moment, la concurrence est sortie de toutes parts armée de pied en cap. Chaque jour, cette concurrence grandit, s'étend et devient plus menaçante pour la prospérité, et peut-être même pour l'existence de cette immense manufacture qui s'appelle le Royaume-Uni. Or, qui dit active concurrence industrielle dit lutte commerciale inévitable. En effet, il est impossible qu'une lutte prochaine n'éclate pas entre l'Angleterre, qui s'est emparée de tous les marchés du globe, entre l'Angleterre, qui règne souverainement sur toutes les mers, et le Continent, qui produit déjà plus qu'il ne peut consommer ! Il ne faut qu'avoir des yeux pour prédire avec certitude cet avenir.

C'est outrager la majesté des souverains dans leur intelligence que de s'imaginer que cet avenir échappe à leurs regards, et qu'une seule

question les absorbe : celle de la légitimité. Il est une question qui, aujourd'hui, les occupe bien autrement, et avec raison : c'est celle de savoir comment assurer aux classes ouvrières, expropriées par les machines, assez de travail pour les mettre à l'abri de la faim ?

La misère, qui fait douter de l'humanité et de la civilisation, n'est pas un fléau moins terrible que la guerre, qui s'amnistie par l'héroïsme et la gloire.

Le douloureux spectacle de l'Irlande, de l'Angleterre même, de la Belgique, et de quelques-unes de nos villes manufacturières, a contribué plus qu'on ne croit à faire perdre de leur importance exagérée aux chartes constitutionnelles, même aux yeux des souverains !

Il n'y a pas aujourd'hui un homme d'Etat qui ne sache et qui ne dise que là n'est plus, que là n'est pas le danger.

Celui qui écrit ces lignes se souvient d'avoir recueilli ces paroles de la bouche même de M. de Metternich : « Il n'y a plus de questions

» politiques, il n'y a plus que des questions so-
» ciales. Celles-ci occupent toute ma pensée. »
C'était en 1841, au château de Johannisberg.

Lorsque le principal ministre secrétaire d'État de l'empire d'Autriche s'exprime ainsi, n'est-ce pas le cas de dire qu'il faut avoir tout oublié et n'avoir rien appris pour répéter encore un vieux thème qui n'a plus de sens? Les chancelleries sont moins en retard que les journaux. Nous en sommes fâchés pour l'honneur de la presse, mais c'est la vérité. Il n'y a que notre diplomatie qui marche de pair avec nos gazettes et qui ne s'aperçoive pas que la vapeur a changé toutes les conditions de la politique.

---

4 octobre 1847.

Entre l'*Union monarchique* et la *Presse*, c'est à peine s'il existe encore l'ombre d'un dissen-

timent sur la question des alliances de la France.

L'aveu suivant l'atteste :

« Le traité de Vienne, en opposant des barrières à l'influence française dans la politique continentale, n'a pu lui enlever un avantage naturel, celui de se trouver à la tête de toutes les marines en dehors de l'Angleterre. La France est, en effet, comme le point d'appui des puissances maritimes de second ordre, elle en est le centre commun. Depuis la Baltique jusqu'à l'Adriatique, il n'est pas un seul vaisseau qui ne soit en alliance naturelle et permanente avec tout vaisseau français. Cela résulte d'une situation dont il faut savoir se servir, sans s'imaginer qu'il soit facile d'organiser une fédération maritime capable de détruire la domination de l'Angleterre. »

Ce point essentiel admis et reconnu, sur quoi donc l'*Union monarchique* et la *Presse* diffèrent-elles ?

Sur peu de chose, on va le voir :

De ce que nous avons posé en principe qu'un

pays a des alliances naturelles qu'il n'a pas plus la liberté de les changer sans péril qu'il n'est permis à la locomotive lancée sur un chemin de fer de s'écarter du rail, l'*Union monarchique* en tire cette conséquence que « s'il en est » ainsi, la diplomatie ne sert à rien, qu'il suf- » fit pour s'orienter d'ouvrir les yeux et de » laisser aller les choses. » L'*Union monarchique* nous permettra de le lui dire, cette conséquence est erronée. De ce que la locomotive ne saurait s'écarter de sa voie sans exposer aux plus graves dangers la vie des voyageurs, s'ensuit-il qu'elle n'a pas besoin d'un conducteur habile et vigilant qui la dirige et la surveille?—Au contraire, la présence de ce conducteur est d'autant plus nécessaire que la plus légère déviation pourrait être funeste.

L'*Union monarchique* ajoute : « Mais il faut » bien admettre que le but final du traité de » Vienne a été surtout de séparer la France de » l'Allemagne. » Soit; mais alors, raison de plus pour faire servir la paix et la diplomatie à effacer cette trace malheureuse de la guerre et de la défaite. N'était-ce pas là, pour nos diplomates, une admirable tâche? Ce que

nous leur reprochons précisément, c'est de ne l'avoir pas comprise, entreprise et remplie. L'établissement du zollwerein, grande et pacifique idée, recueillie par la Prusse, mais semée par le Wurtemberg, était un pas fait dans les voies de l'émancipation industrielle. Or, tout pas fait dans cette voie était un rapprochement indirect vers la France. C'était une moitié de pont jetée sur le Rhin ; nous n'avions qu'à construire l'autre moitié. C'est ce que nous n'avons pas su faire ; mais de ce que nous avons perdu un temps précieux, il ne s'en suit pas que nous ne puissions mettre à profit celui qui nous reste encore. Seulement, c'est une raison de plus de redoubler d'activité. Laissons les usines et les fabriques du zollverein croître en nombre et en importance ; décidons-nous enfin à réduire, au profit de notre marine, un effectif militaire qui nous ruine et nous énerve, et cette fédération maritime s'établira d'elle-même par le double lien de la solidarité des intérêts et de la communauté des périls.

C'est ainsi que s'est formé successivement le zollwerein. L'union des douanes allemandes n'a pas été coulée d'un seul jet.

Le zollwerein a débuté par un traité d'alliance commerciale conclu en 1824 entre le Wurtemberg, la Bavière et les principautés de Hohenzollern-Sigmaringen et Hohenzollern-Hechingen.

A la suite de la conclusion de ce traité, le Wurtemberg et la Bavière invitèrent les Etats voisins à y donner leur adhésion, espérant rattacher ainsi à leur ligue commerciale les Etats du midi et du centre de l'Allemagne. Cette ligue, dont l'idée fut primitivement attribuée à l'Autriche, commença par exciter d'abord les défiances de la Prusse, qui, dans une pensée défensive, s'empressa de s'allier, en 1826, à la Hesse-Electorale, pour jeter les fondemens d'une autre ligue composée des duchés d'Anhalt-Kœthen, Anhalt-Dessau et Hesse-Hombourg. Plus tard, le deux ligues rivales n'en formèrent plus qu'une seule, dont la Prusse est devenue l'ame, et en dehors de laquelle l'Autriche est demeurée.

Non, certes, une fédération maritime entre les divers Etats du Continent et la France ne sortira pas toute coulée du moule diplomatique; s'imaginer qu'il n'y aurait qu'à l'y jeter

pour l'en retirer ainsi est une illusion et une erreur qui ne sont jamais entrées dans notre esprit. Mais, de même qu'il y a des intérêts qui s'excluent, il y a des intérêts qui s'attirent, qui sont par réciprocité ce que l'aimant est au fer ; c'est par l'attraction des intérêts communs, c'est par la force des courans que se formera cette fédération maritime, couronnement de l'édifice qui porte ce nom : Paix européenne.

La marine est au commerce ce que le commerce est à l'industrie, comme la maturité est à la germination ce que la germination est à la semence. Au Continent industriel il faut des côtes, des ports et des vaisseaux ! — Qui peut, qui doit les lui donner ?— La France.

L'ÈRE PACIFIQUE.

9 janvier 1848.

Nous ne comprenons que deux manières de faire de la diplomatie :

Avec la force, en s'appuyant sur les baïonnettes.

Avec l'équité, en agissant envers les peuples faibles, comme on agirait avec les peuples forts, comme on souhaiterait que ceux-ci agissent envers vous-même.

En proclamant le droit d'intervention.

En protestant contre ce droit.

En tranchant les questions par le sabre et le canon.

En les simplifiant par le bon sens et la bonne foi.

A la manière de Louis XIV.

A la manière de Washington, dont on ne saurait trop relire l'adresse d'adieu au peuple des Etats-Unis. Admirable adresse où se trouvent de si bons conseils !

Mais une fois adoptées l'une ou l'autre de ces deux diplomaties, l'une ou l'autre de ces deux règles de conduite, qu'on y soit fidèle !

Les peuples s'instruisent, c'est ce qu'on oublie trop facilement et trop généralement.

Partout leur intelligence s'exerce et s'élève.

Partout des journaux se publient.

Partout ils sont lus avec avidité.

Ils ne sont pas la semence, mais ils sont l'araire, le semoir et la herse.

Or, que veut-on que les peuples pensent des gouvernemens quand ils voient ceux-ci invoquer des traités pour les laisser violer, arbo-

rer des drapeaux pour les déserter, proclamer des principes pour les démentir, menacer pour ne pas frapper, protester pour ne rien empêcher, argumenter longuement sur le Droit manifeste pour le laisser expirer sous le poids du Fait accompli ?

Si les gouvernemens veulent que les peuples les prennent au sérieux, encore faut-il que les gouvernemens soient sérieux et agissent sérieusement.

C'est ce qu'ils ne font pas, car ils se conduisent comme des procureurs qui plaideraient devant un tribunal dont les juges seraient absens.

Quelle valeur ont toutes ces protestations qui tombent des chancelleries, emportées par l'oubli, comme les feuilles des arbres en automne, dispersées par le vent ?

Aucune.

Donc, à quoi bon des protestations inefficaces ?

L'ère pacifique, cette nouvelle ère qu'ont ouverte l'imprimerie et la vapeur, la liberté de

la presse et les chemins de fer, réclame un nouveau droit des gens. Le droit des gens encore en vigueur appartient à une autre époque, à un autre esprit; la Guerre et le Passé ont leur droit des gens, la Paix et l'Avenir attendent impatiemment le leur.

Au lieu de perdre un temps précieux en protestations stériles et presque ridicules, ne vaudrait-il pas mieux cent fois l'employer à jeter les bases d'un CODE DES NATIONS, où faibles et forts soient déclarés égaux devant la justice et la raison, où toutes les difficultés importantes à prévenir soient prévues, où toutes les règles de conduite de nature à empêcher l'écart et l'abus soient tracées?

Ce qu'il y a de certain, ce qui ne sera contesté par aucun observateur attentif, par aucun lecteur impartial, c'est qu'il semble que peuples et gouvernemens soient partout les deux extrémités d'un même levier mis en mouvement: — l'une s'abaissant en proportion que l'autre s'élève. Partout les peuples grandissent, et partout les gouvernemens s'amoindrissent; partout la raison populaire est

en progrès, et partout l'esprit gouvernemental est en décadence.

Ou il faut arrêter le progrès de la raison parmi les peuples, ou il faut arrêter la décadence de l'esprit parmi les gouvernemens; il n'y a pas un moment à perdre.

Jamais les gouvernemens n'ont eu besoin de plus de prestige; jamais ils n'en ont eu moins.

A quoi cela tient-il ? C'est qu'ils voient les questions là où elles ne sont plus, et qu'ils ne les voient pas là où présentement elles sont.

Quand on parcourt toutes les dépêches que les gouvernemens échangent entre eux, et qu'on se demande à quoi toutes ces notes et toutes ces protestations aboutiront, faut-il l'avouer, le sentiment que l'on éprouve n'est pas celui d'une grande confiance dans la politique qui ne sait pas mieux employer le temps, qui sait compliquer tout et ne sait simplifier rien.

L'UNITÉ.

19 janvier 1848.

Le mal le plus grave que fait la corruption, au point où elle en est venue, ce n'est pas de tirer injustement des derniers rangs de la foule, pour les placer aux premiers rangs de la société, les moins capables et les moins dignes, au préjudice des plus dignes et des plus capables ; ce n'est pas d'attirer la lie du fond du vase à la surface ; ce n'est pas même d'affaiblir le gouvernement et de le déconsidérer : le mal le plus grave que fait la corruption, c'est d'égarer l'esprit public en détournant son attention des hautes questions

et des grands intérêts pour l'arrêter sur des misères et des turpitudes.

Ce mal est irréparable et cette diversion funeste, parce que, pendant que nous sommes ainsi à découvrir nos plaies, à agiter des scandales, le temps s'écoule, se perd, les événemens marchent et nous dépassent.

La Suisse ne s'est pas autant avancée pour s'arrêter court. L'unanimité de la Diète lui donnera tôt ou tard l'Unité dans la centralisation, légalement, pacifiquement substituée au régime fédéral. Ce jour-là achèvera le triomphe du radicalisme.

Frontière de la France, la Suisse touche à l'Italie par un côté et par l'autre au berceau où naquit le zollwerein, ce germe de l'Unité germanique !

Chaque jour, l'idée de l'Unité, dont la France la première a donné l'exemple, fait des progrès en Europe.

L'Italie tout entière est en fermentation.

Si l'Allemagne paraît plus calme, c'est qu'elle puise la patience qui la retient dans la certitude du succès qu'elle prépare.

L'Unité est une loi future de l'équilibre européen, sur laquelle il importe que la France n'attende pas au dernier moment pour prendre son parti, soit qu'elle veuille arrêter ce mouvement, le ralentir ou l'accélérer.

Si le radicalisme s'affermit et se modère en Suisse, y constitue l'Unité, l'organise et la féconde, que fera la France ?

Si l'exemple de la Suisse gagne l'Italie, que fera la France ?

Si l'Allemagne, déjà sillonnée en tous sens de chemins de fer, entreprend de compléter l'œuvre du zollwerein, que fera la France?

Ce sont des éventualités qu'elle doit prévoir, sinon prévenir.

Un choc violent peut avoir lieu entre l'Angleterre et la Russie, amené, soit par la rivalité de leurs intérêts en Asie, soit à la suite de graves perturbations en Turquie ou en Egypte.

La reine Isabelle, dont la santé a toujours excité des inquiétudes, peut mourir sans laisser d'autres héritiers au trône que sa sœur la

duchesse de Montpensier, frappée de l'interdit britannique.

Ce dénouement des mariages espagnols demeure constamment suspendu au-dessus de la tête de la France !

Que fait la France pour s'y préparer ? — Rien.

L'Angleterre qui le redoute, elle, fait déjà tout.

Elle le fait habilement, car elle le fait indirectement.

Elle n'attend pas que l'événement soit accompli.

Déjà, elle sème l'inquiétude dans l'esprit de John Bull ; elle irrite son orgueil et de loin lui montre sa nationalité menacée, ses côtes n'offrant aucune résistance, son territoire envahi. Quels que soient le poids de sa dette et l'embarras de ses finances, elle le dispose ainsi à tout sacrifice nouveau qui pourra être demandé à son patriotisme.

Les murs de Londres sont couverts de placards où on lit :

Sur les uns :

FRENCH INVASION.

Sur d'autres :

FRENCH DISEMBARKING.

Sur d'autres encore :

NATIONAL DEFENCES.

Le signal est parti de l'Ajax britannique, du vétéran de Waterloo, de lord Wellington lui-même. Il a été donné au moyen d'une lettre dont la date remonte au mois de janvier 1847, qui a été répandue dans tous les clubs, publiée dans le *Morning-Chronicle*, et reproduite par tous les journaux anglais (1).

---

(1) LETTRE DE LORD WELLINGTON.

« Strathfieldsaye, le 9 janvier 1847.

» Nous sommes réellement attaquables, et au moins exposés à être insultés, à être mis à contribution sur tous les points de nos côtes, c'est à

Evidemment, le but de la lettre de lord Wellington, qui représente l'Angleterre comme *n'ayant pas de sécurité pour* UNE SEMAINE *après une déclaration de guerre*, déclare qu'il *n'est pas une place de la côte où l'on ne puisse*

---

dire la côte (y compris le canal) de ces îles qui, depuis l'époque de la conquête normande, n'ont jamais été envahies. Vainement je me suis efforcé d'appeler l'attention des diverses administrations sur cet état de choses, aussi bien connu de nos voisins que de nous-mêmes. Nous n'avons de défense ni d'espoir de défense que dans notre flotte. Dans notre position actuelle, avec nos arsenaux maritimes, n'ayant pas la moitié des garnisons qu'ils devraient avoir, 7,000 hommes de toutes armes ne pourraient pas être levés, s'il en était besoin, sans laisser en service non interrompu tous les employés, même les gardiens des palais et de la personne de la souveraine.

» Je calcule qu'au moment où une guerre serait déclarée, il nous faudrait les garnisons suivantes : îles du canal (en sus de la milice de chaque île, bien organisée, équipée et disciplinée), 10,000 hommes; Plymouth, 10,000; Milfordhaven, 5,000; Cork, 10,000; Portsmouth, 10,000; Douvres,

débarquer de l'infanterie avec quelque vent et quelque temps que ce soit; évidemment, le but de cette lettre est double.

Agir sur l'esprit anglais par la crainte et l'orgueil, l'éveiller !

10,000; Sheerness, Ghatam, la Tamise, 10,000. Supposons la moitié de toutes les forces régulières du pays stationnées en Irlande, cela donnerait à peine la moitié de la garnison pour Cork : il faudrait tirer le reste de la moitié de toutes les forces intérieures stationnées en Angleterre.

» Toutes les forces intérieures en Angleterre et en Irlande ne donneraient pas le chiffre d'hommes suffisant pour la simple défense et l'occupation (en cas de guerre) des travaux construits pour la défense des bassins et des arsenaux maritimes, sans laisser un seul homme disponible. Je n'ai pas cessé de demander la levée, l'incorporation, l'organisation et l'instruction de la milice dans les trois royaumes, sur le pied de la dernière guerre; cela donnerait une masse compacte de forces organisées de 150,000 hommes. Avec son aide, nous pourrions établir la force de notre armée. Ceci, avec une augmentation des forces de l'armée régulière, qui ne coûterait pas 40,000 liv.

Agir sur l'esprit français par la confiance et l'amour-propre, l'endormir !

Faire accroire à l'Angleterre qu'elle est plus faible qu'elle ne l'est en réalité, afin de la décider à s'imposer sans résistance et sans mur-

---

sterlings, constituerait pour le pays une grande force, et, tout vieux que je suis, je me chargerais avec cela de sa défense.

» Mais dans notre position actuelle, et s'il est vrai que la flotte ne suffirait pas pour notre défense, *nous n'avons pas de sécurité pour* UNE SEMAINE *après une déclaration de guerre.* J'ai bien des fois reconnu toutes les côtes, à partir de Northforeland par Douvres, Folkstone, Boachy-Head, Brighton, Arundel, jusqu'à Selsey-Hill, près de Portsmouth, et je déclare qu'à moins d'être immédiatement sous le feu du château de Douvres, *il n'est pas une place sur la côte où l'on ne puisse débarquer de l'infanterie avec quelque marée, quelque vent et quelque temps que ce soit.* Ainsi débarqué, ce corps d'infanterie trouverait, à la distance de 5 milles, une route jusqu'à l'intérieur du pays. De Norhtforeland à Selsey-Hill, il y a sept petits ports ou embouchures de rivières sans défense; un ennemi, après avoir débarqué

mure un surcroît de charges qui soit un surcroît de force ;

Faire accroire à la France qu'elle est tellement redoutable et redoutée, qu'elle peut tran-

---

son infanterie sur la côte, pourrait s'en emparer, y débarquer sa cavalerie et de l'artillerie de gros calibre, et y établir ses communications avec la France.

» Le point de la côte le plus voisin de la métropole est sans aucun doute la côte de Sussex, du côté de l'est et de l'ouest de Beachy-Head et jusqu'à Selsey-Head. Il n'y a pas moins de douze grandes routes, conduisant de Brighton à Londres ; et l'armée française serait bien changée depuis le temps où je la connaissais mieux, si elle ne comptait pas quarante chefs d'état-major général capables de régler la marche de 40,000 hommes vers la côte : leur embarquement avec chevaux et artillerie de divers ports de France, leur débarquement sur les points indiqués de la côte d'Angleterre, le débarquement de l'artillerie et de la cavalerie dans les ports désignés, et la concentration des diverses colonnes pour les faire marcher d'étapes en étapes sur Londres.

» *Je ne sache pas de moyen de résistance ni de*

quillement se croiser les bras, afin de l'encourager à persister dans la dilapidation de ses finances, dans le gaspillage de ses ressources, et surtout dans les erremens de la politique à contre-sens qui l'isole.

---

protection contre ce danger, autrement que par une armée en état de tenir la campagne contre ce formidable ennemi. J'aimerais mieux assurément, en pareil cas, pouvoir disposer de troupes régulières pour protéger le pays; mais à leur défaut je me ferai fort, avec les moyens que j'ai indiqués, de veiller à sa défense.

» Il conviendrait de ramener l'etat de nos magasins d'artillerie, d'armes et de munitions, à ce qu'ils étaient en 1804. Vous êtes le directeur de la principale partie défensive du pays. Si vous et le grand-maître de l'artillerie le voulez, je conférerai confidentiellement avec vous à ce sujet. Je vous dirai tout ce que je sais, tout ce que j'ai vu par mes yeux, tout ce que je pense.

» J'espère que le Tout-Puissant ne me permettra pas d'assister à la tragédie que je ne puis persuader à mes contemporains de tâcher d'éviter.

» Croyez moi toujours votre tout dévoué.

» WELLINGTON. »

Si tel n'était pas l'objet manifeste de cette lettre, ce serait celle d'un vieil invalide en démence ou d'un traître, révélant la faiblesse, la détresse de son pays, et traçant le chemin qu'il faut suivre pour le frapper sûrement au cœur.

Cette dernière version, la moins vraisemblable, est-elle celle qu'il faut croire ?

Nous nous bornons à poser la question.

Sans doute, l'Angleterre, au point de vue de la défense de son territoire, a perdu, depuis l'invention et le perfectionnement de la navigation à vapeur, une grande partie des avantages qu'elle tirait de sa position insulaire ; mais, si elle est plus vénérable par ses côtes, dans quelle immense proportion aussi n'a-t-elle pas accru sa puissance maritime ?

La France, prudente et digne, ne doit s'exagérer ni la force ni la faiblesse de l'Angleterre.

Elle ne doit pas s'en exagérer la faiblesse, afin de ne point tomber dans l'entraînement de la présomption.

Elle ne doit pas s'en exagérer la force, afin

de ne point tomber dans l'excès de l'humilité.
L'humilité et la présomption sont deux chemins opposées qui mènent à un péril égal.

Avec une politique droite, habile, ferme, persévérante, exempte de témérité et de morgue, mais exempte aussi de timidité et d'abaissement ; avec une administration simple, vigilante, économe, judicieuse, la France peut encore reprendre en Europe le rang qu'elle n'y aurait jamais dû perdre.

L'Angleterre tient dans sa main les balances du Commerce.

La France devrait tenir dans la sienne les balances de la Justice.

Ce dernier rôle ne serait pas le moins beau.
Mais un tel rôle ne s'improvise pas ; il s'apprend ; il exige de patientes études et de laborieux travaux.

En politique, imprévoyance et décadence sont synonymes.

Par notre imprévoyance s'explique notre décadence.

Qui pourrait la nier, après la conclusion du

traité du 15 juillet 1840, après la note du 8 octobre, après le rappel de notre escadre, après le bombardement de la ville de Beyrouth, contre laquelle il n'a pas été tiré un seul coup de canon qui ne fût un sarcasme à l'adresse de la France ; après la convention du 20 décembre 1840, étendant encore un droit que nous n'eussions jamais dû accorder, ni en 1831, ni en 1833 ; après le vote de l'indemnité Pritchard; après l'incorporation de Cracovie, cet acte imprudent qui a montré que les traités n'enchaînaient que les faibles, et que le droit n'était rien s'il ne s'appuyait sur la force ?

La Force !—Tout est dans ce mot judicieusement compris, sainement expliqué.

Ce mot ne signifie pas plus : Violence, que Liberté ne signifie : Licence.

La Force, prise ici dans la bonne acception du mot, c'est la possession des moyens suffisans pour mettre son droit et son honneur à l'abri de toute atteinte, et, au besoin, pour protéger la faiblesse.

Un grand pays comme la France, qui s'en-

dort sur la foi des traités, s'expose à se réveiller un empire déchu.

La conviction qu'ils ne pouvaient jamais décliner est la cause principale qui a conduit au déclin les plus grands empires, en ce qu'elle leur a ôté toute énergie, toute prévoyance, alors que la prévoyance et l'énergie auraient encore pu maintenir leur grandeur et arrêter leur décadence.

Le signe précurseur de la décadence d'un peuple, c'est l'optimisme de son gouvernement.

Un peuple qui cesse d'être fort, ne tarde pas à cesser d'être grand.

Toute force est relative.

Un grand peuple ne doit donc pas se borner à ménager sa force pour la conserver ; il doit constamment s'appliquer à rechercher tous les moyens de l'accroître, afin de se maintenir toujours au moins à la hauteur de son rang.

Etre fort !—Si on ne l'est pas, le devenir ; si on l'est déjà, le devenir plus encore : tel doit

être le but de toute politique, aussi bien de celle qui se fonde sur le respect du droit et le sentiment de la justice, que de celle qui a pour mobiles l'ambition et l'esprit de conquête.

Le but n'est pas contesté... mais le moyen ?

Le moyen n'est pas plus difficile à indiquer que le but.

Il consiste d'abord à se garder soigneusement de tomber dans l'erreur de croire que la force d'une nation réside dans le chiffre considérable et la dépense exorbitante de ses armées de terre et de mer.

Une armée et une marine ne valent pas toujours en raison de ce qu'elles coûtent. Ce qui en règle la valeur, ce n'est pas le poids qu'elles pèsent au budget, c'est le degré de perfection de leur organisation.

Pour un peuple, être fort :

C'est, avant tout, être gouverné par des hommes d'Etat qui possèdent la force morale, c'est à dire : la persévérance dans la volonté, la modération dans le succès, la fermeté dans le

revers, la fécondité dans les expédiens, la suite dans les idées, le prestige dans les actes, l'autorité dans le commandement;

C'est avoir :

Des finances en bon état ;

Un crédit fondé sur la prévoyance : c'est à dire un crédit qui s'affermisse et se développe par l'emprunt quand les circonstances sont propices et l'argent abondant, afin de n'avoir point à y recourir quand les circonstances sont défavorables et l'argent rare, un crédit qui dicte la loi au lieu de la subir, qui n'attende pas pour semer le champ qu'il ne reste plus de blé dans la grange ;

Un système d'impôts qui soit au pays ce que l'engrais est au sol, qui, loin de l'épuiser, le fertilise, qui restitue aux contribuables, sous une autre forme, plus qu'il ne leur a emprunté, qui réalise les avantages de l'association, moins les inconvéniens de la communauté ;

Une administration probe, laborieuse, vigilante, qui s'applique sans relâche à réprimer les abus, à diminuer les frottemens, à simpli-

fier les complications, à perfectionner les rouages, à redresser les erreurs, à supprimer les dépenses inutiles afin de pouvoir augmenter d'autant les dépenses fécondes, à mériter enfin dans toutes les branches du service public le nom d'aristocratie nationale ;

Une diplomatie instruite, ferme, digne, qui sache à fond le droit des gens tel qu'il est consacré, et qui soit en état de jeter les fondemens du droit des gens nouveau tel que l'avenir le laisse entrevoir ;

Un esprit public qui fasse que chacun porte individuellement en soi, si petit que le sort l'ait fait naître, le sentiment profond de la grandeur commune ;

Une population qui, en temps de paix, ne dégénère pas physiquement, tandis qu'elle croît numériquement, qui ne se démoralise pas, qui, au contraire, se moralise en s'instruisant ;

Des alliances dont la sincérité et la durée aient pour gage la solidarité d'intérêts permanens ;

Le secret de sa faiblesse et l'art de la déguiser.

Or ;

Quelle valeur, talent de parole à part, ont les hommes qui nous gouvernent?

En quel état sont nos finances?

Quels progrès a faits notre crédit?

Quels perfectionnemens, depuis trente ans de paix, ont reçu nos impôts, établis à des époques où la France était en guerre avec l'Europe, où la science financière et l'économie politique n'avaient pas encore acquis un degré suffisant de clarté et de certitude?

Quelles réformes ont été introduites dans l'administration, et quel esprit l'anime?

Quels hommes supérieurs élèvent notre diplomatie à la hauteur qu'elle devrait occuper dans un temps où le canon est muet, où les questions internationales, ne se tranchant plus par le fil du sabre, doivent se résoudre par l'habileté des négociations?

Quelle opinion, Français, avons-nous et donnons-nous de nous-mêmes?

Que devient notre population dont la taille s'abaisse chaque année, et qui, chaque année, compte un plus grand nombre d'individus invalides, infirmes, difformes?

Quelles alliances nous offrent une garantie sérieuse, sincère, réciproque?

Quelles prétentions n'avons-nous pas, et en existe-t-il une seule, si juste qu'elle soit, que nous ayons les moyens de soutenir sans témérité et sans être retenus par la crainte des complications?

Cependant les événemens marchent, les nuages s'amassent.

Que faisons-nous, le grand pays que nous fûmes?

Nous faisons,

Des notes diplomatiques sans conclusion,

Des discours parlementaires sans résultat,

Des articles politiques sans fin.

FAIBLESSE OU FOLIE.

14 août 1848.

D'où vient donc que la France, sous tous les régimes, monarchique ou républicain, régime du *National* ou régime du *Journal des Débats*, comme sous tous les ministères, paraisse fatalement condamnée à ne pouvoir sortir de cette triste alternative tracée par ces deux mots célèbres, *faiblesse* ou *folie*, alternative contre laquelle se révoltent justement la noblesse de son orgueil, la mémoire de son passé, le pressentiment de son avenir.

Qu'il s'agisse de la Pologne ou de l'Italie, de l'Egypte ou de l'Espagne, la France est sus-

pendue entre ces deux extrémités : *faiblesse* si elle recule, *folie* si elle avance.

L'heure de la décadence, cette heure à laquelle n'ont pu se soustraire les plus grands empires, l'empire romain lui-même, aurait-elle donc déjà sonné pour la France? La France ne serait-elle plus la grande, la puissante nation qu'elle fut? Son épée ne pèserait-elle plus le même poids dans les balances du monde? Sa parole se serait-elle discréditée en se prodiguant auprès des rois par de vaines protestations, auprès des peuples par des engagemens téméraires, par l'inanité des protocoles, par la banalité des sympathies? L'équilibre européen, enfin, serait-il déplacé?

Telles sont les questions que s'adresse le publiciste qui, sans remonter plus haut que 1830, jette un regard attristé sur le passé, et voit la France, en 1848 comme en 1830, impuissante à secourir les Etats électrisés qui se sont révolutionnés à son exemple, impuissante à protéger des nationalités qu'avaient garanties les mêmes traités qui continuent à nous lier, impuissante, enfin, à faire prévaloir dans les

conseils des souverains aucune grande et salutaire prévision.

Faiblesse ou *folie* ! Non, il ne se peut pas que la France navigue plus longtemps resserrée dans ce détroit politique. Il faut qu'elle le franchisse.

Comment? — C'est ce qu'il est urgent de chercher ; c'est ce qu'il est important de trouver.

Ce qui était impossible sans témérité à la navigation à voiles, la traversée d'un détroit sous le feu des batteries, a cessé de l'être à la navigation à vapeur. Ainsi, le détroit de Gibraltar n'est plus entre les mains de l'Angleterre que la clé d'une serrure ouverte.

Eh bien ! pourquoi ne demanderions-nous pas aux inspirations fécondes d'une politique nouvelle, ce que nous avons demandé aux ressources épuisées de la politique ancienne ?

Ce qui prouve que la politique de l'épée a fait son temps, c'est l'impuissance même de la France.

Elle a une armée qui lui coûte 360 millions

par an, qui depuis 1831 seulement lui a coûté *six milliards sept cent cinquante millions*, et cette armée, qui devrait lui donner de la force, lui en ôte.

Elle a une marine militaire qui lui coûte 140 millions, et cette marine attire plutôt le danger qu'elle ne l'écarte.

Elle a une diplomatie qui lui coûte annuellement plus de 8 millions, et cette diplomatie qui devrait lui ouvrir une issue, ne la conduit qu'à une impasse. Avant Voltaire on eût dit : cul-de-sac.

Oui, et nous devons nous en féliciter, la politique de l'épée a fait son temps. La guerre à coups de canon, entre peuples rivaux, pour être plus meurtrière qu'entre partis ennemis, n'en est pas moins barbare, et le sang qui coule pour reculer des frontières aussi bien que pour renverser des barricades est du sang humain. La guerre s'en va !

Regardez : l'empereur de Russie, beau-frère du roi des Pays-Bas, laisse, en 1831, la Belgique se séparer de la Hollande sans s'immiscer dans ce remaniement de la carte d'Europe,

telle que l'avaient faite les traités de 1815. A son tour, la France laisse disparaître le royaume de Pologne, et la seule assistance qu'elle lui prête se borne à voter annuellement un amendement dérisoire conçu en ces termes : « *La nationalité polonaise ne périra pas.* » Don Miguel et don Carlos sont écartés des trônes de Portugal et d'Espagne, sans que les Etats absolutistes interviennent autrement que par des vœux stériles. Le traité du 15 juillet 1840 est raturé par le traité du 13 juillet 1841. L'incorporation de la République de Cracovie à l'Autriche, incorporation qui soulevait les plus graves questions de droit, ne donne lieu, de la part de l'Angleterre et de la France, qu'à un échange de protocoles aussi peu sérieux dans la forme que dans le fond. Un petit Etat, la Suisse, accomplit bravement sa révolution intérieure sans tenir aucun compte des traités que lui opposent les grandes puissances. La République est proclamée en France ; elle est sur le point d'être proclamée en Belgique, en Prusse, en Autriche ; la seule déclaration que dictent ces événemens à la Russie, est une déclaration éminemment pacifique. Le prince de Metternich est contraint de se réfugier à Lon-

dres où M. Guizot l'a précédé; ces deux hommes d'Etat ne s'étaient jamais vus. Une diète officieuse, dont les membres se sont réunis on ne sait comment, prend à Francfort la place de la diète officielle et délibère sans que la confédération germanique songe même à lui demander en vertu de quels pouvoirs elle siége. L'intime alliée de l'Autriche, l'Angleterre, ne se borne pas à rester, au moins en apparence, indifférente à l'expulsion des Autrichiens du royaume Lombardo-Vénitien sur lequel ils régnaient; lorsqu'elle sort de sa neutralité passive, c'est pour imposer à l'Autriche sa médiation armée d'accord avec la France.

Que prouvent tous ces faits désordonnés, toutes ces infractions à des traités qui tombent en lambeaux, que chacun déchire, que nul ne défend? Evidemment ils prouvent que la vieille politique expire, qu'une politique nouvelle est sur le point de naître.

Cette évidence éclate de toutes parts; mais partout les yeux qui devraient s'ouvrir se ferment comme éblouis à sa lumière.

La France, au lieu de laminer des rails, fond des canons; la France, au lieu d'étendre son crédit par d'utiles institutions, l'éteint par des dépenses insensées; la France, au lieu d'unir la Méditerranée à l'Océan par un chemin de fer, creuse autour de Paris un fossé où cent-cinquante millions sont engloutis; la France, au lieu de marcher à la tête des gouvernemens, se traîne à leur suite; la France, au lieu de voir le péril qui est devant elle et qui la menace, regarde le péril qui est derrière et qui ne la menace plus; troublée par la crainte du danger chimérique d'une guerre européenne, elle tombe dans l'immense gouffre d'une révolution populaire.

Du moins l'expérience de 1831 va-t-elle lui servir? Non. Même aveuglement. Mêmes fautes. Mêmes forfanteries. Même impuissance. Même dépense sans objet. Mêmes négociations sans issue. Même langage sans écho. Même alliance sans avenir.

Si la France, après le 25 février, au lieu de mettre la main sur la garde de son épée et de semer l'argent aux frontières des Alpes et du Rhin, eût écouté les sages avis qui lui furent

donnés ; si elle se fût appliquée à soutenir ses établissemens de crédit, à entretenir ses fabriques, à empêcher le travail de ralentir son cours, à étendre son marché intérieur, à alléger le poids de ses impôts; si la France, enfin, au lieu de songer à se faire craindre des gouvernemens, ses rivaux, avait songé à faire envier son sort aux peuples, ses émules, la République, solidement fondée en France, eût accompli son tour d'Europe; rien n'eût interrompu sa marche, ne l'eût forcée de s'arrêter et de revenir sur ses pas. La Pologne et l'Italie n'auraient pas à nous reprocher de leur avoir donné de fausses espérances. Aujourd'hui nous ne nous retrouverions pas encore une fois en présence de ces deux mots marqués au millésime de l'an 1840 : *Faiblesse* ou *Folie* !

La France a raison, cent fois raison de ne pas vouloir se jeter dans l'inconnu d'une guerre qu'aucune puissance ne se dispose à lui déclarer; mais en quoi elle a tort, grandement tort, c'est d'agir comme si la guerre, qui est impossible, était imminente; c'est de se croire encore au siècle dernier; c'est de

méconnaître l'ère nouvelle qui s'est ouverte, ère essentiellement pacifique et industrielle.

Que dirions-nous de deux particuliers, en désaccord d'intérêt, qui échangeraient un cartel au lieu d'échanger une assignation? Nous dirions qu'ils commettent un ridicule anachronisme, et qu'à moins d'outrage on s'assigne, mais on ne se bat plus.

Que disons-nous des partis qui, au lieu de terminer leurs différends par un débat et par un vote, dressent des barricades et s'arment de fusils? Nous disons qu'ils sont insensés, barbares, sanguinaires; nous disons que c'est par des argumens et non par des balles que les questions sociales doivent se résoudre.

Pourquoi donc ce qui n'est plus permis aux partis ennemis le serait-il encore aux nations rivales? Pourquoi donc le droit de discussion après avoir succédé au droit d'insurrection serait-il moins inexorable pour la Guerre que pour la Révolution? Pourquoi l'une et l'autre ne disparaîtraient-elles pas ensemble? Pourquoi les médiations, au lieu de venir après les batailles, ne les précéderaient-

elles pas? Pourquoi commencer par se battre, quand on doit finir par discuter?

Que dans le passé il en ait été ainsi, ce n'est pas une raison pour qu'il en soit encore de même dans l'avenir.

Autrefois les peuples n'étaient rien, les souverains étaient tout; la liberté de la presse n'existait pas; les échanges du commerce étaient rares; le crédit était local ; les communications étaient lentes et dispendieuses; la navigation était incertaine. Aujourd'hui les nations ne sont plus que de grandes fabriques, d'immenses comptoirs qui se disputent non plus les territoires, mais les débouchés. Les conquérans ont cédé la place aux fabricans; sans doute cela est prosaïque à dire, mais cela est vrai : le crédit a vaincu la guerre, le bon marché a détrôné la gloire.

Ce qui est vrai déjà, le sera bien plus encore dans vingt ans. Sachons donc le comprendre.

Isolée, la France ne peut risquer contre l'Angleterre une lutte maritime.

Isolée, la France ne peut s'exposer à coaliser le Continent contre elle.

Alliée, soit de l'Angleterre, soit du Continent, la France n'a rien à redouter.

S'allier équivaut donc à désarmer.

Le rôle de la France, c'est de déclarer la guerre à la guerre; c'est d'inaugurer un nouveau droit des gens; c'est de féconder le germe des confédérations; c'est de donner aux diètes, dont le principe est consacré, une base moins circonscrite; c'est de ramener tous les différends à des questions de droit et de majorité vidées dans un congrès permanent qui pourrait prendre le titre d'*Assemblée sociale*, qui aurait sa tribune et ses scrutins. Pourquoi n'y aurait-il pas les ÉTATS-UNIS D'EUROPE, comme il y a les ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, ce qui n'empêche pas chacun de ces Etats d'avoir sa constitution distincte? Pourquoi l'Europe, reliée déjà comme elle l'est par d'innombrables chemins de fer qui mettent toutes ses capitales à quelques heures les unes des autres, n'adopterait-elle pas les mêmes monnaies, les mêmes mesures, et ne délibérerait-elle pas

d'accord sur les questions qu'aucune nation ne peut résoudre isolément ? — De ce nombre est la question relative à la fixation d'un *maximum* des heures de travail. En Angleterre, aussi bien qu'en France, qu'en Turquie, la durée de la journée de l'homme est égale ; elle a vingt-quatre heures ; pourquoi toutes les puissances civilisées n'arrêteraient-elles pas que dans tous les Etats de la *Confédération industrielle et maritime* la journée du travailleur ne pourra excéder dix heures ? Dira-t-on que les idées que j'effleure rapidement sont des chimères, des réminiscences de l'abbé de Saint-Pierre, de Henri IV et de Napoléon ? A cette objection, je répondrai que les solutions les plus difficiles, en apparence, ne sont pas toujours les plus difficiles en réalité. Ce qui me paraît insoluble, c'est ce que la France essaie en ce moment ! Elle veut faire tenir une société industrielle en équilibre sur une baïonnette ; elle n'y réussira pas. Elle veut améliorer la condition de travailleur sans tenir compte de la concurrence étrangère : c'est marcher à reculons. Elle veut avoir des armées considérables et des fabriques prospères, ce qui s'exclue, parce que l'argent qui

sert à nourrir les soldats grève d'autant le prix de revient de tous les produits. Elle veut avoir de faibles impôts et de gros budgets, ce qui est inconciliable. Elle veut être chevaleresque et mercantile, double prétention que l'Angleterre n'a jamais eue. Elle veut être révolutionnaire à l'extérieur et ne l'être pas à l'intérieur, ce qui est pour le moins une inconséquence. Elle veut enfin le progrès dans l'ornière! C'est la folie dans la faiblesse.

LA PAIX ARMÉE.

16 janvier 1849.

Nul ne peut contester que la situation contre laquelle la France se débat ne soit grave, très grave.

Une politique arriérée qui décore l'indécision sous le nom de prudence nous conduit à la décadence par l'ajournement de toutes les mesures qu'il serait le plus urgent de prendre.

Nous n'en savons prendre aucune.

Perdre un temps précieux, nous appelons cela « *gagner du temps.* »

—

Ne rien résoudre, tout ajourner, semble être le mot que se donnent tous les ministres qui se succèdent.

Alors, à quoi bon qu'ils changent ?

Nous avions espéré qu'en acceptant le ministère des finances, M. Passy y apporterait la volonté ferme, inébranlable de faire rentrer toutes les dépenses de l'Etat dans les limites tracées par les recettes, en coupant court à toutes les mauvaises raisons alléguées par une politique flottante au gré de tous les incidens, par une politique sans idées, sans direction, par une politique n'ayant ni racines qui la soutiennent, ni cime qui l'élève.

Encore une espérance qui nous échappe !

La politique du nouveau cabinet, c'est lui qui l'a déclaré, n'est et ne sera que la continuation de la politique du régime déchu, de cette politique qui n'est ni la guerre ni la paix, qui nous aliène les gouvernemens sans nous attacher les peuples, qui épuise notre trésor, sans rien ajouter à notre influence; de cette politique, enfin, qui s'appelle ***la Paix ar-***

mée, et qui s'appellerait plus justement la *France ruinée.*

Les paroles de M. le ministre des finances ne sauraient à cet égard laisser aucun doute ; elles sont formelles ; les voici : « Sommes-nous seuls en ce monde ? N'avons-nous » pas à supporter une responsabilité énorme ? » N'avons-nous pas à maintenir, au milieu » des agitations de toute l'Europe, le respect » du nom de la France ? »

Ce langage est celui que la France tient depuis 1830 ; où l'a-t-il conduite ? A quelle hauteur l'a-t-il élevée ? Le résultat le plus net qu'il ait eu a été de nous imposer en armemens excessifs une dépense de sept milliards sur laquelle il eût été facile d'économiser moitié.

Non, certes, la France n'est pas seule en ce monde ; mais est-il donc bien nécessaire que, sous prétexte de politique extérieure, elle se mêle aux affaires intérieures des autres Etats ? Pourquoi ne les leur laisse-t-elle pas vider sans s'y immiscer autrement qu'à titre de médiatrice, quand sa médiation est réclamée ? Il y a douze ans, en 1836, nous voulions inter-

venir en Espagne! Il y a huit ans, nous voulions intervenir en Syrie! L'année dernière, nous voulions intervenir en Suisse, jeter la France entre la Diète fédérale et le Sonderbund, au nom des traités méconnus! La question entre la Diète et le Sonderbund s'est vidée sans nous; aujourd'hui, qui en parle, qui y pense, qui s'en occupe? Si la France s'est engagée inconsidérément dans la question italienne, eh bien! il faut qu'elle s'en retire au plus tôt, en proclamant pour l'avenir la seule politique de notre temps qui soit sensée : LA POLITIQUE DE NON-INTERVENTION.

La politique d'intervention est de toutes les politiques la plus détestable : on sème des complications, on recueille des humiliations. Nous ne l'avons jamais comprise; nous la comprenons moins que jamais.

Nous comprenons la guerre pour défendre son indépendance; nous comprenons la guerre pour s'immortaliser ou s'agrandir par la conquête, nous ne comprenons pas l'intervention; nous ne comprenons pas la paix armée.

Mais le respect du nom de la France! Que la France donne au monde l'exemple de l'ordre affermi par la liberté, de la paix fécondée par le crédit, d'un grand peuple moralisé par l'instruction, enrichi par le travail, et le nom de la France sera plus sûrement respecté qu'apposé au bas d'impuissantes protestations soit en faveur de la nationalité polonaise, soit contre l'incorporation de Cracovie.

La politique de M. Thiers a coûté à la France assez de milliards et d'humiliations pour qu'il soit temps d'y renoncer et d'entrer dans la politique de Washington, qui n'a pas, que nous sachions, nui à la grandeur des Etats-Unis, tout en en faisant la prospérité.

Nous avons déjà cité un passage du discours de M. le ministre des finances; en voici un autre qui n'est pas moins utile à recueillir :

« Ce qui importe, en France, c'est que le » travail reprenne; c'est que chacun voie de- » vant soi un avenir dégagé d'incertitude, se » livre au labeur dont les fruits ne se récol- » tent qu'avec l'aide du temps. Or, ces incerti- » tudes, le meilleur moyen de les faire cesser,

» c'est qu'on sache bien que la France serait » prête à toutes les éventualités. »

Sans doute, ce qui importe à la France, c'est que le travail reprenne; mais le plus sûr moyen qu'il ne reprenne pas, c'est de persister dans cette politique mouvante et fausse qui, avec sa grande prétention de parer à toutes les éventualités, n'aboutit qu'à l'impuissance. Cette politique, c'est l'incertitude en permanence, c'est l'incertitude systématisée, c'est à dire l'état de choses le plus contraire à l'essor du travail et du crédit.

On fait fausse voie ! on nous conduit à l'écueil, à l'abîme, aux coups d'Etat, aux révolutions; on nous y ramène toujours par cette même pente de la politique au jour le jour, politique funeste, politique condamnée par l'histoire de nos révolutions sans nombre et sans fin !

Quel est le moyen de ne pas se heurter en marchant ? Est-ce de regarder à ses pieds ? Non; c'est de regarder devant soi à une certaine distance. Quel est le premier précepte à mettre en pratique pour ne pas écraser les passans quand on est à cheval, pour ne pas

verser quand on est en voiture, pour ne pas échouer à bord d'une barque ou d'un navire, c'est de se garder d'attendre que l'espace et le temps manquent pour éviter l'accident ou l'écueil. Qui ne regarde pas assez loin regarde trop tard ; qui regarde trop tard n'échappe à aucun faux-pas, à aucun obstacle, à aucun péril. En politique, ce n'est pas sur le jour qu'il faut avoir l'œil ouvert, c'est sur le lendemain.

Nous faudra-t-il donc toujours vainement répéter, sous tous les régimes et sous tous les ministères, cette banalité contre laquelle s'indigne la fierté de notre plume ?

Ne voir, dans tout ce qui nous menace, que le remplacement de l'Assemblée actuelle par une autre assemblée, c'est ne rien voir ; c'est donner aux événemens, aux incidens, aux difficultés, aux complications, le temps de nous surprendre ; c'est épaissir au-dessus de nos têtes le nuage déjà si obscur de l'incertitude ?

— Que faire ?

— Ne pas s'exagérer l'importance de l'ob-

stacle provenant de la présence de l'Assemblée nationale; ne pas s'y arrêter oisivement; lever résolument les yeux devant soi et regarder quels sont les deux dangers sérieux qui nous menacent.

Ces deux dangers sont :

Premièrement, l'absence d'une politique extérieure nettement définie, fermement adoptée, hautement proclamée, qui règle nos rapports avec l'Europe ;

Deuxièmement, l'exagération toujours croissante de nos dépenses sans proportion avec le chiffre de nos recettes et le poids de nos impôts.

Qui empêche le ministère, en dehors de son sein, d'avoir une politique extérieure qui cesse d'être flottante? Qui l'empêche de se mettre résolument à l'œuvre pour combler le déficit qui existe entre nos recettes et nos dépenses, déficit qui tend constamment à s'élargir?

Plus d'intervention sous aucune forme, plus de déficit sous aucun prétexte;—telles sont les deux déclarations que nous voudrions lui voir apporter à la tribune, solennellement, et en

termes qui provoquassent un débat approfondi, un débat qui obligeât tous les partis à venir exposer chacun la *fin* et surtout les *moyens* de sa politique.

Si nous ne nous hâtons pas de proclamer hautement la politique de non-intervention, le déficit de nos finances continuera d'exercer sur le crédit privé une compression funeste.

Là est le mal ; il ne faut pas le chercher ailleurs que dans l'absence de toute direction, de tout principe qui détermine les rapports extérieurs de la France avec l'Europe.

Que le ministère ait une politique extérieure qui dégage la France partout où elle a été inconsidérément engagée; qu'il entre résolument, largement dans la voie des économies; et l'incertitude qui s'oppose à la reprise du travail, au retour de la confiance, à l'essor du crédit, ne tardera pas à se dissiper.

« Faites-moi une bonne politique, et je vous » ferai de bonnes finances, » disait en 1831 M. le baron Louis, alors ministre des finances.

Jamais ce mot ne fut plus vrai qu'aujourd'hui.

Il importe donc que le ministère s'explique; il faut que la France sache où il la mène.

Est-ce à la guerre? Est-ce à la banqueroute? Est-ce enfin à une révolution nouvelle? Il faut que la France sache quels sont les moyens que le ministère possède de faire prévaloir ses vues à l'extérieur et de rétablir l'équilibre entre nos charges et nos revenus?

PAIX ET LIBERTÉ.

1er avril 1849.

Le ministère a parlé; il a fait connaître sa politique; rien ne nous gêne plus pour dire la nôtre.

Nous comprenons la paix comme nous comprenons la liberté.

Pour nous, liberté ne veut pas dire restriction; pour nous, paix ne veut pas dire intervention. Paix, signifie paix; liberté, signifie liberté.

Nous ne comprenons pas les régimes bâ-

tards; et nous qualifions de la sorte le régime de la liberté restreinte et le régime de la paix armée.

Deux révolutions en dix-huit ans, voilà les fruits de la liberté restreinte!

Quatre milliards, au moins, sur sept milliards dérobés à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, à toutes les sources de la richesse publique, voilà les frais de la paix armée!

La France doit en avoir assez de la paix armée et de la liberté restreinte; l'une et l'autre lui ont coûté assez cher! L'épreuve est complète. L'expérience a souverainement prononcé.

La paix armée est la conséquence du faux principe d'intervention.

Niera-t-on que ce principe soit faux? Demandons-lui ce qu'il a produit?

En 1823, il a produit l'expédition en Espagne.

En 1828, il a produit l'expédition en Grèce, l'incendie de la flotte turque à Navarin.

En 1831, il a produit l'expédition d'Anvers;

cet affaiblissement de la Hollande au profit de l'Angleterre.

En 1832, il a produit l'expédition d'Ancône que plus tard nous avons dû évacuer.

En 1836, il s'en est fallu de peu qu'il ne jetât inconsidérément la France entre deux rivalités dynastiques : l'une représentée par la reine Marie-Christine, l'autre représentée par le prétendant don Carlos.

En 1840, il s'en est fallu de moins encore que, pour éteindre la guerre entre l'Egypte et la Turquie, il ne l'allumât aux quatre coins de l'Europe et ne reformât la coalition de 1815 contre la France.

En 1847, il a fait commettre à notre diplomatie deux fautes : l'une, en Suisse, en nous associant à la défaite du Sonderbund ; l'autre, en Portugal, en soutenant à Lisbonne des intérêts qui n'étaient pas les nôtres, et une politique en contradiction avec celle dont nous avions, en 1830, arboré le drapeau.

Maintenant, demandons au principe d'intervention ce qu'il a efficacement protégé :

A-t-il protégé la nationalité polonaise; a-t-il empêché le statut du 26 février 1832 d'effacer le royaume de la Pologne de la carte d'Europe? — Non.

A-t-il protégé la république de Cracovie; en a-t-il empêché l'incorporation à l'Autriche, au mépris des traités de 1815? — Non.

Jamais d'intervention, sous aucun nom, sous aucune forme, sous aucun prétexte : — Telle est notre politique, ou plutôt telle est celle dont Washington recommandait l'adoption et la pratique au peuple des Etats-Unis dans son *adresse d'adieu*, portant la date du 17 décembre 1796. Ce n'est qu'à cette condition que la France reprendra en Europe son rang et son influence, car c'est alors seulement qu'elle pèsera dans les balances du monde, de tout le poids que lui donneront la prospérité de ses finances, l'accroissement de ses revenus, la réduction de ses impôts, la diminution de sa dette, l'essor de son crédit, le progrès de son agriculture, le perfectionnement de son industrie, l'extension de son commerce, le développement de sa marine, l'amélioration de ses ports et de sa navigation intérieure, l'achè-

vement de ses voies de transport et de communication, l'augmentation de son transit, le bien-être de ses populations, l'étendue de ses libertés, l'influence de ses idées s'infiltrant par tous les pores de la civilisation : — Littérature, sciences et arts ! La politique tend chaque jour à se transformer plus qu'on ne paraît s'en douter. Autrefois, l'état le plus puissant était celui qui se faisait craindre ; aujourd'hui c'est celui qui se fait envier. La prépondérance qu'il exerce est surtout dans l'exemple qu'il donne.

Croit-on que les libertés dont l'Angleterre jouit depuis un siècle et demi n'aient pas fait pour sa grandeur et sa suprématie, plus encore que toutes les guerres qu'elle a soutenues ? Le voisinage de ces libertés, leur contact n'a pas peu contribué à l'explosion de nos trois révolutions, en 1789, en 1830 et en 1848. Ces libertés, il faut qu'on s'y attende, il faut qu'on s'y prépare, ces libertés, fléaux ou bienfaits, ont pris le chemin de la France, elles feront le tour de l'Europe. On en pourra ralentir la marche, mais on ne l'arrêtera pas, quelqu'effort qu'on tente, quelque drapeau

qu'on arbore, quelque victoire qu'on remporte.

Il n'y a pas, va-t-on nous dire, de principe dont l'application puisse être absolue sans dangers. C'est ce que nous nions, l'histoire en main et l'expérience sous les yeux. Nous affirmons qu'il y a moins de dangers, moins d'inconvéniens à respecter les principes qu'à les enfreindre, à s'y enfermer avec scrupule qu'à en sortir par la voie de l'exception. Qui admet l'exception détruit la règle. Qui ouvre une brèche à l'abus, si étroite qu'elle soit, lui livre la place tout entière. Sans doute, un principe absolu peut être, en certaines circonstances, une gêne, un désavantage; mais sachez attendre: cette gêne que vous avez subie deviendra un jour, immanquablement, un appui qui vous servira, et ce désavantage dont vous avez souffert, un avantage dont vous profiterez. Est-ce que la probité admet les exceptions? Est-ce que la vertu admet les capitulations?

— Le principe d'intervention écarté, le principe de non-intervention admis, si vous étiez chef d'un cabinet, vous laisseriez donc l'Autriche, si elle le pouvait, s'étendre en Italie,

jusqu'à votre frontière? Vous ne vous opposeriez donc pas à ce que la Prusse se transformât en empire d'Allemagne? Vous souffririez donc que d'aussi graves atteintes fussent portées à l'équilibre européen? — Aller au devant de ces questions, c'est montrer que nous ne redoutons pas qu'on nous les pose. En effet, nous aurions moins peur de l'esprit de conquête que du principe d'intervention. On peut toujours prévoir à quelle limite extrême s'arrêtera la conquête ; on ne saurait jamais dire à quelles conséquences infinies vous entraînera l'intervention.

Toute nation qui met la force au-dessus du droit, et qui détruit une nationalité, s'expose à son tour à ce qu'on attaque et à ce qu'on détruise la sienne. Il suffit que ce principe soit proclamé solennellement et rappelé avec autorité en toute circonstance importante pour que toute crainte de conquête illégitime prenne rang au nombre des improbabilités politiques. Nous ne vivons plus au temps où les populations n'étaient rien, où les souverains étaient tout, où le peuple et le roi ne formaient qu'une seule volonté. Aujourd'hui, nos observations

ne s'étendent pas au-delà de l'Europe, il faut que les rois comptent avec les peuples, et une guerre injuste qui n'aurait pas d'autre mobile que l'ambition d'un monarque, ne trouverait pas facilement des subsides pour l'alimenter. Le danger n'est plus dans l'esprit de conquête, il est dans le principe d'intervention. Qui soutiendrait le contraire nierait l'évidence !

Voyez, en Piémont, la conduite de l'Autriche ! Elle pouvait s'emparer de Turin ; le fait-elle ? Non. -- Pourquoi ? — Parce qu'elle sait parfaitement que loin de se fortifier en s'étendant en Italie, elle ne ferait que s'y affaiblir ; qu'en mettant la paix du monde en question elle mettrait l'existence de son propre empire en péril. Il n'y a plus aujourd'hui un souverain, un ministre, qui ne placent au-dessus des victoires incertaines de la guerre les avantages incontestables de la paix ; il n'y a plus aujourd'hui un Etat, un cabinet, qui ne comprennent que les questions de travail, d'échange et de circulation gagnent tout le terrain que perdent les questions de guerre, de territoire et de frontière. Plus l'on avancera dans l'avenir et plus les idées pacifiques feront de

progrès ; plus le crédit s'étendra et plus la solidarité des intérêts communs sera difficile à rompre.

Ne craignons donc pas de proclamer hautement, et de pratiquer systématiquement le principe de non-intervention, sans nous laisser circonvenir par des considérations passagères empruntées à la politique du passé. Ayons foi dans l'avenir de la liberté, ayons foi dans le progrès de la civilisation ! La liberté et la civilisation feront plus pour l'affranchissement des nationalités asservies que les représentations obséquieuses de notre diplomatie, et les démonstrations irritantes de nos corps d'armée. Vienne et Berlin ont maintenant une tribune et n'ont plus de censure. Aucune victoire remportée sur un champ de bataille, aucune citadelle militairement occupée ne vaudraient ce double triomphe. Disons-nous-le, et que cette conviction nous serve désormais de guide. L'Italie a maintenant à Vienne deux défenseurs plus puissans que la France et que l'Angleterre, c'est la liberté de la tribune, c'est la liberté de la presse. Nous n'avons rien de mieux à faire que de les lais-

ser accomplir leur œuvre de progrès, d'émancipation ; nous n'avons rien de mieux à faire que de donner l'exemple de notre entière confiance en eux.

Par la paix, la liberté s'étendra ; par la liberté, la paix s'affermira. Quiconque aime sincèrement la liberté, doit aimer profondément la paix. Quiconque est dévoué à l'affermissement de la République doit être opposé à toutes les idées, à tous les prétextes d'intervention, car si la France veut se tenir toujours prête à protéger les nationalités opprimées et les révolutions menacées, il lui faudra constamment entretenir une armée de 800,000 hommes, ainsi que l'a demandé à la tribune M. Thiers. Or, il n'y a pas d'armée sans chef, et plus l'armée qu'il commandera aura d'empire, moins il aura de force pour résister à la tentation de changer la forme du gouvernement. Aux Etats-Unis, c'est ce que les Américains ont très judicieusement compris. Si faible que soit l'armée, ils la trouvent toujours trop forte, et ce n'est jamais sans un mélange d'anxiété qu'ils voient grandir dans une expédition la renom-

mée militaire d'un de leurs généraux.

M. Ledru-Rollin et ses amis, en parlant comme ils parlent, ont prouvé qu'ils sont plus révolutionnaires que républicains; ou, si ce sont des républicains, ce sont des républicains du passé et non de l'avenir; ce sont des républicains qui n'auront pas de cesse qu'ils n'aient détruit leur œuvre en précipitant la France dans une guerre où la liberté serait la première victime immolée pour nous rendre la victoire propice.

La République ne peut subsister que par la paix; la paix ne peut s'affermir qu'en renonçant au principe d'intervention; pousser à la guerre, c'est pousser au renversement de la République et au rétablissement de la Monarchie. Il est bon que chacun sache ce qu'il veut; il ne suffit pas de savoir d'où l'on vient, il faut encore savoir où l'on va.

Paix et *Liberté*, sont deux mots inséparables dans notre pensée.

Rompez la paix :—Si vous êtes vainqueurs; vous aurez l'Empire et le despotisme précaire;

si vous êtes vaincus, vous aurez la Restauration et la charte octroyée.

Maintenez la paix : — Si vous restreignez la liberté, si vous faites obstacle à son cours, si vous laissez à l'esprit d'insurrection mal éteint un aliment, moins que cela, un prétexte, vous aurez la Révolution de 1830 et la Révolution de 1848.

La Liberté n'est pas moins nécessaire à la Paix, que la Paix à la Liberté !

Si les Anglais ont conservé la liberté chez eux quoiqu'ils fussent en guerre avec la France, cela tient d'abord à ce que l'Angleterre luttait contre nous plus encore avec les subsides qu'elle fournissait à nos ennemis, qu'avec les soldats qu'elle mettait en campagne ; cela tient ensuite à sa position insulaire qui lui donnait un immense avantage, car la navigation à vapeur n'existait pas encore ; cela tient enfin à la différence d'esprit qui distingue les Anglais des Français. Les Anglais ont l'esprit national qui unit, et n'ont pas l'esprit révolutionnaire qui divise ; les Français ont l'esprit révolutionnaire qui divise, et n'ont pas l'esprit national qui unit.

Nous voulons la liberté, donc nous ne voulons pas la guerre.

Paix et *Liberté !* Ces deux mots sont les deux faces de notre politique. Par la liberté nous justifions la paix ; par la paix nous fécondons la liberté qui, par cette fécondité, même, se propagera en Europe plus certainement que par l'agitation, plus efficacement que par l'intervention, sans jamais exposer la France à aucun reproche, ni de la part des peuples l'accusant de les avoir égarés, ni de la part des gouvernemens l'accusant de les avoir ébranlés.

LE DROIT A L'INTERVENTION.

3 avril 1849.

« Notre pays est plus haut placé que jamais dans le respect du monde. Pour conserver cette position, il ne faut que maintenir la paix et demeurer fidèle au **GRAND PRINCIPE FONDAMENTAL** de notre politique extérieure : *la non-intervention dans les affaires domestiques des autres nations.* »

LE PRÉSIDENT POLK, *Message*, nov. 1848.

« Le développement de ses institutions, de ses ressources, de son activité si productive, rendra la France de jour en jour plus formidable. Que faut-il en effet pour la guerre ? La paix intérieure, une organisation forte, des finances prospères. Lors donc que nous nous efforçons de maintenir et de consolider l'ordre public, de rendre au pouvoir toute son énergie, de rétablir le crédit et les ressources du Trésor, nous

croyons, nous, ministre de paix, plus faire pour l'ascendant de la France, pour sa grandeur future, pour la puissance de la guerre, que ne ferait une politique toujours offensive... »

CASIMIR PÉRIER, ch. des députés, 13 av. 1831.

Nous avons soulevé une question grave en nous exprimant ainsi; — « *Jamais d'inter-» vention, sous aucun nom, sous aucune for-» me, sous aucun prétexte.* »

Cette question, nous l'avons soulevée à dessein, dans les termes les plus absolus, les plus tranchans, parce que la France n'a pas un jour à perdre si elle veut échapper au triste destin des nations qui déclinent, destin qui déjà semble avoir commencé pour elle.

On nous reproche de faire de la « *logique à outrance* »; le reproche que nous nous adressons, nous, c'est de n'avoir pas encore assez mérité celui qu'on nous fait.

Hors de la logique il n'y a pas de politique, comme hors de la vérité, il n'y a pas de science.

Si on n'y prend garde, la France périra par l'absence de logique.

Elle voudrait être à la fois Monarchie par les mœurs et République par les lois.

Elle voudrait être à la fois l'égale du Continent par son armée, et l'égale de l'Angleterre par sa flotte.

Elle voudrait être à la fois la rivale et l'alliée de la Grande-Bretagne.

Elle voudrait réunir à la fois les gloires de la guerre et les profits de la paix.

Elle voudrait à la fois suivre l'élan de toutes ses sympathies, et ne porter d'atteinte à aucun de ses intérêts.

Elle voudrait à la fois rester ce qu'elle fut : nation chevaleresque, et devenir puissance industrielle.

Elle voudrait à la fois dépenser beaucoup et payer peu, avoir un immense budget et de faibles impôts.

Elle voudrait à la fois briller de tous les luxes et ne souffrir d'aucune misère.

Elle voudrait à la fois un énorme pouvoir sans abus et une immense liberté sans excès.

La France s'abuse! la France s'égare! Il

faut avoir le courage de le lui dire, au risque de lui déplaire. Ce courage ne nous a pas manqué dans le passé; il ne nous manquera pas dans l'avenir.

Une nation croît lorsqu'elle veut fermement ce qu'elle peut; une nation décroît lorsqu'elle veut inconsidérément plus qu'elle ne peut.

Toute illusion se paie son prix! Aucune présomption n'échappe à son expiation.

La France veut-elle la guerre? La France pense-t-elle que la carte d'Europe doive être refaite; que les traités de 1815 doivent être non-seulement « détestés (1), » mais déchirés; la France pense-t-elle que son honneur ne permet pas qu'après les deux révolutions de 1830 et de 1848, elle soit moins grande territorialement qu'elle ne l'était avant les deux invasions de 1814 et de 1815? Que la France le déclare! ce sera un système : nous y conformerons notre langage, et notre

(1) Expression de M. Thiers, le 1er février 1848, 31 mars 1849.

voix, nous le croyons, saura trouver des accens où l'énergie ne manquera pas.

La France veut-elle la paix? La France pense-t-elle qu'il vaut mieux puiser sa force dans son accroissement de population que dans une extension de territoire; qu'il vaut mieux semer des hommes que d'en moissonner; que cinq millions de Français de plus (1) équivalent grandement à quelques départemens de moins; que la liberté qui profite à tous est préférable à la gloire qui n'échoit qu'à quelques-uns; la France pense-t-elle que son honneur doit surtout consister à abriter la démocratie sous le drapeau de la civilisation, et à rendre impossible le retour de tout despotisme, sur quelque socle qu'il s'élève: trône ou échafaud? Que la France le déclare! Ce sera un système; nous n'épargnerons aucun effort pour qu'il porte des fruits en telle abondance,

---

(1) Population de la France.

1806,	29,107,425.
1841,	34,230,178.
1846,	35,400,486.

que cette abondance élève le bonheur populaire à la hauteur d'une gloire nationale.

Il faut opter entre la conquête ou le progrès! Il faut choisir entre ces deux systèmes, car entre eux il n'y a pas de place pour un troisième.

M. Odilon Barrot a dit à la tribune de l'Assemblée nationale :

« Il n'y a que deux politiques sérieuses : celle » de l'honorable M. Ledru-Rollin : — « le *re-* » *cours à la guerre*, et celle que nous pro- » posons : — la *négociation armée.* »

Nous en sommes fâché pour M. Odilon Barrot, mais nous ne saurions considérer comme sérieuse la politique à laquelle il a ôté le nom de *paix armée* qu'elle portait, sous la Monarchie, pour lui donner, sous la République, le nom de *négociation armée.* Simple changement de nom! Rien de plus,

La preuve que la *négociation armée* n'est pas un systèmo, c'est que M. le président du conseil n'a pu rien répondre à ces paroles : « Si votre négociation armée échoue, que » ferez-vous ? Entre une négociation qui doit

» amener la guerre si vous ne réussissez pas,
» et la paix à tout prix, il n'y a pas de mi-
» lieu. »

La négociation armée, c'est la guerre éventuelle.

La guerre éventuelle, c'est la nécessité d'entretenir « 800,000 *hommes pour faire la guerre* » *avec un certain développement* (1). »

L'entretien de huit cent mille hommes pour parer aux risques d'une guerre, c'est l'appauvrissement de la France par l'impôt; c'est le dépérissement de son agriculture, de son industrie, de son commerce et de sa marine par l'impossibilité de soutenir la concurrence extérieure; c'est la stagnation de son marché intérieur par la multiplication des obstacles mis au développement de la consommation; c'est la périodicité des crises industrielles par l'encombrement forcé des usines, des ateliers, des magasins; c'est le progrès du socialisme par l'intensité de la misère; c'est le triomphe

---

(1) Expressions de M. Thiers. Séance du 31 mars 1849.

des révolutions par l'effet naturel d'une loi de recrutement qui libère du service tous les ans autant de soldats aguerris qu'elle appelle sous les drapeaux de paisibles recrues arrachées à l'exercice des professions pacifiques; c'est, enfin, le mensonge dans la Constitution par l'impuissance de tenir aucun des engagemens contractés (1).

Voilà à quel résultat aboutit ce prétendu système de *négociation armée!* Impuissant à protéger efficacement les nationalités opprimées, impuissant à nous rendre nos frontières perdues, il aboutit à des complications,

(1) Voir l'article 13 de la Constitution et le § VIII du preambule, ainsi conçu :

« La République doit protéger le citoyen dans sa personne, sa famille, sa religion, sa propriété, son travail, et *mettre à la portée de chacun l'instruction indispensable à tous les hommes ; elle doit, par une assistance fraternelle, assurer l'existence des citoyens nécessiteux*, soit en leur procurant du travail dans les limites de ses ressources, soit en donnant, à défaut de la famille, des secours à ceux qui sont hors d'état de travailler.»

il aboutit à des défis, il aboutit à des barricades, il aboutit à la guerre civile!

Ce que c'est que de n'être pas logique! Ce que c'est que de vouloir à demi! Ce que c'est que de craindre de paraître absolu!

Si le 14 juillet 1841, le lendemain du jour où M. Guizot avait signé le nom de la France sur le traité des Détroits, qui annulait la convention du 15 juillet 1840; si ce jour-là M. Guizot avait posé à la tribune, avec son admirable talent, la question de la paix et de la liberté telle que nous l'avons toujours comprise, que de difficultés graves, que de complications fâcheuses, que de luttes stériles il se fût épargné! La royauté ne fût pas tombée, et la France, sillonnée en tous sens de chemins de fer, promènerait l'Europe en wagons.

La faute, l'irréparable faute de M. Guizot, ce fut d'accepter la politique de M. Thiers, tout en paraissant la renier. Aussi qu'arriva-t-il? Il arriva que ce ne fut entre eux qu'une subtile question de *limite* et non une question de *système*, un mesquin débat de *susceptibilités* et non un débat de *principes*. M.

Thiers voulait *plus*, M. Guizot se contentait de *moins*. Qui avait tort de vouloir *plus*, qui avait tort de vouloir *moins* ? C'est à débattre ainsi sur le *plus* ou le *moins* que se sont écoulées tant de longues années, que se sont épuisées tant de forces précieuses !

Il n'y avait qu'une manière de dégager l'honneur, c'était de systématiser la paix. Il fallait en avoir le courage! Il fallait n'accepter la discussion que sur la question de la paix ou de la guerre, sans permettre qu'on la compliquât par ces locutions vicieuses : *intervention*, *coopération*, *immixtion*, *négociation armée*, etc. Il fallait déterminer avec précision les cas de guerre au nombre de trois :

Le cas où il s'agit de repousser une agression;

Le cas où il s'agit d'entreprendre une conquête;

Le cas où il s'agit d'exécuter un traité d'alliance soit défensive, soit offensive.

Mais de ce que nous admettons hypothétiquement trois cas de guerre, est-ce à dire

que nous abandonnions, si peu que ce soit, la cause de la paix ? — Non, cent fois non. Non, car nous n'admettons pas que la France soit menacée derrière ses frontières par aucune puissance du monde ; ce serait une crainte chimérique ; non, car ce n'est pas nous qui conseillerons à la France de chercher l'accroissement de sa grandeur dans l'agrandissement de son territoire; ce serait un anachronisme politique; non, car si nous approuvions jamais la conclusion de traités d'alliance défensive et offensive, ce ne serait qu'autant que nous y verrions un nouveau gage donné à l'affermissement de la paix, un moyen pacifique de rectifier la carte d'Europe, et par suite de réduire la dépense exorbitante de notre effectif militaire.

La France a mieux à faire que de conquérir, c'est de pacifier. Elle le peut. — Comment? — Rien de plus facile : En subordonnant les fausses et petites considérations exclusives aux véritables et grands intérêts communs ; en élevant les questions qu'on abaisse, en abaissant les questions qu'on élève.

Liberté, égalité des mers ! Voilà une des principales questions de l'avenir européen, car

elle n'importe pas moins à la stabilité des gouvernemens qu'à la prospérité des nations. Point de débouchés, point de travail; plus de travail, plus de sécurité.

On craint la liberté! Ce n'est plus la liberté qu'il faut craindre, c'est la misère.

La misère qui soulève les peuples rapprochera les gouvernemens.

C'est notre espoir !

C'est notre politique!

M. Thiers a fait rayer de la Constitution républicaine : le *droit au travail*; il fallait faire rayer du vocabulaire diplomatique : le *droit à l'intervention*, droit qui n'a jamais rien produit à la France et qui lui a tant coûté.

Droit à l'intervention : — ces quatre mots résument toute la politique de M. Thiers, et alors même qu'il paraît combattre l'intervention, au fond, il est encore pour elle. Autrement, comment expliquer ce passage de son discours, où il dit :

« ... On avait trouvé l'armée à 378,000 hom-
» mes. Elle était en mai à 378,000 hommes ,

» en juin à 431,000 hommes ; en août à » 498,000 hommes ; en septembre et en octo- » bre à 503,000 hommes. Ainsi les trois mois » les plus importans me rappellent les *soucis* » *qui me dévoraient...*

» ... Savez-vous quel a été mon plus vif » chagrin sous le dernier gouvernement, mon » principal chagrin ? C'est que, dans l'état de » paix où l'on était depuis 1815, on n'avait » pas fait d'efforts sérieux pour organiser la » force publique. Il n'est pas un de mes amis » qui ne m'ait entendu gémir profondément » de ce fait ; et quand je vous ai vu arriver au » pouvoir, avec tout ce que vous représentiez, » je l'ai vu avec un profond chagrin ; je ne » vous l'ai pas dissimulé à vous-mêmes, mais » je me suis dit : Eh bien, au moins, ils sont » libres, ils ne sont pas placés sous le coup » d'une majorité qui leur impose de donner » plus d'attention à l'organisation intérieure, » aux chemins de fer, aux canaux, qu'à la for- » ce publique. Nous allons avoir une force » publique, nous allons avoir une armée con- » sidérable... »

Ainsi, M. Thiers, qui trouvait qu'on accor-

dait aux chemins de fer, aux canaux, à l'organisation intérieure trop d'attention, ne trouvait pas qu'une armée de 378,000 hommes, de 431,000 hommes, de 498,000 hommes, même de 503,000 hommes, fût une armée suffisante! Qu'appelle-t-il donc une armée suffisante? — C'est 800,000 hommes au moins, ainsi qu'il l'a expliqué en ces termes : « Ce n'est » qu'en juin qu'on a commencé à avoir, *non* » *pas ce qu'il fallait pour avoir la force*, » *car il aurait fallu avoir* 800,000 *hommes* » *pour faire la guerre avec un certain déve-* » *loppement.* »

Une armée de 800,000 hommes ! Pourquoi? Est-ce pour défendre nos frontières? Qui songe à les attaquer ? Est-ce pour reprendre nos anciennes frontières? Jamais M. Thiers ne l'a proposé; loin de là : car, s'il a dit qu'il fallait *détester* les traités de 1815, il disait dans la même séance, dans le même discours, dans la même phrase, qu'il fallait les *observer*. Pourquoi donc 800,000 hommes ? Pour que la France soit toujours prête à intervenir, pour que la France puisse toujours jeter son épée dans les balances du monde.—Mais voyez où

mène une politique qui ne repose carrément sur aucun principe absolu ! Dans ce même discours de M. Thiers, on trouve cette apostrophe à l'opposition : — « Quel est l'homme » qui peut dire que pour une *question d'in-* » *fluence*, il faut risquer le sort de la nation, » il faut livrer son existence au hasard de la » guerre ? » Cette pensée, M. Thiers la reproduit encore une fois à la fin de son discours, qu'il termine par ces mots : « Je vous ramène » à la vérité suprême de cette question et de » ce sujet : Venez dire ici que pour une *ques-* » *tion d'influence* vous demandez à la France » la guerre ! »

Et de telles contradictions s'appellent un discours ! Et un tel discoureur s'intitule un homme d'Etat ! Tel discours, telle conduite. Aussi ne doit-on pas s'étonner que la France, qui a eu M. Thiers pendant huit ans pour ministre et deux fois avec le titre de président du conseil, soit à la fois sans richesse, sans gloire, sans passé, sans avenir, sans politique.

De ces contradictions si flagrantes, tirons au moins un enseignement ! Qu'elles nous ser-

vent à prouver qu'il n'y a pas de système mixte entre la paix ou la guerre.

Quels sont les risques de guerre, afin d'y proportionner la prime d'assurance appelée *armée?* C'est ainsi que nous posons la question : si les risques sont nombreux, l'armée devra être considérable ; si, au contraire, les risques sont faibles, l'armée pourra être réduite, sauf à chercher dans le choix l'équivalent du nombre ; sauf à compenser la diminution de l'effectif militaire par la perfection de l'organisation régimentaire. Or, les risques de guerre deviendront d'autant plus rares, qu'on aura renoncé au droit à l'intervention, ce droit fécond en complications inextricables, ce droit condamné par l'expérience, ce droit presque impossible à exercer, car *intervenir* c'est *occuper*, et *occuper* c'est se placer dans l'alternative ou d'*évacuer*, ce qui est toujours d'un mauvais effet, ou d'*usurper*, ce qui n'est jamais d'un bon exemple.

Ne craignons donc pas de le répéter : Puisque la France a quitté la politique des conquêtes pour entrer dans la politique des échan-

ges; puisqu'elle a renoncé à la gloire pour l'industrie, il faut que la France soit conséquente; il faut qu'elle ne craigne pas de proclamer la paix de la hauteur de ses pyramides de victoires séculaires; il faut que les peuples asservis ne puissent plus jamais lui reprocher de leur avoir donné des espérances sans les avoir tenues; il faut que les gouvernemens n'aient plus, à cet égard, de motifs fondés de défiance; il faut, enfin, que sa seule manière de se préparer à une guerre, possible quoiqu'improbable, soit la manière qu'indiquait, le 13 avril 1831, Casimir Périer!

— Mais adopter ce système absolu, ce serait condamner la France à l'isolement politique.

—Qu'importe, si la France est plus forte par l'isolement que par l'intervention, par la paix que par la guerre, par la liberté que par la gloire, par la raison que par la forfanterie, par la logique que par l'inconséquence, par les idées de Washington que par celles de M. Thiers!

Il faut choisir entre une guerre improbable

et une révolution immanquable, entre le ***droit à l'intervention*** et le ***droit au travail*** tel que nous l'avons défini : — ***Le droit à la bonne administration !***

LES DEUX PROGRAMMES.

8 avril 1849.

« *L'armée de la France est l'armée de la li-*
» *berté*..... Ses principes, ses promesses, son
» passé, son avenir, son salut, son honneur
» l'engagent envers la Pologne, l'Italie, l'Al-
» lemagne, la Hongrie, envers tous ceux qui
» veulent, comme elles, briser leurs fers... »

Cette illusion des représentans de la Montagne, qui prétendent que la France est assez forte pour traduire en actes glorieux ces fières paroles de leur programme, nous ne la partageons pas.

Nous croyons au triomphe de la liberté par la paix, mais nous n'y croyons pas par la

guerre; nous croyons au triomphe de la liberté par le progrès des idées, par la puissance de l'exemple, par le perfectionnement des voies de communication qui multiplie les relations et les échanges entre peuples; mais nous n'y croyons pas par l'éclat des batailles qui fait, des généraux victorieux, les arbitres du monde.

En matière de liberté, nous nous défions des généraux. Nous savons que la gloire ne fait jamais un pas que ce pas ne l'éloigne de la liberté et ne la rapproche du despotisme.

Armée et *Liberté* sont deux mots dont l'accouplement est un contre-sens prouvé par l'histoire.

Il faut donc choisir entre ces deux systèmes exclusifs :

Paix et Liberté;

Guerre et despotisme.

La Gloire est un régime qui a ses conditions, ses exigences; la Liberté est un autre régime qui a ses exigences non moins impérieuses, ses conditions non moins absolues.

Notre choix est fait depuis longtemps. C'est parce que nous ne voulons pas du despotisme que nous ne voulons pas de la guerre, même de celle qui commencerait par se faire au nom de la liberté des peuples.

L'EXPÉDITION DE CIVITA-VECCHIA.

18 avril 1849.

Le gouvernement et l'opposition, ayant pour organes MM. Odilon Barrot et Ledru-Rollin, ont dit toute leur pensée; disons toute la nôtre.

A quelque point de vue que nous essayions de nous placer, nous ne saurions trouver une considération, une seule, qui motive l'expédition de Civita Vecchia, une seule qui n'en soit pas la condamnation formelle.

Pourquoi cette expédition ainsi proposée, ainsi votée d'***urgence***?

A cette question, c'est M. le président du conseil qui va répondre.

Il répond :

Parce que l'Autriche pourrait se prévaloir des droits de la guerre à l'égard des Etats plus ou moins engagés dans la lutte qui avait éclaté entre elle et la Sardaigne;

Parce que si la France restait indifférente et impassible, et qu'elle laissât se consommerla *contre-révolution* sans rien faire, ni pour sauvegarder notre dignité, ni pour sauvegarder la liberté, le gouvernement de la France compromettrait gravement sa responsabilité en laissant inerte dans ses mains l'arme que, dans ses prévisions, l'Assemblée lui a remise;

Parce que le protectorat de nos nationaux, le soin de maintenir notre légitime influence en Italie, le désir de faire obtenir aux populations romaines un bon gouvernement fondé sur des institutions libérales, en imposent le devoir à la France;

Parce que la politique de la France est de ne pas permettre qu'une restauration se fasse

en dehors de son influence et de ses principes;

Parce qu'enfin la politique de l'abstention, de la résignation, la politique du laissez-faire, d'un appel à un avenir indéterminé, serait un véritable non-sens (1).

Qu'est-ce qu'il y a de vrai dans ces prétendus motifs allégués à la tribune?

C'est ce qu'on va voir :

Comment! ce que vous craignez, c'est que l'Autriche se prévale des droits de la guerre à l'égard des Etats plus ou moins engagés dans la lutte qui avait éclaté entr'elle et la Sardaigne, et cette crainte ne vous a dicté aucune mesure, quand vous saviez qu'il était impossible que l'armée du roi Charles-Albert résistât à l'armée du maréchal Radetzki, et quand vous ne saviez pas encore si l'armée autrichienne s'arrêterait à Novarre et ne marcherait pas sur Turin! Le 31 mars, que disiez-vous à la tribune ? Vous vous borniez à faire en-

(1) *Moniteur* du mardi 17 avril 1849.

tendre cette déclaration : « ..... Si le vain-
» queur foulait aux pieds le Piémont, oui, s'il
» abusait de la victoire, s'il se laissait aller
» aux entraînemens auxquels les généraux
» vainqueurs se sont quelquefois laissés en-
» traîner, oui, à ce moment-là nous vien-
» drions au secours des faibles.... » (1). Ou ce langage et cette conduite que vous teniez le 31 mars 1849 étaient conformes à la prudence ou ils ne l'étaient pas; s'ils étaient conformes à la prudence, d'où vient que vous ayez subitement changé de conduite et de langage? d'où vient que cette confiance que vous inspirait le vainqueur, que vous inspirait l'Autriche il y a quinze jours à peine, ait fait place tout à coup à une défiance qui se traduit par un vote d'urgence, par une demande de crédit ou par l'envoi d'une escadre?

Que votre langage et que votre conduite ne soient pas les mêmes quand votre situation a changé, quand de chef d'une opposition vous êtes devenu chef d'un cabinet, cela pourrait sinon se justifier, du moins s'expliquer; mais

(1) *Moniteur*, 31 mars 1849.

que dans la même position, dans le même mois, presque dans la même semaine, vous vous contredisiez ainsi, c'est montrer par trop ouvertement que la France n'a aucune ligne politique tracée, aucun principe arrêté qui la guide et qui l'engage !

Comment! ce que vous craignez, c'est que la France ne se déconsidère en restant indifférente et impassible en présence de la *contre-révolution* s'accomplissant à Rome. Mais une telle crainte émise à la tribune, si elle n'est pas une injure faite à la modération du nouveau gouvernement autrichien, modération qui vous inspire tant de confiance lorsqu'il s'agit de Turin et de Venise, et qui vous en inspire si peu lorsqu'il s'agit de Rome, est une injure gratuite faite au caractère de Pie IX, car aucun des actes qui ont marqué son règne ne vous a donné le droit de vous défier de sa justice et de sa clémence, de son esprit et de son cœur.

Comment! ce qui vous a fait demander que le projet de loi présenté le matin fût voté le soir, c'est le *soin de maintenir notre légitime influence en Italie*, c'est le désir de faire obte-

nir aux populations romaines un bon gouvernement fondé sur des institutions libérales? N'y a-t-il donc, en Italie, que les Etats-Romains? La Lombardie, la Vénétie, la Toscane, les duchés de Parme, de Lucques, le royaume des Deux-Siciles, etc., n'y comptent-ils donc pour rien ou pour peu de chose? Ces Etats ont-ils moins de titres et moins de droits que les Etats-Romains à posséder de bons gouvernemens fondés sur des institutions libérales? Les chefs de ces Etats vous offrent-ils plus de garanties que Pie IX, sous le rapport de l'esprit de progrès, de modération et de liberté? Enfin, êtes-vous bien assurés que l'expédition de Civita-Vecchia soit un bon moyen de *maintenir notre légitime influence en Italie?* Si cette influence existe, comment s'est-elle révélée et à quoi nous sert-elle?

Comment! la politique de la France est de ne pas permettre qu'une restauration se fasse en dehors de son influence et de ses principes? Avez-vous bien pesé les termes d'une telle déclaration et leur valeur dans l'avenir? Si, nonobstant cette déclaration, une restauration s'opérait, soit à Rome, soit ailleurs, ce serait

donc la guerre ? Ne vous souvenez-vous déjà plus de ce que disait M. Thiers à la tribune, le 31 mars 1849, en répondant à M. Ledru-Rollin? — Il traitait avec le plus superbe dédain toute guerre ayant pour mobile une *question d'influence;* il déclarait que, pour faire la guerre avec un certain développement, le moins qu'il fallait, c'étaient 800,000 hommes. Entre vos paroles et celles de M. Ledru-Rollin, c'est à peine s'il existe l'épaisseur d'un portefeuille; aussi l'a-t-il constaté en ces termes restés sans réponse : « Je ne dirai qu'un mot du » parti adopté par le gouvernement, et je lui » demanderai d'abord jusqu'où il ira si le » parti qu'il appelle le *parti de l'influence* » n'est pas le *parti de la guerre malgré lui?*

Comment! la politique de l'abstention, de la non-intervention, de la paix absolue, de la paix systématique, serait un non-sens? N'est-ce donc pas un non-sens bien autrement grave celui qui consiste à prélever chaque année un demi-milliard pour l'entretien d'une armée dont le rôle est d'assister, l'arme au pied, à la suppression de la nationalité polonaise et à l'incorporation de Cracovie, au mépris de

protestations solennellement réitérées chaque année?

N'est-ce donc pas un non-sens bien autrement grave que celui qui consiste à voter par acclamation l'*affranchissement de l'Italie* (1), et à laisser l'Italie retomber, sans secours, sous la domination de l'Autriche? On n'a pas même voulu autoriser un officier-général français à prêter au roi Charles-Albert l'appui de son expérience et de son épée!

Voilà, nous ne nous lasserons pas de le répéter, voilà à quelles contradictions conduit forcément l'absence de tout principe absolu!

Aussi ces paroles de M. Ledru-Rollin sont-elles restées sans réponse :

---

(1) « L'Assemblée nationale invite la commission du pouvoir exécutif à continuer de prendre pour règle de sa conduite les vœux unanimes de l'Assemblée, résumés dans ces mots : Pacte fraternel avec l'Allemagne; reconstitution d'une Pologne indépendante et libre ; *affranchissement de l'Italie.* » (Cette rédaction, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité. Séance du 14 mai 1848.)

« Vous avez embrassé une conduite qui, à mes » yeux, vous mène (qu'on me permette cette ex- » pression, c'est une hypothèse, j'aime à croire » que ce n'est qu'une hypothèse), vous mène di- » rectement à une lâcheté ou à une guerre avec » l'Autriche. (Rumeurs à droite.) Oui, à une lâ- » cheté, car si l'Autriche veut vous imposer le pa- » pe à des conditions que vous ne voudriez pas, » de deux choses l'une : ou il faudra subir les » conditions de l'Autriche, et alors vous abaissez » l'honneur français; ou, au contraire, vous ré- » sisterez à ces conditions, et alors vous avez fa- » talement la guerre. (Mouvement.) Oui, vous » avez la guerre! Et dans quels termes, dans » quelles conditions avez-vous la guerre? Après » avoir violé le principe de votre propre Consti- » tution et de votre propre gouvernement... »

Si nous citons ces paroles, c'est afin qu'il soit bien manifeste pour le lecteur que les deux systèmes en présence : celui de M. Ledru-Rollin et celui de M. Odilon Barrot, sont également faux et dangereux, et que dès qu'on ne souhaite pas la guerre, il n'y a qu'un système qui soit vrai, c'est celui de la non-intervention absolue tel que nous l'avons exposé, et tel que le pratiquent les Etats-Unis, lesquels en ont fait « le grand princi-

» pe fondamental de leur politique exté-
» rieure (1). »

Jamais les Etats-Unis ne demandent à un gouvernement de fait comment il s'est établi? Il suffit qu'il existe pour qu'ils le reconnaissent. Ce principe général, ce principe absolu a un immense avantage, c'est qu'il simplifie les questions, c'est qu'il prévient les complications, c'est qu'il abrège les négociations, c'est qu'il ne sacrifie pas les intérêts qui restent aux sympathies qui passent, c'est qu'il écarte toute responsabilité morale et politique, car il ne saurait y avoir de responsabilité encourue là où il n'y a ni exclusion ni préférence. Faute de principe général, faute de principe absolu, voyez ce qui nous arrive! Par notre refus de reconnaître la République proclamée à Rome et à Florence, par notre refus d'accueillir ses représentans, nous justifierions le refus de l'empereur de Russie qui n'a pas encore reconnu la République française. Le livre des considérations qu'on ouvre pour soi, on l'ouvre toujours en

(1) LE PRÉSIDENT POLK. *Message*. novembre 1848.

même temps contre soi. On l'eût prudemment fermé, si l'on nous eût écouté, en mars 1848, quand nous avons insisté pour que la France n'eût plus que des consuls généraux, chargés d'affaires, et renonçât à entretenir chèrement des ambassadeurs et des ministres plénipotentiaires rarement utiles, souvent nuisibles, et toujours d'un choix extrêmement difficile. Si notre système eût été adopté, l'Etat y eût gagné trois millions par an, la France n'aurait pas à se faire reconnaître par la Russie, et elle n'aurait pas eu à refuser de reconnaître les Républiques de Rome et de Florence. Deux difficultés de moins et trois millions de plus. D'une part, point de susceptibilité blessée, d'autre part, point d'inconséquence commise. Quand donc comprendrons nous, enfin, que le temps est venu de ne plus attacher d'importance qu'aux difficultés qui ont une existence réelle, qui tiennent à la nature des choses et non à la fausse direction des idées? Quand donc comprendrons-nous, enfin, que la nécessité est venue de tout simplifier en passant au crible de la raison tous les contresens, tous les anachronismes?

Assez de difficultés graves existent par elles-

mêmes pour qu'on n'en crée pas d'inutiles comme à plaisir. Le soin que nous devrions apporter à résoudre les difficultés et à les restreindre, il semble que nous l'apportions à les faire naître et à les multiplier.

Pourquoi, pourquoi cette expédition?

Le lendemain du jour où la France a appris que Pie IX avait quitté Rome, peut-être eussions-nous admis que la France catholique, profondément émue et rapidement entraînée, eût subordonné la question du pouvoir temporel à la question de l'autorité spirituelle, et pris hautement parti pour la papauté contre une République inaugurée par un assassinat; mais laisser s'écouler six mois et attendre pour intervenir le moment juste où le cours naturel des événemens et la maturité de la réflexion vont immanquablement opérer en faveur du souverain pontife un mouvement semblable à celui qui vient de s'accomplir à Florence, c'est là une politique, nous n'hésitons pas à le déclarer, sans dignité comme sans prudence; c'est là une politique qui ne se justifie par aucune bonne raison; car, s'il y avait eu une bonne raison pour la justifier, M.

Odilon Barrot n'eût pas manqué vraisemblablement de la produire, et c'est vainement qu'on la chercherait dans le *Moniteur*.

La dépêche télégraphique datée de Florence, 12 avril 1849, officiellement publiée, annonce qu'une réaction favorable au grand-duc vient d'avoir lieu, et que *toute la population s'est prononcée avec enthousiasme*. Pourquoi n'avoir pas attendu que le même élan, plus grand peut-être encore, éclatât à Rome en faveur du saint-père? Pourquoi avoir voulu faire jouer à la France, chez les autres, ce rôle odieux de l'*étranger*, qu'elle s'indignerait qu'on vînt jouer chez elle, et qui fut le grand grief de la Révolution de 1830 contre la Restauration de 1815?

LA QUESTION DE ROME.

9 juin 1849.

— Pourquoi sommes-nous allés à Rome?

— « Pour y garantir, dit le Message du Président de la République française, l'intégrité du territoire, en ôtant à l'Autriche tout prétexte d'entrer en Romagne. »

— Mais, plus haut, le Message déclare « que l'Autriche, de concert avec Naples, répondant à l'appel du Saint-Père, a notifié au gouvernement français qu'il eût à prendre un parti, car ces puissances étaient décidées à marcher sur Rome POUR Y RÉTABLIR PUREMENT ET SIMPLEMENT l'autorité du pape. »

Or, de deux choses l'une :

Ou les gouvernemens d'Autriche et de Naples auraient tenu fidèlement leur parole, ou ils y auraient manqué.

S'ils avaient tenu fidèlement leur parole, c'est-à-dire si l'autorité du pape avait été purement et simplement rétablie, de quoi la France aurait-elle eu à se plaindre ?

Si, au contraire, l'Autriche entrait en Romagne et portait atteinte à l'intégrité du territoire romain, cet abus de la force tournait au détriment de l'*influence* autrichienne et au profit de l'*influence* française, en admettant que ce mot *influence*, ce que nous nions formellement, ait une signification précise et une valeur appréciable.

Ce mot : *Influence*, coûte à la France plus d'un million par jour ; que lui rapporte-t-il ? Que lui a-t-il rapporté depuis 1815 ? Que nous a rapporté notre expédition de 1823 en Espagne ? Que nous a rapporté notre expédition d'Ancône en 1831 ? Que nous a rapporté notre expédition d'Anvers en 1832 ? Que nous ont rapporté nos armemens en 1840 ? Sous prétexte d'*influence* nous prodiguons les milliards. Par quels résultats se traduit cette influence ?

Il serait bien temps d'en finir avec la politique des mots creux, avec cette politique surannée qui appauvrit le contribuable et ruine la France en détournant de leurs canaux naturels les ressources les plus indispensables.

Eh bien! portons les choses à l'extrême. Quand l'Autriche aurait exercé sur l'esprit du Saint-Père, rétabli par elle sur son siége, une influence prépondérante, quel préjudice cela eût-il causé à la France? Craignait-elle d'être mise en interdit comme au temps de Philippe-Auguste? Craignait-elle les foudres de l'excommunication qui frappèrent Philippe-le-Bel en 1302, et Napoléon empereur le 10 juin 1809? — Non. — Notre expédition de Civita-Vecchia ne se justifie donc par aucun motif puisé dans l'intérêt français. Du moins, se justifie-t-elle par un motif puisé dans l'intérêt romain? Qui oserait le prétendre, quand la République française a obstinément refusé de reconnaître la République romaine, quand déjà peut-être nos canons ont mutilé les monumens de Rome et mitraillé ses habitans? Qu'eussent pu faire de plus et de pis les ennemis de Rome : les Autrichiens et les Napolitains?

Nous venons de rétablir dans ses véritables termes, nous le croyons, la question de l'intervention de la République française dans les affaires de la République romaine ; nous venons de montrer que cette intervention ne trouvait sa justification ni dans un intérêt français, ni dans un intérêt romain ; cela n'est qu'une partie de notre travail, il nous reste à le compléter en reportant nos lecteurs aux séances des 17 avril et 7 mai 1849.

Le 17 avril, M. Odilon Barrot vient demander d'urgence un crédit extraordinaire de 1,200,000 francs pour subvenir au surcroît de dépenses qu'exigera l'entretien sur le pied de guerre, pendant trois mois, du corps expéditionnaire de la Méditerranée.

Les motifs qu'il expose sont ceux-ci :

« M. ODILON BARROT, *président du conseil :* L'Autriche poursuit les conséquences de sa victoire ; elle pourrait se prévaloir des droits de la guerre à l'égard des Etats plus ou moins engagés dans la lutte qui avait éclaté entre elle et la Sardaigne.

» Le contre-coup de ces événemens s'est fait sentir dans l'Italie centrale. Les informations qui

nous arrivent annoncent dans les Etats romains une crise imminente. La France ne peut y rester indifférente. Le protectorat de nos nationaux, le soin de maintenir notre légitime influence en Italie, *le désir de contribuer à faire obtenir aux populations romaines un bon gouvernement fondé sur des institutions libérales...* (Rires ironiques à gauche.)

» LE CITOYEN FAVART : Pourquoi pas?

» LE CITOYEN MINISTRE : Tout nous fait un devoir d'user de l'autorisation que vous nous avez accordée. Il nous serait impossible d'entrer dans plus de détails sans compromettre le but même que nous avons en vue; en pareilles circonstances, une part doit toujours être réservée aux éventualités. *Mais ce que nous pouvons vous affirmer dès à présent, c'est que du fait de notre intervention sortiront d'efficaces garanties, et pour les intérêts de notre pays et pour la cause de la vraie liberté.* (Rires ironiques à gauche.)

» UNE VOIX : La liberté honnête et modérée!

» LE CITOYEN MINISTRE : Le gouvernement croit nécessaire de constater avec précision la nature et la portée du vote qu'il demande à l'Assemblée nationale. »

L'urgence est demandée en ces termes par M. Barrot :

« M. BARROT, *président du conseil :* Je n'ai pas besoin, après une telle communication, de faire observer à l'Assemblée qu'il faut se prononcer d'urgence. Pour le succès d'une telle mesure, il importe que la publicité même soit simultanée à l'exécution. Je demande donc à l'Assemblée qu'elle veuille bien se retirer immédiatement dans ses bureaux pour faire prononcer sur l'urgence, et pouvoir être saisie aujourd'hui même de la discussion et du vote. »

L'urgence est déclarée; l'Assemblée se retire immédiatement dans ses bureaux et nomme une commission de quinze membres.

M. Jules Favre est élu rapporteur. Le rapport est fait dans la même séance. Il s'exprime ainsi :

« M. JULES FAVRE, *rapporteur* (Profond silence) : La commission que vous avez chargée d'examiner la question d'urgence soulevée par la demande de crédit que vous a présentée ce matin M. le président du conseil, vous propose à l'unanimité de reconnaître et de déclarer cette urgence.

» Pour arriver à cette solution et la justifier devant vous, la commission a pensé qu'elle devait toucher au fond même du projet de décret,

et s'enquérir des causes et de la portée politiques de la résolution qui vous est soumise.

» En cela, elle a cru se conformer à vos précédens comme aux principes qui garantissent votre indépendance et votre souveraineté.

» Elle a donc appelé dans son sein M. le président du conseil et M. le ministre des affaires étrangères.

» *De leurs explications, il est résulté que la pensée du gouvernement n'est pas de faire concourir la France au renversement de la république qui subsiste actuellement à Rome;* qu'il agit dans sa liberté, dégagé de toute solidarité avec d'autres puissances, ne consultant que ses intérêts, son honneur, la part d'influence qui lui appartient nécessairement dans tout grand debat européen.

» *Votre commission a pris acte de ces déclarations positives;* elle vous prie de ne point les oublier dans le cours de la délibération qui va s'ouvrir.

» *Fille d'une révolution populaire, la République française ne pourrait, sans s'amoindrir, coopérer à l'asservissement d'une nationalité indépendante.* L'Assemblée qui, tant de fois, a manifesté ses sympathies pour la cause italienne, ne

peut humilier sa politique en se faisant la complice de l'Autriche.

» Mais c'est précisément parce que le Piémont a succombé, parce que les armées impériales menacent la Toscane et la Romagne, en vertu des lois de la guerre et des priviléges de la victoire, c'est parce qu'à leur suite éclateraient nécessairement de cruelles réactions, qu'il importe à la France, sous peine d'abdiquer, de faire flotter son drapeau en Italie, pour qu'à son ombre l'humanité soit respectée, et la liberté au moins partiellement sauvée.

» Votre commission a compris qu'en autorisant le pouvoir exécutif à occuper un point de l'Italie aujourd'hui menacée, *vous lui donneriez pour mission de poser une limite aux prétentions de l'Autriche, et de terminer par un arbitrage que la force de nos armes appuierait au besoin tous les différends qui divisent encore la péninsule, et que notre intérêt comme notre honneur nous commande de trancher dans le sens le plus favorable possible au développement des institutions démocratiques.*

» Convaincue que, s'associant à cette politique, le gouvernement ne désertera aucune des graves questions actuellement pendantes, votre commission a l'honneur de vous proposer de déclarer l'urgence et de passer immédiatement à la dis-

cussion du projet de loi. (Très bien! très bien! — Aux voix!) »

Une discussion s'engage. M. Odilon Barrot fait à la tribune cette déclaration :

« M. ODILON BARROT, *président du conseil:* Vous nous demandez pourquoi nous prendrons possession d'un point sur le littoral de l'Italie. Je ne crois pas sortir de la réserve qui, en pareille circonstance, m'est imposée..... (Interruption à gauche.)

» Je ne crois pas sortir de cette réserve en répondant que nous n'irons pas en Italie pour imposer un gouvernement aux Italiens, pas plus le gouvernement de la République qu'un autre gouvernement. »

C'est après cette déclaration formelle que le crédit de 1,200,000 fr. est voté. Le 7 mai, des explications ont lieu à la tribune par suite de l'attaque du 30 avril, attaque condamnable à tous les points de vue, aussi bien au point de vue ministériel qu'au point de vue militaire, attaque qui aurait dû motiver le rappel immédiat du général Oudinot, car elle était contraire à ses instructions, ainsi que cela résulte

de la déclaration suivante de M. le ministre des affaires étrangères dans la séance du 7 mai :

« LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES : La question est donc celle-ci : Avons-nous donné pour instructions au général Oudinot d'attaquer la République romaine?

» Eh bien ! ce sont là des questions de bonne foi ; j'en appelle à tous ceux qui ont lu les instructions, et je leur demande s'ils y trouvent une seule indication de ce genre. (Oui ! oui ! — Aux voix ! aux voix !)

» On dit que le général Oudinot a dû faire une sommation au gouvernement romain de se dessaisir de son pouvoir.

» Je demande qu'on produise la preuve d'une pareille sommation. (Ah ! ah !) Cette preuve n'existe pas. »

La résolution suivante est votée à une immense majorité : 338 voix contre 241 :

« L'Assemblée nationale invite le gouvernement à prendre, sans délai, les mesures nécessaires pour que l'expédition d'Italie ne soit pas PLUS

LONGTEMPS *détournée du but qui lui était assigné.* »

Après un tel vote, que devait faire le cabinet? — En tout autre temps, et en tout pays où toutes les notions du gouvernement représentatif n'eussent pas été bouleversées, où le respect du principe conservateur des majorités eût encore été debout, le cabinet se fût retiré. Que fait le cabinet? Il demeure. Mais, s'il reste, c'est apparemment pour donner au général Oudinot, qui a compromis l'honneur de l'armée, la parole de la France, l'existence du cabinet, l'ordre de rentrer en France? — Non. Que fait donc le ministère? Il publie, le 8 mai, la note suivante :

« Le gouvernement a fait partir aujourd'hui un envoyé pour Rome, *avec mission de s'informer du véritable état des esprits de la population romaine à l'égard de l'expédition française.* »

Par cette note, le ministère avoue ainsi qu'en saisissant d'urgence, le 17 avril, l'Assemblée nationale de la demande de crédit de 1,200,000 francs, il ne savait pas ce qu'il faisait, il agissait au hasard !

Le lendemain, 9 mai, M. Barrot confirmait ainsi à la tribune les termes de la note ci-dessus :

« M. ODILON BARROT, *président du conseil* : Je vous déclare que, tant que j'aurai dans les mains une partie du pouvoir dans ce pays, les armes de la France n'auront pas servi à restaurer des abus impossibles.

» C'est dans ce sentiment, pour connaître avec précision, en dehors des dépêches probablement retardées, et que nous recevrons demain, mais par le témoignage d'agens désintéressés, la vérité des faits, et c'est, en outre, pour porter sur le théâtre même de l'expédition, l'*expression fidèle, exacte, de la pensée de l'Assemblée et de celle du gouvernement*, quant au but, quant au caractère que doit jusqu'au bout, et à travers toutes les éventualités conserver l'expédition française; c'est pour cela que, par décision du cabinet, et c'est ici le gouvernement en conseil qui est intervenu, qu'*un envoyé qui a toute notre confiance*, que vous avez éprouvé dans des circonstances difficiles, qui a toujours servi la cause de la liberté et de l humanité, M. Lesseps, si vous voulez savoir son nom, a été envoyé. Il est parti avec la recommandation expresse de se mettre immédiatement en communication avec le gou-

vernement, de le tenir au courant, jour par jour, de tous les incidens qui peuvent survenir, et *avec l'instruction formelle d'employer tout ce qu'il pouvait avoir d'influence à faire sortir de notre intervention des garanties sérieuses et réelles de liberté pour les Etats romains.* »

M. Ferdinand de Lesseps avait assisté à la séance du 7 mai et au vote de la résolution de l'Assemblée dans la nuit du 7 au 8 mai.

Il part.

Ses impressions et sa pensée ont dû être celles-ci : — Empêcher une seconde édition de l'attaque du 30 avril, de cette attaque condamnée par l'Assemblée nationale de la manière la plus formelle, car une majorité imposante avait invité le gouvernement à prendre sans délai les mesures nécessaires pour que l'expédition d'Italie ne soit pas *plus longtemps* détournée de son but.

D'après M. Odilon Barrot, l'instruction formelle donnée à M. de Lesseps était « d'em-
» ployer tout ce qu'il pouvait avoir d'influence
» à faire sortir de notre intervention des ga-

» ranties sérieuses et réelles de liberté pour
» les Etats romains. »

Cette instruction formelle, M. de Lesseps s'y est-il conformé, ou bien l'a-t-il dépassée ?

De M. de Lesseps qui prétend s'y être conformé, ou de M. Oudinot qui prétend que M. de Lesseps l'a dépassée, qui a tort, qui a raison ?

Qui le cabinet devait-il désavouer et rappeler ? Etait-ce M. Oudinot voulant absolument attaquer Rome, *même par surprise et nuitamment*, ou M. de Lesseps s'y opposant avec fermeté et signant le 31 mai, à huit heures du soir, le traité en cinq articles qualifié publiquement de NON AVENU par M. Oudinot ?

C'est ce qu'éclaircira la tribune.

Mais, après la discussion et le vote du 7 mai, est ce qu'il peut y avoir le plus léger doute ? Est-ce que ce n'est pas le général Oudinot qui aurait dû être désavoué ? Est-ce que ce n'est pas M. de Lesseps qui aurait dû être maintenu ?

Eh bien! c'est le contraire qui a eu lieu : c'est M. de Lesseps qui a été désavoué, c'est M. Oudinot qui a été soutenu ; il a reçu l'ordre d'assiéger Rome. Le désaveu de M. de Lesseps fait peser sur le cabinet qui l'a prononcé la responsabilité la plus grave, car ce désaveu n'est pas seulement une insulte posthume qui s'adresse à une résolution du pouvoir législatif, c'est aussi un défi imprudent qui blesse le bon sens du peuple français.

Jamais, non, jamais, on ne parviendra à lui faire comprendre que la République française doive bombarder la République romaine, pour son plus grand bien et afin d'accroître « *les garanties sérieuses et réelles de liberté des Etats romains.* » (Déclaration de M. Barrot, séance du 9 mai 1849.)

Ce serait pousser un peu loin, il faut en convenir, l'application diplomatique du précepte populaire : « Qui aime bien châtie bien. »

Nous venons de mettre sous les yeux du lecteur le langage et la conduite du cabinet, sa conduite contredisant son langage. Jamais conduite fut-elle plus inconsidérée, plus com-

promettante? Jamais l'inconséquence ou la duplicité fût-elle portée plus loin? Et c'est un cabinet condamnant ainsi lui-même ses paroles par ses actes, et ses actes par ses paroles, que l'on voudrait que nous soutinssions? Mais l'on suppose donc que nous n'avons ni conscience, ni mémoire, ni raison? Mais l'on suppose donc que nous avons de fausses balances? Mais l'on suppose donc que nous avons deux poids et deux mesures : une mesure pour M. Guizot, et une mesure pour M. Barrot; un poids pour les républicains de la veille, et un autre poids pour les républicains du lendemain?

Non, cela n'est pas, et nous le prouvons. L'impartialité, dès qu'elle fléchit, cesse d'exister.

LA JUSTICE ET L'HONNEUR.

11 juin 1849.

Nous faisons passer la justice avant l'honneur.

A une époque où la guerre était l'état normal, nous comprenons qu'on fît passer l'honneur avant la justice ; mais à une époque où tout s'organise pour et par la paix, la justice doit passer avant l'honneur, ou plutôt l'honneur ne saurait se passer de la justice.

Si la justice condamnait l'agression du 30 avril contre Rome, si les Romains avaient le droit de défendre leur liberté attaquée, l'honneur ne saurait imposer à la France le devoir

de leur faire expier ce droit par le martyre!

Ce serait reculer d'un siècle au moins vers la barbarie!

Sachons donc enfin être de notre temps ; et parce que M. Oudinot a commis une faute, n'allons pas imaginer que l'honneur de notre pays ne sera satisfait qu'après l'avoir aggravée!

M. Oudinot a attaqué Rome quand il aurait dû attendre à Civita-Vecchia que Rome implorât son appui, et lui ouvrît fraternellement ses portes, ce qui, avec un peu de patience, ne pouvait manquer. M. Oudinot a voulu entrer à Rome en ennemi et en oppresseur, quand il n'y devait entrer qu'en ami et en protecteur. Ou MM. Drouin de l'Huys et Odilon Barrot ont indignement menti à la tribune, le 7 mai, ou M. Oudinot a méconnu ses instructions. Si M. Oudinot a méconnu ses instructions, et s'il s'est fait repousser, en quoi l'honneur de la France exigeait-il que le sang des Français et le sang des Romains coulât de nouveau?

Les Français, dit-on, avaient un *échec* à réparer!

Non, cela n'est pas vrai, car, pour admettre l'échec, il faudrait admettre l'égalité des forces, et nous ne l'admettons pas entre la République française et la République romaine.

Entre les deux Etats, les forces sont tellement inégales, l'avantage du côté de la France est si grand, que l'Assemblée nationale a pu sans faiblesse voter à une immense majorité la décision par laquelle elle déclare que *l'expédition d'Italie ne doit pas être* ***PLUS LONGTEMPS DÉTOURNÉE*** *de son but.*

Quel était le but de l'expédition? Son but était de *faire obtenir aux populations romaines un bon gouvernement fondé sur des institutions libérales* dans le cas où il *serait nécessaire de mettre une limite aux prétentions de l'Autriche.* (Déclaration de M. Odilon Barrot).

L'insuccès du 30 avril a été tout personnel à M. Oudinot; il peut toucher à son honneur, mais il ne touche nullement à celui de la France.

Qu'on ne mette donc pas l'honneur de la France en avant là où il n'est pas engagé, pour exiger de nous que nous versions notre sang et que nous achevions de vider nos bourses épuisées !

Qu'on ne dénature pas la question ! D'une noble question de liberté, qu'on ne fasse pas une mesquine question de susceptibilité.

Qu'on ne change pas les rôles ! De la protection qu'on ne fasse pas sortir l'hostilité.

L'honneur sans la justice est comme la force sans le droit : il appartient à un ordre d'idées qui a cessé d'exister.

APRÈS?

13 juin 1849.

Nous n'avons jamais douté que les Français ne finissent par s'emparer de la ville de Rome.

Si 20,000 Français ne suffisent pas, on portera à 30,000 le chiffre du corps d'expédition; si 30,000 ne suffisent pas, on le portera à 40,000; si 40,000 ne suffisent pas, on l'augmentera encore. Maintenant, quoi qu'il en coûte, après le rappel de M. de Lesseps, après les instructions envoyées à M. Oudinot, après l'ordre du jour voté le 11 juin, dix mille Français dussent-ils y périr, et cette ex-

pédition dût-elle coûter vingt millions, Saint-Pierre et les plus beaux monumens de Rome, respectés par les siècles, dussent-ils être mutilés par nos boulets, M. Oudinot de Reggio entrera à Rome en triomphateur !

Après ?

Quand nous aurons jonché de cadavres les rues de Rome, quand nous y aurons fait couler des flots de sang, quand nous aurons plongé les familles dans le deuil, quand nous leur aurons fait maudire le nom français, quand nous aurons renversé de nos mains la République romaine pour rétablir l'autorité temporelle du souverain pontife !

Après ?

Quitterons-nous Rome au risque d'exposer à une rechute le pouvoir qui nous aura dû son rétablissement, ou bien continuerons-nous d'occuper Rome afin de ne pas laisser notre œuvre inachevée ?

Si nous continuons d'occuper Rome, y demeurerons-nous aussi longtemps que nous sommes restés à Ancône ? Y demeurerons-nous six années ? Nous imposerons-nous pendant

plusieurs années la dépense d'un surcroît d'effectif?

Telles sont les questions qui se posent d'elles-mêmes, car l'intervention n'est jamais que la première moitié du chemin dont l'occupation est la seconde.

C'est là ce que nous n'avons cessé de répéter, à toutes les époques et en toutes circonstances : en 1836, alors que M. Thiers voulait absolument intervenir en Espagne; en 1840, alors que M. Thiers, toujours possédé de la même manie d'intervention, voulait encore intervenir entre l'Egypte et la Turquie; en avril 1849, quinze jours avant que le gouvernement ne vînt demander d'urgence à l'Assemblée nationale le crédit de 1,200,000 francs.

Intervenir, c'est occuper; occuper, c'est accepter, sans pouvoir la mesurer à l'avance, une responsabilité indéfinie; c'est le plus souvent encourir la haine de tous les partis qu'on veut contenir : l'expédition de 1823 et le traité d'Andujar étaient des enseignemens dont il n'y avait qu'à se souvenir!

La majorité, non moins SATISFAITE le 11

juin 1849 que le 25 juin 1847, a voté un ordre du jour qui est une approbation donnée au cabinet.

La majorité pense que le cabinet a eu raison d'entreprendre l'expédition confiée à M. Oudinot; la majorité pense que le cabinet a eu raison de ne tenir aucun compte de l'article de la Constitution, où il est dit : « *La République française respecte les nationalités étrangères, et n'emploie jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple* ; » la majorité pense que le cabinet a eu raison de donner l'ordre d'attaquer Rome; la majorité, enfin, pense que le cabinet a eu raison de ne tenir aucun compte de la résolution du 7 mai, votée par l'Assemblée nationale, et ainsi conçue : « *L'expédition d'Italie ne doit pas être plus longtemps détournée de son but.* »

La majorité a voté...

Après?

C'est à ce mot qu'il en faut toujours revenir.

LA PAIX A TOUT PRIX.

23 juin 1849.

Intervention politique et *impuissance financière* sont l'une à l'autre ce que l'effet est à la cause.

Si la France n'avait pas eu la manie de se mêler depuis trente ans de ce qui ne la regardait pas, soit en Espagne, soit en Grèce, soit en Hollande, soit en Italie, elle eût épargné plus de six milliards avec lesquels elle eût achevé ses routes, ses canaux, ses chemins de fer, amélioré sa navigation fluviale et ses ports, étendu sur son territoire le transit européen, fécondé son agriculture, allégé le bud-

get, dégrevé l'impôt, développé le crédit, répandu l'instruction à tous les degrés, multiplié les marchés de son industrie, haussé le chiffre de sa production, abaissé le niveau de sa consommation, accru l'épargne par le travail, le bien-être par l'épargne et la moralité publique par le bien-être populaire.

Le 24 février 1848, la France n'aurait pas eu une dette flottante sous le poids excessif de laquelle il s'en est fallu de peu que ne sombrât l'arche de la dette consolidée.

Abstenez-vous systématiquement de toute immixtion étrangère, et la question de la *paix à tout prix* ne se posera jamais! Moins vous vous mêlerez des affaires des peuples voisins et moins il viendra à l'idée des gouvernemens rivaux de se mêler des vôtres. La crainte qu'on ne vienne attaquer votre territoire, pendant que vous seriez ainsi occupé à le rendre assez fécond afin de donner à ses trente-six millions d'habitans une alimentation abondante et saine, cette crainte est aussi chimérique que celle d'un incendie s'allumant sans feu.

Pourquoi viendrait-on attaquer la France inoffensive et prospère? — Serait-ce parce que

sa prospérité exciterait à un trop haut degré l'envie des autres peuples? Oh! rassurez-vous; une telle guerre ne serait pas à craindre le jour où, de l'aveu de ces peuples, la France serait la grande nation expérimentale, la grande nation modèle, donnant l'exemple de tou les progrès pacifiques, de tous les perfectionnemens, se proposant pour objet le *bien-être universel.*

Si des gouvernemens étaient assez insensés pour menacer la France pacifique et civilisatrice, croyez-le bien, ce ne serait pas contre elle, mais contre eux que se leveraient les populations.

Toute la politique de l'avenir est dans ces deux mots inséparables : PAIX et LIBERTÉ.

Oui, inséparables, car si vous n'ouvrez pas à la paix durable une large issue, la compression des idées se traduira par des révolutions périodiques.

La paix vit de liberté, comme la guerre vit de gloire.

Nous ne combattons si intrépidement pour la liberté incontestée que parce que nous vouons systématiquement la paix durable, la paix féconde.

LA POLITIQUE DU CABINET.

2 juillet 1849.

Le texte des instructions de notre gouvernement, adressées à MM. d'Harcourt et de Rayneval, achève de mettre à nu tout ce qu'il y a de faiblesse et d'inconséquence dans la position de la République française à l'égard de la République romaine.

C'est le gouvernement français qui le déclare en ces termes : « Le gouvernement de la » République, en envoyant à Civita-Vecchia » un corps de troupes commandé par le gé- » néral Oudinot, n'a eu ***l'intention ni d'im- » poser au peuple romain un système d'admi-***

» *nistration que sa libre volonté aurait re-*
» *jeté, ni de contraindre le pape, lorsqu'il*
» *sera rappelé à l'exercice de son pouvoir, à*
» *adopter tel ou tel système de gouvernement.* »

Si c'était pour rester neutre entre le peuple romain et le souverain pontife, pourquoi donc interveniez-vous? Pourquoi donc lanciez-vous la France dans une expédition qui lui coûtera vingt-cinq millions et qui ne lui rapportera que des haines sans gloire?

Si c'était pour ne vous mêler de rien, pourquoi donc vous compromettiez-vous?

Il est possible que dans un certain monde et dans de certains journaux on appelle cela de la *politique*; nous appelons cela, nous, de la *niaiserie.*

Une telle conduite et de telles dépêches nous font hausser les épaules de pitié.

Nous comprenons, pour une grande nation, le rôle de médiateur entre deux Etats; mais nous ne comprenons pas le rôle de médiateur entre un peuple et son souverain.

Nous comprenons qu'un gouvernement qui suit avec éclat la ligne qu'il s'est tracée donne

d'utiles conseils à un gouvernement ami qui s'égare; mais nous ne comprenons pas qu'un gouvernement, qui est visiblement au dessous de sa propre tâche, ait la prétention de régenter un gouvernement qui ne lui demande pas d'avis.

Nous comprenons toutes les politiques qui agissent en raison d'un principe ou d'un intérêt; mais nous ne comprenons pas les politiques sans direction et sans but.

Si la France, en sa qualité de fille aînée de l'Eglise, aspirait à l'honneur de rétablir le saint-père sur son siége, il fallait que la France eût la franchise de le déclarer au lieu de dire que « *son intention n'était ni d'imposer* » *au peuple romain un système d'administra-* » *tion que sa libre volonté aurait rejeté, ni de* » *contraindre le pape à adopter tel système de* » *gouvernement.* »

Si, au contraire, la France, en sa qualité de République, se croyait obligée de faire respecter l'indépendance du peuple romain, il fallait que la France eût le courage de signifier à l'Autriche que celle-ci eût à attendre qu'une

réaction dans les esprits ramenât Pie IX à Rome.

Si, enfin, la France ne voulait ni prendre parti pour la République romaine, qu'elle n'avait pas reconnue, ni accepter la responsabilité d'une restauration du gouvernement papal, il fallait que la France demeurât à l'écart et laissât les Romains et les Autrichiens vider entre eux la question.

Il n'y avait de choix raisonnable à faire qu'entre ces trois alternatives; c'est pourquoi l'on s'est ingéré à en créer une quatrième n'ayant aucun sens.

Aussi, voyez ce qui est arrivé!

Le gouvernement français, dans sa dépêche du 17 avril à MM. d'Harcourt et de Rayneval, insiste pour que « *le pape se hâte de publier* » *un* MANIFESTE *qui garantisse au peuple des* » *institutions libérales conformes à ses vœux* » *aussi bien qu'aux nécessités de notre temps!* »

Il leur écrit :

« *Vous ne sauriez* INSISTER TROP FORTEMENT » *sur l'utilité et même la* NÉCESSITÉ *d'un pa-* » *reil document.* »

Ils insistent !

Le manifeste, demandé avec tant d'insistance par le gouvernement français, est-il publié par le souverain-pontife ?

Non.

Que fait le ministère ?

Donne-t-il à son armée d'expédition l'ordre de quitter Civita-Vecchia pour revenir à Toulon ?

Non.

Signifie-t-il aux Autrichiens que la papauté n'ayant pas répondu au vœu qu'il lui a exprimé, il est fermement déterminé à s'opposer à ce qu'ils attaquent les Romains, en faveur desquels il a réclamé des garanties ?

Non.

Que fait-il donc ?

Il expédie le 29 mai cette fameuse dépêche par laquelle il rappelle et désavoue son plénipotentiaire, M. Ferdinand de Lesseps ; le même jour, il donne l'ordre au général Oudinot *d'entrer à Rome de vive force* et à tout prix ! C'est à dire qu'il fait juste le contraire de ce qu'i

aurait dû faire, puisque six semaines déjà s'étaient écoulées sans qu'il eût obtenu du pape le manifeste dont la France avait proclamé, dans les termes les plus formels, l'impérieuse nécessité.

O pauvre France! pendant combien de temps permettras-tu donc que l'on compromette ton nom, que l'on gaspille tes finances, que l'on aggrave tes charges, que l'on complique tes difficultés, par les faux erremens d'une politique sans bon sens et sans bonne foi!

TABLE DES MATIÈRES.

LES ALLIANCES DE LA FRANCE.
LA NOUVELLE CARTE D'EUROPE.
LA POLITIQUE DE LA RESTAURATION.
L'ÈRE PACIFIQUE.
L'UNITÉ.
FAIBLESSE ET FOLIE.
LA PAIX ARMÉE.
PAIX ET LIBERTÉ.
LE DROIT A L'INTERVENTION.
LES DEUX PROGRAMMES.
L'EXPÉDITION DE CIVITA-VECCHIA.
LA QUESTION DE ROME.
LA JUSTICE ET L'HONNEUR.
APRÈS?
LA PAIX A TOUT PRIX.
LA POLITIQUE DU CABINET.



LES 52,

PAR

ÉMILE DE GIRARDIN.

En vente. prix 50 centimes.

N° 1. APOSTASIE.
N° 2. LE GOUVERNEMENT LE PLUS SIMPLE.
N° 3. L'ÉQUILIBRE FINANCIER, PAR LA RÉFORME ADMINISTRATIVE.
N° 4. LA NOTE DU 15 DÉCEMBRE.
N° 5. RESPECT DE LA CONSTITUTION.
N° 6. LA CONSTITUANTE ET LA LÉGISLATIVE.

Il paraît un numéro chaque semaine.

En vente chez les mêmes Éditeurs :

ŒUVRES

D'ÉMILE DE GIRARDIN

Format in-18 anglais.

Paris.—Imprimerie de Plon frères, rue de Vaugirard, 36.

